



**ANNÉE 2005
DES RÉSULTATS
CONTRASTÉS**

REGARDS SUR L'ÉCONOMIE DE L'ANNÉE 2005 – REGARDS N° 17

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DE POLYNÉSIE FRANÇAISE
BP 395 – 98713 Papeete (TAHITI) – Polynésie française
Tél. : (689) 47 34 34 / Fax : 42 72 52
E-Mail : ispf@ispf.pf / Site web : www.ispf.pf

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Serge CONTOUR

RÉDACTRICE EN CHEF : Patricia ANNEVILLE

AUTEURS :	Chapitre 1 : Conjoncture internationale	Alexandre	AILLOUD
	Chapitre 2 : Tourisme	Julien	VUCHER-VISIN
	Chapitre 3 : Commerce extérieur	Dany	SCHUTZ
	Chapitre 4 : Perliculture	Alexandre	AILLOUD
	Chapitre 5 : Pêche	Alexandre	AILLOUD
	Chapitre 6 : Les entreprises polynésiennes	Karine	ELLACOTT
	Chapitre 7 : Bâtiment et Travaux Publics	Roselyne	FELIX
	Chapitre 8 : Emploi	Charly	BODET
	Chapitre 9 : Indice des prix à la consommation	Olivier	CHAMPION
	Chapitre 10 : Démographie	Christophe	DIXTE

MAQUETTAGE : Yrida DOMINGO

FLASHAGE : SCOOP

PHOTOS : Vladimir BROUILLET : (*Vendeur de « taro »*) - Christian DUROCHER : (*Truck (bus local - Chargement de vivres à bord d'une goélette, Motu Uta - Pêcheur au port de pêche de Papeete - Pommes étoiles) - Tahitipresse.*

IMPRESSION : STPmultipress

VENTE et ABONNEMENTS : 47 34 42
Prix du numéro :
En Polynésie française : 3 000 F.CFP
Hors Polynésie française : 4 000 F.CFP

Dépôt Légal : Octobre 2006
ISSN 0293 -2547

© ISPF 2006 « Aucune reproduction, même partielle, autre que l'une de celles prévues à l'article 41 de la loi du 1^{er} mars 1957 sur la propriété littéraire et artistique ne peut être faite de ce document sans l'autorisation expresse de l'ISPF »
Toute reproduction autorisée et conforme à la réglementation doit explicitement citer la source « ISPF – Supplément au mensuel te avei'a, Regards sur l'économie de l'année 2005 »



	page
1. REGARDS SUR L'ÉCONOMIE DE L'ANNÉE 2005	
1 LA CONJONCTURE INTERNATIONALE	06
1.1 États-Unis : croissance préservée	06
1.2 Zone Euro : croissance en retrait	06
1.3 Japon : reprise interne	07
1.4 Chine : une économie très robuste	08
1.5 Pacifique Sud : ralentissement	09
2 LE TOURISME	12
2.1 Bonne année touristique dans le monde	12
2.2 Fréquentation en léger recul en Polynésie française	12
2.3 Marchés émetteurs leaders : américains et français	15
2.4 Une activité hôtelière moyenne	15
2.5 Trafic aérien : offre en augmentation continue	17
2.6 Perspectives du marché pour 2006	17
3 LE COMMERCE EXTÉRIEUR	20
3.1 Détérioration de la balance commerciale	20
3.2 Hausse des importations	20
3.3 Exportations locales en progression	23
4 LA PERLICULTURE	30
4.1 Poursuite du redressement du secteur de la perle	30
4.2 Principaux acheteurs : toujours les pays asiatiques	31
4.3 État des lieux du secteur perlicole polynésien	33
5 LA PÊCHE	34
5.1 Une flotille qui se stabilise	34
5.2 Un niveau de production qui demeure faible	35
5.3 Des exportations toujours en baisse	37
5.4 Politique de soutien de la filière	38
6 LES ENTREPRISES POLYNÉSIENNES	40
6.1 Création d'entreprises : dynamisme des services	40
6.2 Forte rotation de l'activité	41
6.3 Concentration géographique aux Îles Du Vent	42
6.4 Une majorité d'entreprises individuelles	42
6.5 Un secteur tertiaire dominant	43
7 BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	44
7.1 Évolution globale du secteur	44
7.2 Demande publique en progression	44
7.3 La demande privée des particuliers se reprend	46
8 L'EMPLOI	48
8.1 Effectifs salariés : retour vers la croissance	48
8.2 Structure des effectifs salariés	50
8.3 Le salaire moyen progresse	50
8.4 La durée moyenne du travail salarié croît	52
8.5 Emploi non salarié	52
8.6 Marché de l'emploi : reprise de l'offre et demande stable	53
9 L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION	56
9.1 Une inflation soutenue (+2,3 %)	56
9.2 Produits alimentaires (+3,6 %)	58
9.3 Produits manufacturés (+0,4 %)	59
9.4 Services (+3,3 %)	60
9.5 Environnement international	61
10 LA DÉMOGRAPHIE	64
10.1 Baisse du rythme d'accroissement naturel et de la fécondité	64
10.2 Hausse de la mortalité	65
10.3 Stabilité en matière de nuptialité	66
2. LES TABLEAUX ET GRAPHIQUES	69
1. Tourisme	70
2. Perliculture	71
3. Commerce extérieur	72
4. Pêche	74
5. Bâtiment et Travaux Publics	75
6. Emploi	76
7. Consommation des ménages	80
8. Prix à la consommation	81



1- REGARDS SUR L'ÉCONOMIE DE L'ANNÉE 2005

Les évènements politiques de 2004 ont été synonymes d'incertitudes et donc d'attente pour l'économie polynésienne. En 2005, les acteurs économiques tentent de retrouver leurs marques offrant ainsi un bilan d'ensemble contrasté qui se résume parfois à des esquisses de reprises encore peu convaincantes.

En reprise, les échanges commerciaux de la Polynésie française qui profitent d'une économie mondiale résistant plutôt bien à la hausse des prix du pétrole. Les importations ont augmenté de 15 % et les exportations de 9 %. Le taux de couverture est cependant resté stable à 10,6 %. Principale contribution des exportations, les perles brutes ont rapporté 12 milliards F.CFP, soit une hausse de 13 % par rapport à 2004 et les marchés des ouvrages en perles et des perles travaillées confirment leur positionnement. L'augmentation des importations relève avant tout d'une facture énergétique en hausse et d'investissements importants dans le transport aérien et maritime.

Le taux de création des entreprises confirme un redémarrage de l'activité économique, il a été multiplié par quatre par rapport à 2004 ; il s'établit à 11 % et s'accompagne d'une forte rotation dans les services. Toutefois, cette rotation exprime aussi une position d'attente car les activités développées ont un caractère très temporaire ou à faible niveau de qualification.

Le BTP, particulièrement freiné en 2004 par la baisse de la commande publique, s'est repris avec une progression de la demande publique et privée. La croissance de la commande privée est cependant beaucoup plus marquée, dynamisée par les prêts attractifs offerts aux particuliers pour l'aménagement de l'habitat.

L'emploi va mieux et renoue avec la croissance après une année 2004 où la progression était quasi nulle ; les effectifs salariés ont progressé de 3,9 % en un an. Cependant, la reprise est très sectorisée, les augmentations s'observent quasi exclusivement dans le secteur de la construction et des transports aériens.

En arrêt, la fréquentation touristique qui n'a pas profité de la reprise du tourisme au niveau mondial. Sous l'effet de la baisse du tourisme de croisière dans les eaux polynésiennes, les touristes ont été moins nombreux à visiter le fenua. En difficulté, le secteur de la pêche qui, une nouvelle fois, pâtit de l'absence de poisson dans les zones de pêche habituelles. C'est toute la filière qui doit trouver les moyens de s'adapter à ces nouvelles conditions pour éviter une faillite de ce secteur pourtant à fort potentiel de développement. L'évolution des prix contribue aussi à l'expression d'un sentiment de reprise décousue puisqu'après deux années de hausse modérée, l'inflation s'est fait remarquer avec une progression de 2,3 %.

En 2005, l'économie mondiale a plutôt bien résisté à la hausse des prix du pétrole avec un produit intérieur brut global en hausse de 3,2 % (contre 3,8 % en 2004). Les États-Unis sont toujours en position de leader de l'activité économique mondiale, soutenus par une demande intérieure vigoureuse. L'année 2005 est aussi celle du Japon où l'économie, en nette amélioration, semble enfin libérée du handicap de la déflation et a bénéficié des retombées d'une nouvelle année de croissance à quasi deux chiffres pour la Chine. Parallèlement, la zone Euro présente des performances toujours contrastées, en léger recul par rapport à 2004. Dans le Pacifique Sud, l'Australie et la Nouvelle-Zélande sont toujours en expansion même si un léger tassement de l'activité est perceptible.

1. ÉTATS-UNIS : CROISSANCE PRÉSERVÉE

Aux États-Unis, malgré la hausse des prix de l'énergie, l'expansion s'est poursuivie à un rythme soutenu (3,5 % sur 2005), sous l'impulsion de la demande intérieure privée.

La consommation des ménages américains est en effet demeurée dynamique (+3,6 % sur 2005), stimulée par une baisse du chômage et un pouvoir d'achat en hausse. Le taux de chômage est passé de 5,5 % à 5,1 % sur l'année et la croissance des revenus a été plus forte qu'en 2004 (2,9 % en 2005 contre 2,1 % en 2004). Cependant, sur le deuxième semestre 2005, la croissance du marché immobilier s'essouffle un peu et pourrait limiter la capacité des ménages à accroître leurs encours de crédits, dans un contexte de taux hypothécaires orientés à la hausse. Néanmoins, les perspectives en matière d'emploi et de croissance des salaires devraient compenser la stabilisation – et non la crise – attendue du marché immobilier.

Bien que l'investissement des entreprises n'ait pas connu en 2005 une croissance aussi forte que celle des profits (+14 %), ce secteur affiche une progression de 8,7 % ; ce sont surtout les dépenses d'équipement et de matériels et logiciels informatiques qui ont connu une forte accélération sur cet exercice.

Devant l'amélioration de la situation économique après le choc « technologique » de 2000 et confronté à un objectif de diminution du déficit budgétaire, le gouvernement américain revient progressivement sur les mesures fiscales de stimulation de l'activité. La Banque Centrale poursuit son cycle de hausse des taux directeurs dans le but de se prémunir contre toute surchauffe de l'activité et de contrer un éventuel regain d'inflation dû à la facture énergétique.

Les perspectives de l'économie américaine pour l'année 2006 restent néanmoins bien orientées. Toutefois de sérieuses incertitudes existent sur les effets à terme d'une hausse persistante des prix du pétrole et de l'aggravation du déficit extérieur.

2. ZONE EURO : CROISSANCE EN RETRAIT

Avec 1,4 % de croissance sur 2005, la zone Euro marque le pas par rapport à 2004 (1,8 %). Au dernier trimestre 2005, la croissance a été nulle sur la zone et les

perspectives de commandes et de production des industries manufacturières françaises et italiennes se sont révélées inquiétantes.

Bien que les disparités soient importantes entre les pays de l'Union Monétaire, la consommation des ménages reste globalement pénalisée par une situation du chômage ne présentant que peu de signes d'amélioration et par un effet « richesse immobilière » qui tend, en Europe aussi, à s'estomper. Élément positif, les exportations de la zone Euro, qui bénéficient d'un commerce mondial soutenu et d'un taux de change effectif de l'euro plus favorable qu'en 2004, ont permis de soutenir l'activité en progressant de 4 % en 2005.

L'investissement des entreprises a surtout connu une embellie dans les pays dont les exportations ont augmenté (principalement l'Allemagne) mais reste relativement faible avec une hausse de 2,3 % en 2005.

En France, ce sont pourtant les ménages qui tirent une croissance de 1,4 % (la moyenne de la zone Euro) en 2005. Là encore, la propension à consommer des ménages est liée à l'appréciation de leur patrimoine immobilier plus qu'à une amélioration au niveau de l'emploi et des revenus. La vigueur de cette consommation a plus profité aux importations qu'à l'activité industrielle domestique, accentuant encore le déficit commercial, alors que parallèlement les performances de la France à l'exportation sont décevantes.

Néanmoins, l'amélioration des indicateurs avancés allemands (confiance des entrepreneurs, perspectives d'investissement) laisse présager un rebond sur 2006 de l'économie allemande qui aura des retombées bénéfiques sur les autres grands pays de la zone.

Comme pour les États-Unis, le scénario de risque pour 2006 réside dans la poursuite de la hausse des prix du pétrole.

3. JAPON : REPRISE INTERNE

Au Japon, la croissance a été plus forte qu'attendue en 2005 et avoisine les 2,7 % de croissance annuelle, en première estimation. La conjonction de deux éléments économiques a permis d'accélérer encore le rebond de l'économie japonaise. Le premier tient dans la victoire qui semble être enfin gagnée contre la déflation que subit le Japon depuis une demi-décennie. Déflation qui handicapait grandement la propension à consommer des ménages, eux-mêmes déjà touchés par un taux de chômage historiquement haut. La demande intérieure a donc été plus importante en 2005 qu'en 2004 et les perspectives restent très positives avec un taux de chômage en baisse et des revenus en hausse (bonus, distribution de dividendes...).

Le second élément est le niveau historiquement bas du yen par rapport aux devises des pays exportateurs asiatiques concurrents, avantage qui a stimulé les exportations tout au long de l'année. Un cycle vertueux semble être entamé avec une demande internationale qui stimule la production et l'investissement des entreprises japonaises, depuis longtemps accoutumées à la méthode « zéro stock ».

« Japan is back ? » ... les analystes s'accordent à le dire en prévoyant une croissance 2006 record si, bien évidemment, le scénario de risque sur le pétrole ne vient pas perturber ce nouveau cycle.

4. CHINE : UNE ÉCONOMIE TRÈS ROBUSTE

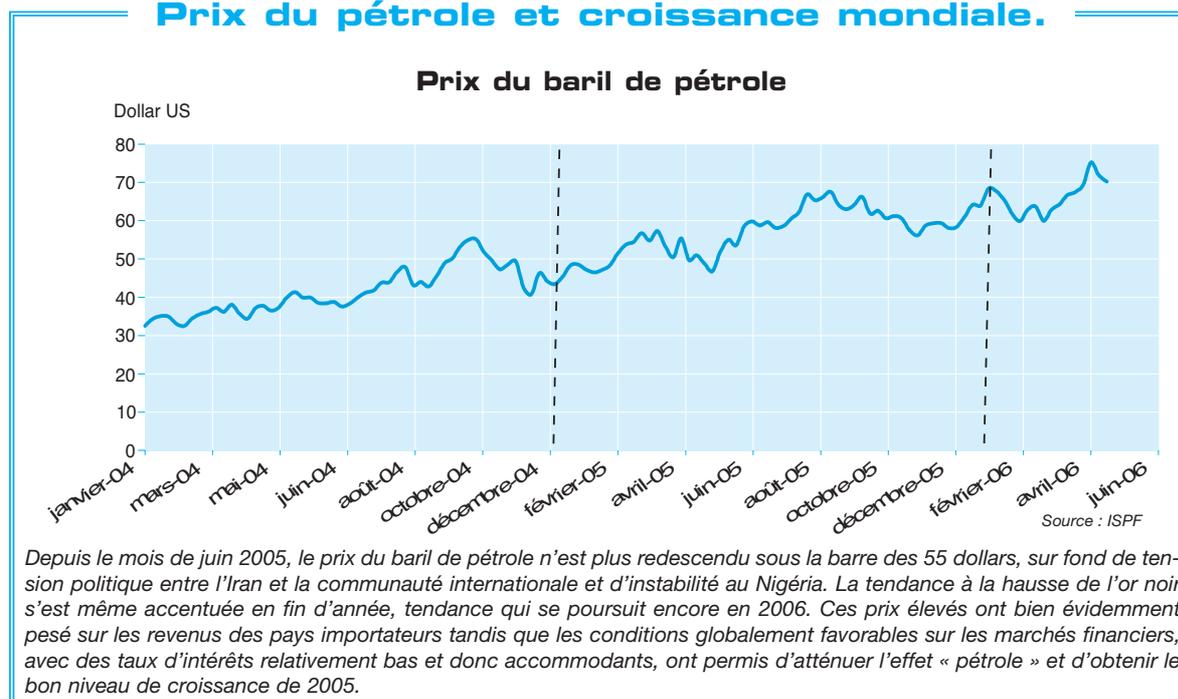
L'économie chinoise a confirmé en 2005 son dynamisme et sa vitalité avec une croissance de 9,9 % de son produit intérieur brut contre 10,1 % en 2004. Elle reste cependant excessivement dépendante de l'investissement (43 % du PIB) tandis que la performance exceptionnelle du commerce extérieur (triplément du solde commercial à 102 milliards de dollars US) rend de plus en plus palpable les tensions internationales.

La consommation des ménages, qui se renforce progressivement, n'est encore qu'un faible contributeur à la croissance. Les dépenses des consommateurs chinois ont connu une croissance de 7 % en 2004 et 2005 alors que l'investissement des entreprises progressait de 35 et 26 % sur les mêmes périodes, et cela dans un contexte d'inflation contenue (+1,8 % en 2005, après +3,9 % en 2004).

Les perspectives restent bonnes pour l'activité malgré une possible revalorisation du Yuan renminbi (la monnaie chinoise) instamment demandée par les partenaires économiques de l'Empire du Milieu. Les changements dans la politique de change annoncés en juillet 2005 vont dans le sens d'une flexibilité accrue, ce qui permettrait aux autorités de se prémunir contre de nouvelles hausses de l'inflation sur les marchés des produits comme celui des actifs. La politique monétaire s'adapterait ainsi plus aisément aux difficultés intérieures et les tensions économiques avec les partenaires se calmeraient.

Une revalorisation de la devise chinoise aurait bien évidemment aussi un impact sur les capacités d'exportations des produits chinois et sur les investissements étrangers en Chine.

Prix du pétrole et croissance mondiale.



La Chine doit dorénavant transformer sa croissance, rapide, fondée sur l'investissement étranger et la pénétration des marchés d'exportation en une croissance reposant davantage sur la consommation privée et les secteurs des services. Cette orientation va dépendre de la capacité des autorités à engager des réformes structurelles aussi bien en matière d'organisation des marchés financiers domestiques, d'emploi, de fiscalité que sur la maîtrise des dépenses publiques et des transferts entre les différents niveaux de l'administration.

5. PACIFIQUE SUD : RALENTISSEMENT

De 1992 à 2005, l'Australie a connu la plus forte croissance annuelle moyenne de tous les pays de l'OCDE, et cette vigueur économique est analysée comme le résultat sur la durée de la réforme du marché du travail, de l'ouverture à la concurrence internationale des entreprises australiennes et à une politique budgétaire rigoureuse depuis 1996.

L'année 2005 a vu pourtant la croissance de l'Australie se tasser légèrement avec une progression de 2,5 % de son Produit Intérieur Brut (PIB) contre 3,3 % en 2004.

Cette moindre vigueur de l'économie est en partie imputable à l'affaiblissement de la tendance sur la consommation des ménages qui est passée de 6 à 3,5 % de croissance entre 2004 et 2005. Le constat est quasi identique pour les dépenses d'investissement des entreprises qui avaient été stimulées en 2004 par le manque d'investissement sur les exercices précédents en matière de prospection et d'extraction des minerais.

Cependant le secteur exportateur, principalement de matières premières minérales, a continué de profiter de la croissance mondiale et plus particulièrement de celle de ses deux principaux partenaires et voisins que sont la Chine et l'Inde.

La hausse du prix des matières premières, combinée à des importations surtout composées de produits finis de l'automobile ou de biens de consommation dont les prix mondiaux ont plutôt été en baisse, a permis de réduire le déficit courant de l'Australie avec le reste du monde de 7 à 6 % entre 2004 et 2005.

L'inflation de 2,4 % sur 2005 est restée dans la marge que s'est fixée la Banque Centrale (entre 2 et 3 % par an), ce qui lui a permis de conserver son taux directeur à 5,5 % sur l'année.

D'autre part, fruit d'une politique centrée sur le contrôle des dépenses et de ventes d'actifs publics, le budget fédéral a présenté un excédent record de 1,1 % du PIB sur l'année fiscale 2004-2005 (0,6 % sur 2003-2004).

Les perspectives pour 2006, dans ce contexte, restent donc positives même si les tensions sur un marché de quasi plein emploi risquent de freiner la croissance dans des secteurs où existe déjà une pénurie de main d'œuvre.

En Nouvelle-Zélande, l'activité a ralenti en 2005 par rapport à 2004. Elle présente cependant une croissance enviable de 2,2 % pour l'année calendaire (contre 4,8 % en 2004).

La consommation des ménages a certes marqué le pas sur cet exercice, avec une hausse inférieure aux 5,1 % qu'elle avait connu l'année précédente (4,6 % en 2005). Mais c'est surtout le ralentissement de l'engouement pour l'investissement productif

des entreprises qui explique l'écart de performance de ces deux dernières années, cette composante ayant connu une hausse de 7 % en 2005 contre 16 % en 2004.

Les exportations, parallèlement, ont accusé un recul de 0,3 % en volume contre une hausse de 5,2 % en 2004, recul principalement imputable aux exportations de produits laitiers et dérivés.

L'inflation s'est quant à elle accélérée passant de 2,7 % à 3,2 % entre 2004 et 2005, dans un contexte de légère baisse du dollar néo-zélandais par rapport au dollar US, tendance qui risque de neutraliser l'éventualité d'un assouplissement de la politique monétaire pour relancer l'activité.

L'État néo-zélandais peut néanmoins compter sur ses excédents budgétaires, qu'il enregistre depuis l'année fiscale 1993-1994, pour disposer d'une capacité de soutien au secteur privé en cas de ralentissement plus prononcé de la croissance.



En 2005, malgré divers événements tragiques, le tourisme international a poursuivi la reprise amorcée en 2004. D'après l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), le nombre d'arrivées de touristes internationaux enregistrées dans l'ensemble du monde a augmenté de 5,5 % et dépassé pour la première fois les huit cents millions.

Paradoxalement, le nombre de touristes à s'être rendu en Polynésie française a reculé de 3 200 personnes, soit une diminution de 1,8 %. Cette baisse est principalement liée au tourisme de croisière qui perd 4 000 croisiéristes entre 2004 et 2005.

1. BONNE ANNÉE TOURISTIQUE DANS LE MONDE

Bien que 2005 ait été une année agitée, le tourisme international s'est étonnamment bien comporté. En dépit de plusieurs attentats terroristes et catastrophes naturelles dont les conséquences du tsunami de l'océan Indien et une saison de forts ouragans extraordinairement longue, le redressement amorcé en 2004 s'est affirmé tout au long de l'année 2005. Le Baromètre OMT du tourisme mondial estime ainsi à 808 millions le nombre de touristes internationaux, soit une progression de 5,5 %. Ce bon résultat conforte l'accroissement exceptionnel de 10 % mesuré en 2004 et quoique d'amplitude plus faible, la croissance de 2005 dépasse encore de 1,5 point le taux annuel moyen de 4,1 % sur le long terme.

Cette forte progression du tourisme mondial est à moduler selon la zone géographique observée : 7 % dans la zone Asie-Pacifique (4 % pour la zone Océanie), 10 % pour l'Afrique, 6 % pour les Amériques et 4 % pour l'Europe.

2. FRÉQUENTATION EN LÉGER REcul EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Le nombre de touristes en Polynésie a reculé de 3 200 personnes, soit une diminution de 1,8 %. Cette baisse est liée au tourisme de croisière qui perd 4 000 croisiéristes entre 2004 et 2005. L'absence dans les eaux polynésiennes du bateau Wind Star qui avait drainé plus de 5 600 personnes en 2004 explique cette évolution en retrait. Les autres navires ont eu des résultats équivalents à ceux enregistrés en 2004.

Les effectifs du tourisme terrestre sont restés stables même si les chiffres sont différents selon les marchés émetteurs observés.

La proportion de touristes nord-américains se réduit de 34,7 % à 32,8 %, ce qui représente 5 300 touristes en moins entre 2004 et 2005. Cette baisse s'explique en partie par le retrait du Wind Star qui transportait en quasi-totalité des touristes originaires de cette région. D'autre part, la promotion de la destination Tahiti sur la côte Ouest des États-Unis a diminué au profit de la côte Est à l'occasion du lancement de la liaison aérienne Papeete-New York par Air Tahiti Nui.

Le nombre de touristes français, après la baisse continue observée depuis 1999, s'est stabilisé à 45 300 voyageurs, ce qui amène à 22 % la part des touristes de nationalité française.

Le tourisme des autres pays européens enregistre en 2005 son meilleur résultat en Polynésie française avec 35 700 touristes, soit une progression de 1 300 personnes. Cette hausse est à mettre à l'actif du marché italien qui représente 11 000 personnes, soit une progression de 700 touristes et à l'émergence d'une clientèle espagnole en hausse de 22 % qui approche les 4 000 visiteurs.

Les autres marchés européens sont restés globalement stables hormis le marché allemand qui recule de 500 personnes et compte moins de 4 000 voyageurs.

Le marché japonais, après avoir connu un premier trimestre très encourageant, a marqué le pas tout au long de l'année et diminue de 1 600 personnes. L'exposition universelle organisée au Japon a sans doute incité les japonais à rester chez eux et paraît être un facteur explicatif de cette baisse.

Le marché australien a fortement progressé en 2005 avec 1 900 touristes supplémentaires, ce qui lui permet d'atteindre le niveau record de 1996. L'ouverture de la liaison directe Papeete-Sydney a permis aux australiens de venir plus facilement en Polynésie française, alors que leur nombre était en recul constant depuis dix années.

La stabilité de la fréquentation touristique s'observe aussi dans la fréquentation des hôtels même si une légère progression est constatée. En effet, le coefficient moyen de remplissage de l'ensemble des 14 grands hôtels adhérents au Conseil des Professionnels de l'Hôtellerie (CPH) est de 65,6 %, soit une progression de 0,8 % entre 2004 et 2005, ceci malgré des résultats en baisse par rapport à 2004 au cours du deuxième trimestre de l'année.

Fréquentation touristique internationale

	2005	Cumul depuis janvier	
		2004	Variation 2005 / 2004
<i>Unité :</i>	<i>nombre</i>	<i>nombre</i>	<i>%</i>
Croisiéristes	40 618	44 688	-9,1
Touristes terrestres	167 449	167 205	0,1
Ensemble des touristes	208 067	211 893	-1,8
dont : en hébergement payant	175 605	177 815	-1,2
chez des particuliers	32 462	34 078	-4,7
Durée moyenne de séjour (jours)	13,2	13,5	-2,6
dont : en hébergement payant	10,8	10,8	+0,2
chez des particuliers	25,9	27,7	-6,7

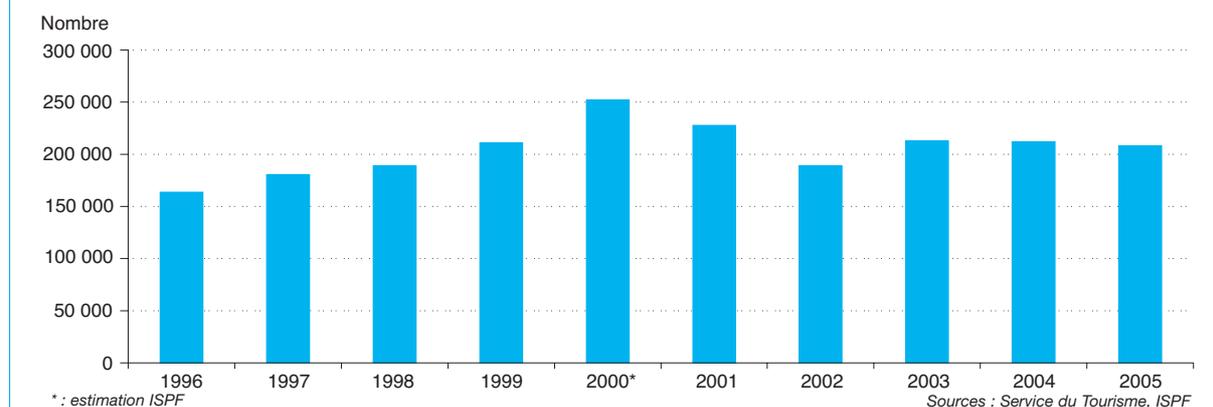
Source : Service du Tourisme

Touristes internationaux par domicile permanent

	2005	Cumul depuis janvier	
		2004	Variation 2005 / 2004
<i>Unité :</i>	<i>nombre</i>	<i>nombre</i>	<i>%</i>
États-Unis	68 326	73 585	-7,1
France	45 264	45 069	+0,4
Europe (hors France)	35 741	34 435	+3,8
Japon	21 986	23 630	-7,0
Nouvelle-Zélande	7 587	7 721	-1,7
Australie	9 609	7 687	+25,0
Autres pays	19 554	19 766	-1,1

Source : Service du Tourisme

Évolution du nombre de touristes depuis 1996



Les fermetures temporaires de quelques hôtels adhérents au cours de l'année ont permis ce regain du coefficient de remplissage (472 080 chambres offertes en 2005 contre 532 350 en 2004, soit une baisse de 11 %). Bora-Bora a connu une très bonne saison estivale (81 % de remplissage moyen sur la période juillet-septembre 2005 contre 71 % en 2004) au contraire des hôtels de Moorea qui sont restés stables (63,6 %). À Tahiti, le coefficient est en baisse (70,7 % en 2005 contre 74,1 % en 2004) malgré une offre de chambres moindre liée à la rénovation d'un grand hôtel.

Enfin au départ de l'aéroport international de Tahiti-Faa'a, le trafic a augmenté de 1,7 % avec 638 000 passagers* (hors transit) contre 627 000 en 2004. L'offre en sièges dépasse pour la première fois la barre du million et connaît une progression de 4,3 % par rapport à 2004.

Le nombre des passagers en transit à l'aéroport est en baisse de 6,2 % (-4 200 personnes). Le coefficient de remplissage des avions s'établit à 68,8 % (pour 71,4 % en 2004) sur l'ensemble de l'année 2005, toutes compagnies aériennes confondues.

Coefficient moyen de remplissage des hôtels



* : par passager, on entend toute personne qui embarque ou débarque à l'aéroport de Tahiti-Faa'a)

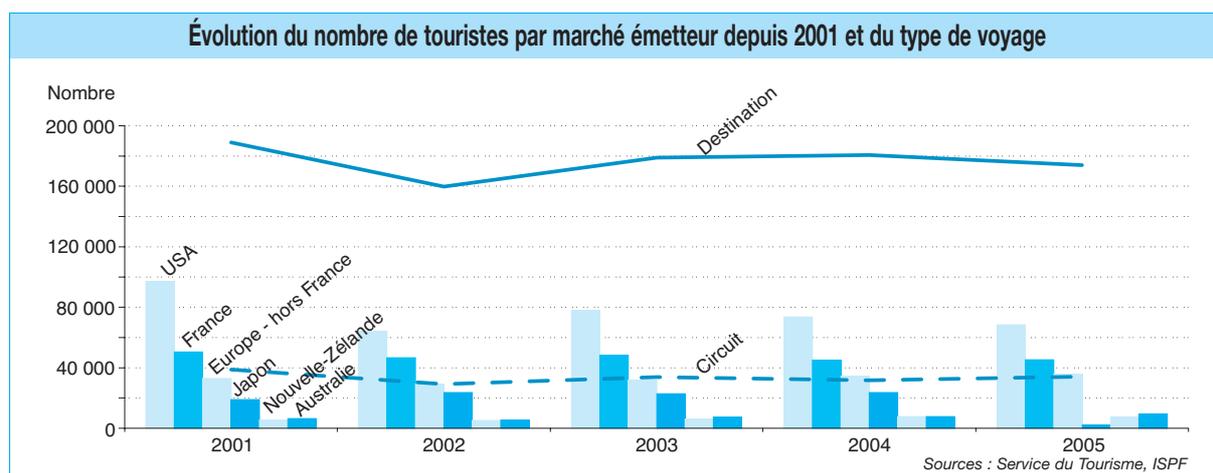
3. MARCHÉS ÉMETTEURS LEADERS : AMÉRICAINS ET FRANÇAIS

Les Américains restent les leaders du tourisme polynésien. Cette clientèle, très friande des croisières (4 touristes américains sur 10 partent en croisière et 6 croisiéristes sur dix ont la nationalité américaine) a pu embarquer en 2005 à bord du M/S Paul Gauguin (160 cabines), de l'Aranui III cargo-mixte (86 cabines), du Haumana (19 cabines), du Tu Moana (40 cabines) et du Tahitian Princess (342 cabines). Le marché de la croisière (20 % des touristes) connaît un recul de 11 % de ses effectifs, soit 5 100 personnes en moins. Un recul qui s'explique en grande partie par une diminution de l'offre avec l'arrêt du Wind Star.

Le comportement des touristes américains évolue. Le tourisme de destination (89 % des choix de visiteurs) diminue de 7 000 personnes et l'augmentation du tourisme de circuit, plus faible (1 800 touristes) ne permet pas de compenser ce déficit.

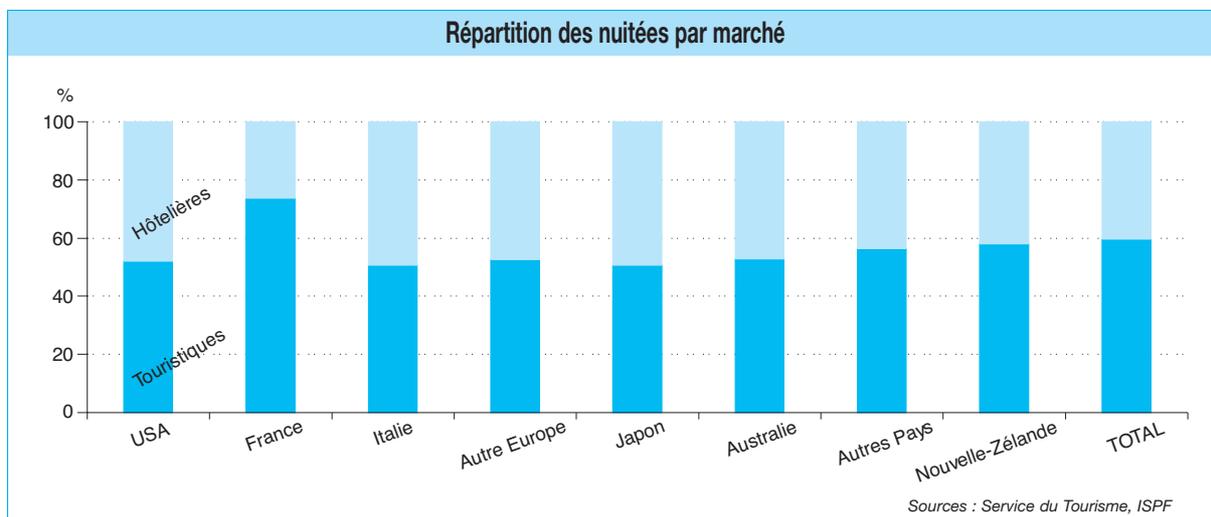
Les Français de métropole représentent toujours le deuxième marché du tourisme polynésien avec 45 300 touristes, soit une hausse de 0,4 %. Ils privilégient fortement le tourisme de destination (92 % des touristes) et restent plus de 3 semaines en Polynésie mais consomment relativement moins de nuitées payantes. Leur durée moyenne de séjour est de 24,1 jours et l'hébergement payant correspond à 35,5 % de leurs nuitées totales pour 85 % sur les autres marchés.

Les Européens (hors France) sont aussi venus plus nombreux. Ils sont 1 300 de plus en 2005 (+3,7 % depuis 2004) et cela sous l'impulsion des marchés espagnol et italien. Ces marchés ont plus que compensé le recul important du marché allemand (4 000 touristes de moins, -10 %). Le marché anglais, deuxième plus gros marché européen après l'Italie, fléchit légèrement (-1,5 %) et passe sous la barre des huit mille touristes.



4. UNE ACTIVITÉ HÔTELIÈRE MOYENNE

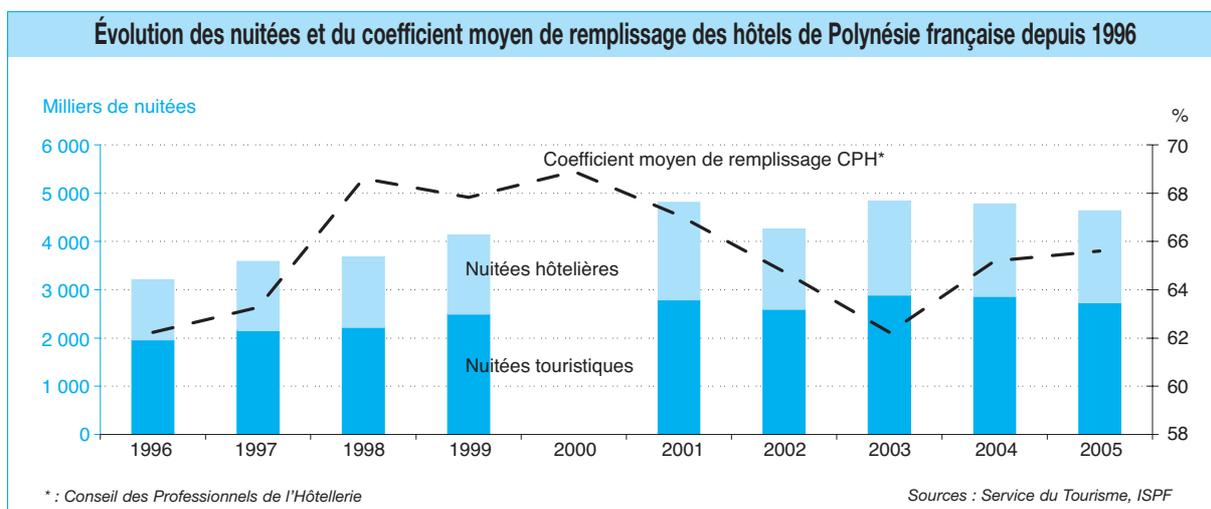
En 2005, un ensemble de 4 606 chambres était mis à la vente sur les cinq archipels que comporte la Polynésie française. Deux catégories bien distinctes se partagent le marché.

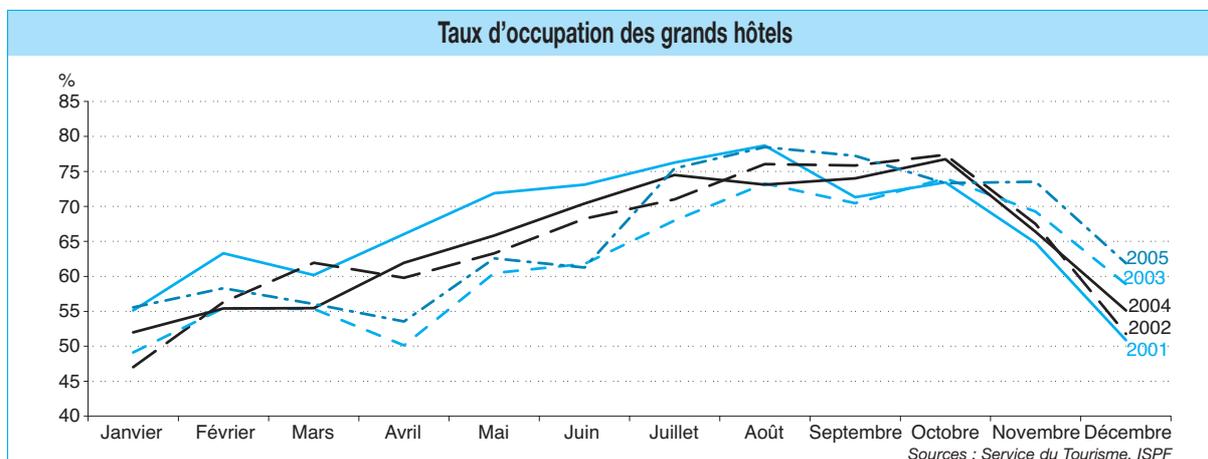


Tout d'abord, 49 hôtels classés proposent 3 326 chambres, dont 1 259 sur Tahiti, 942 sur Bora-Bora et 641 sur Moorea.

Parallèlement, 259 établissements classés « petite hôtellerie familiale » ou « logement chez l'habitant » disposent de 1 280 chambres, beaucoup plus dispersées géographiquement. Le tiers de ces chambres est situé aux Îles Sous-Le-Vent, un quart aux Îles Du Vent, un autre quart aux Tuamotu-Gambier, 11 % aux Marquises et le reste aux Australes (5 %).

Les touristes ont consommé 1 897 100 nuitées en hébergement terrestre en 2005, soit un léger fléchissement de 1 % par rapport à 2004. En moyenne les touristes passent 68,1 % de leurs nuitées dans un hébergement terrestre payant. La quasi-totalité des touristes japonais (98 %) et américains (93 %) séjourne dans un hôtel ou une pension. Les français passent seulement un tiers de leurs nuitées dans un hébergement payant.





Le Conseil des Professionnels de l'Hôtellerie (CPH) représente 44,2 % du marché de l'hôtellerie classée en 2005 et regroupe 14 complexes hôteliers.

5. TRAFIC AÉRIEN : OFFRE EN AUGMENTATION CONTINUE

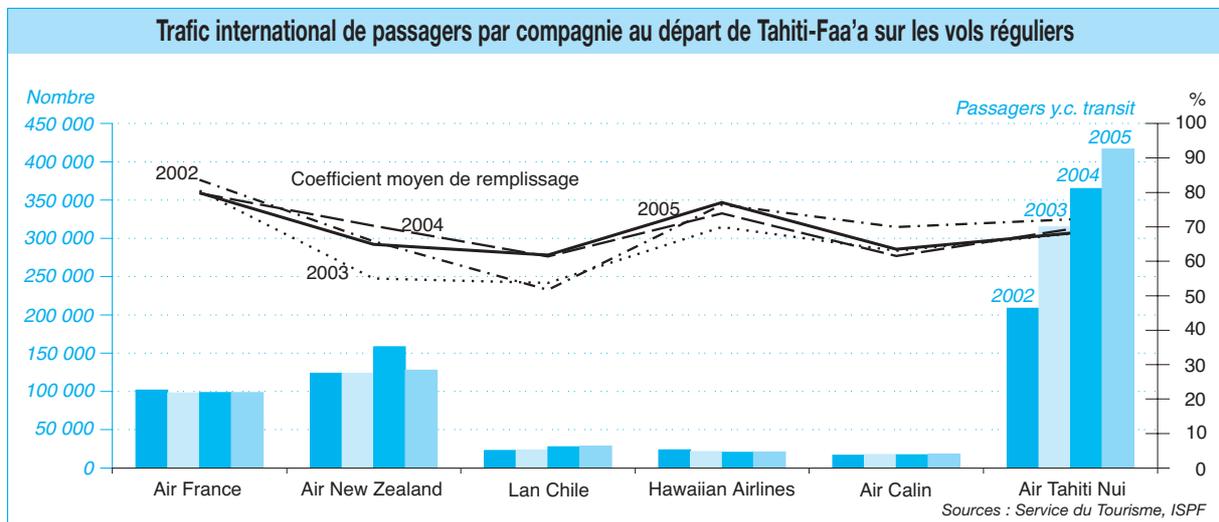
Le nombre de passagers ayant emprunté les lignes internationales régulières au départ de Tahiti s'élève à 638 000 (soit +1,7 % depuis 2004). Cette augmentation est à mettre à l'actif de la compagnie Air Tahiti Nui dont le nombre de passagers a augmenté de 8 %, ce qui a plus que compensé la baisse observée chez Air New Zealand qui perd 13 700 passagers (-16 %).

L'offre globale en sièges des compagnies aériennes régulières au départ de Tahiti-Faa'a a augmenté de 4,3 % (+44 500 places) avec toutefois, de fortes disparités selon les compagnies aériennes.

La compagnie internationale Air Tahiti Nui est responsable de la quasi-totalité de la hausse avec une offre de 84 000 fauteuils supplémentaires, soit une progression de 14 %. Elle est suivie de Lan Chile qui propose 1 100 fauteuils de plus, en augmentation de 2,5 %. Les autres compagnies comme Air France ou Air Calin ont maintenu leur offre. À l'opposé, Air New Zealand a diminué son offre de 12,7 %. Cette compagnie qui pesait 19 % de part de marché (hors transit) en 2002, et encore 15 % en 2004, ne transporte plus en 2005 que 13 % des passagers à destination de Tahiti-Faa'a. Air Tahiti Nui consolide encore sa position dominante sur le marché polynésien et transporte dorénavant 6 passagers sur 10 à destination de Tahiti contre 4 en 2002.

6. PERSPECTIVES DU MARCHÉ POUR 2006

Après une année 2005 en demi teinte pour le tourisme polynésien, 2006 s'annonce comme une année charnière avec l'ouverture annoncée de six hôtels pour une capacité de 443 chambres et l'extension d'hôtels existants pour une capacité de 132 chambres, ce qui devrait porter l'offre en chambres classées à 3 900 chambres fin 2006, soit une hausse de 17 %.



Au niveau mondial, l'Organisation Mondiale du Tourisme anticipe un ralentissement progressif de la croissance. L'OMT prévoit une progression de 4 à 5 % du nombre de touristes internationaux. Ce taux serait donc un peu inférieur à celui de 2005 mais encore supérieur au taux moyen annuel de projection sur le long terme de 4,1 %. Cette prévision s'appuie sur la bonne forme persistante de l'économie dans la plupart des régions du monde et l'amélioration des perspectives des économies de la zone euro, en particulier de l'Allemagne.

Trois grandes incertitudes demeurent pour 2006. Premièrement, la menace terroriste peut limiter l'afflux des touristes vers des destinations ressenties comme potentiellement « à risques ».

Deuxièmement, la hausse des prix de l'énergie et l'augmentation des taux d'inflation et d'intérêt pourraient finir par modifier le scénario économique mondial. Sans conséquence jusqu'à présent, ce phénomène pourrait avoir des répercussions dans la zone asiatique et l'activité touristique pourrait s'en ressentir.

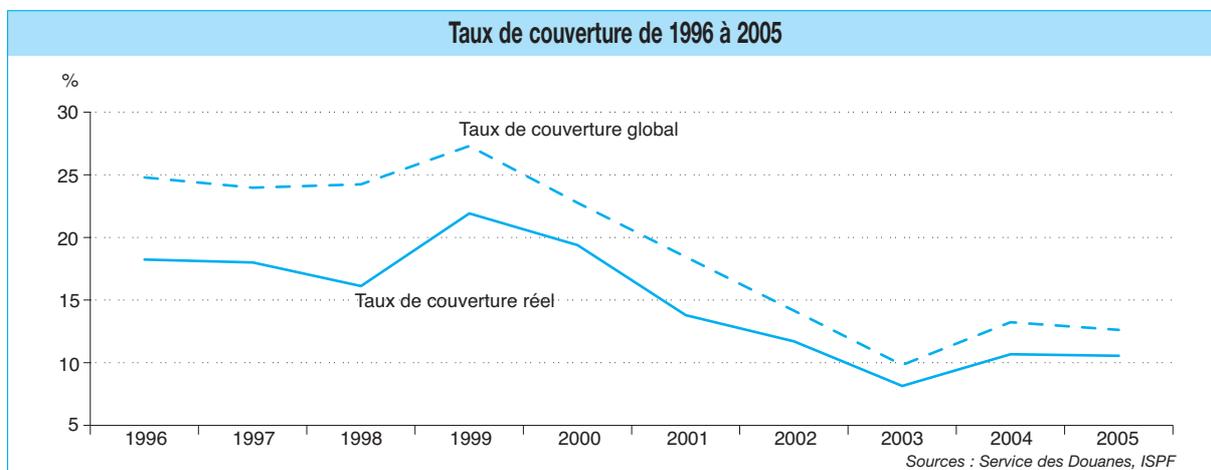
Troisièmement, la propagation de risques sanitaires constitue une menace réelle pour le secteur touristique. À l'exemple de la grippe aviaire, la survenue d'épidémies dans telle ou telle région du monde pourrait modifier ou limiter les flux de visiteurs sur les destinations touristiques.



En 2005, les échanges commerciaux de la Polynésie française avec l'extérieur sont en hausse et le déficit commercial s'accroît. Les performances des exportations sont essentiellement le reflet d'une meilleure santé de l'activité perlrière et d'une production exportée toujours soutenue pour le nono. Côté importations, le coût énergétique et les investissements importants dans le transport aérien et maritime ont fait grimper la facture.

1. DÉTÉRIORATION DE LA BALANCE COMMERCIALE

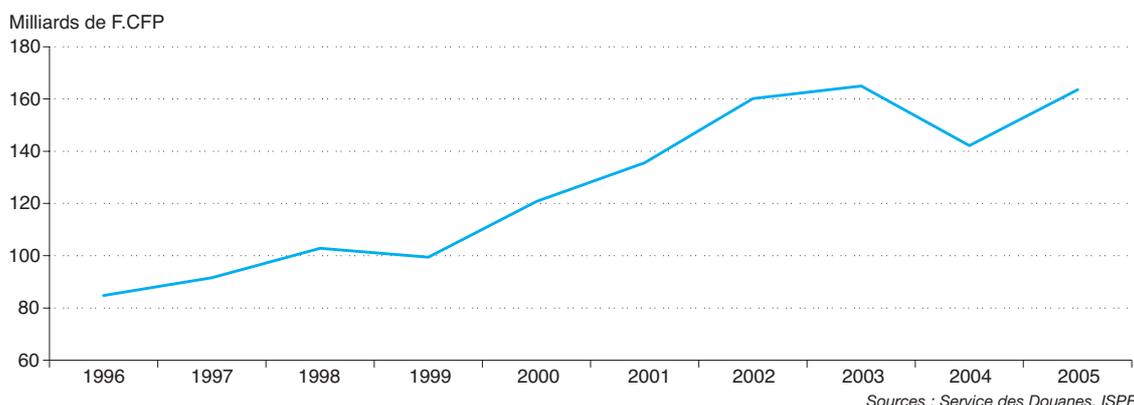
Les importations et exportations totales pour l'année 2005 sont en hausse par rapport à l'année 2004 : 15 % pour les importations et 9 % pour les exportations. Le déficit commercial s'accroît et progresse de 19 milliards pour atteindre les 145 milliards de F.CFP. Les biens d'équipements interviennent pour moitié dans cette progression. En retirant les importations exceptionnelles, soit les investissements lourds relevant des secteurs du transport et de la pêche (avions gros porteurs et bateaux de plus de 100 tonnes), le déficit atteint les 133 milliards de F.CFP. Toutefois, la hausse des exportations de produits locaux compense partiellement celle des produits achetés à l'extérieur puisque le taux de couverture réel est identique à celui de 2004 à 10,6 %.



2. HAUSSE DES IMPORTATIONS

La valeur CAF (Coût Assurance Fret) des importations totales de la Polynésie française en 2005 est de 164 milliards de F.CFP. Les importations militaires ne représentent plus que 1,1 % du total, soit 1,8 milliard de F.CFP et ont diminué de près d'un quart de leur valeur sur un an. Les biens d'équipement représentent la moitié de ces importations militaires. Sans les importations exceptionnelles, le montant des achats civils à l'extérieur s'établit à 152 milliards de F.CFP en 2005, en augmentation de 9 % par rapport à l'année 2004.

Importations civiles de 1996 à 2005



Un indicateur de l'activité industrielle en bonne place...

Les biens intermédiaires, 22 % du total, arrivent en tête du palmarès avec 35,7 milliards de F.CFP. Plus d'un quart de ce poste comprend les produits et ouvrages en plastiques et en caoutchouc ; les matériaux de la métallurgie et du travail des métaux constituent un autre quart et près d'un cinquième est destiné aux industries du bois et du papier. Les variations annuelles les plus marquées concernent les produits de l'industrie textile (+19 %), non compris les vêtements comptabilisés dans les biens de consommation, et les produits du travail du bois (-10 %). Conséquence du ralentissement observé dans le BTP, l'importation de ciment baisse de 14 % en tonnage suite à une bonne année 2004.

Progression forte pour les biens d'équipement et les produits énergétiques...

Les biens d'équipement totalisent 40,7 milliards de F.CFP d'importation, soit une variation positive de 39 % par rapport à 2004. On comptabilise 29 milliards de F.CFP d'achats réguliers et 12 milliards de F.CFP d'achats exceptionnels (avions et bateaux dont un Airbus et 8 bateaux de pêche).

Comme en 2004, ces biens d'équipement, indicateur des investissements des entreprises, arrivent en seconde position. Ils progressent de 9 % sur une année. Près de 42 % des machines et appareils concernent des équipements mécaniques et environ 39 % des équipements électriques et électroniques. Les autres équipements sont destinés au secteur du transport aérien.

Avec 16 milliards de F.CFP d'importation, les produits énergétiques augmentent de 41 % en valeur CAF. Cette hausse importante s'explique par la flambée des cours mondiaux. À titre indicatif, en 2005 le prix du baril du pétrole Brent a souvent dépassé les 50 dollars US. Alors que la consommation est restée stable entre 2003 et 2004, elle progresse cette année de 5 %.

Comme les années passées, la consommation énergétique du pays concerne essentiellement trois produits : les gazoles (172 millions de litres), les fiouls lourds destinés à la production d'électricité et aux carburants pour bateaux (110 millions de litres) et l'essence (64 millions de litres). Le butane et le propane ont baissé de 12,4 % en volume pour une consommation de 10 297 tonnes.

Les biens de consommation plutôt en bonne santé...

Les biens de consommation totalisent 25 milliards de F.CFP, en hausse annuelle de 9 %. On y trouve par ordre d'importance, les produits pharmaceutiques (5,8 milliards de F.CFP), l'habillement (4,1 milliards de F.CFP), les meubles (2,7 milliards de F.CFP), les savons, parfums, produits d'entretien (2,5 milliards de F.CFP).

Les produits pharmaceutiques dont les trois quarts proviennent de France ont progressé de 14 % en un an. Leur valeur d'importation a toujours augmenté d'année en année et sur dix ans la variation est de 106 %. Rapportée à la population de Polynésie française, la dépense annuelle par habitant passe de 13 000 F.CFP en 1996 à 23 000 F.CFP en 2005.

L'industrie automobile affiche la plus faible croissance annuelle avec 4,4 % et une valeur CAF de 15,4 milliards de F.CFP en 2005. Ce montant est néanmoins plus élevé que celui de l'année 2004 (14,7 milliards de F.CFP) mais ne dépasse pas le dynamisme des années 2003 et surtout 2001. Plus des deux tiers des achats en valeur sont des voitures de tourisme. En 2005 on en compte 7 488 soit 24 % de mieux qu'en 2004. Ce chiffre est même supérieur de plus de 300 véhicules à l'année 2001, qui détenait le meilleur score de ces dix dernières années. Les véhicules de transport de marchandises ont baissé de 76 unités.

Les produits des Industries Agricoles et Alimentaires (IAA) totalisent 28,7 milliards de F.CFP. Ce poste connaît la plus faible variation annuelle, +4,5 %, avec celui de l'industrie automobile. Les principales importations sont les viandes (8,1 milliards de F.CFP), les produits laitiers (3,2 milliards de F.CFP) et les boissons (3 milliards de F.CFP).

Les produits de l'agriculture et de la pêche ne pèsent que 2,5 milliards de F.CFP, en progression annuelle de 12 %. En tonnage, les produits de la culture couvrent 95 % du total débarqué et ceux de la pêche 2 %.

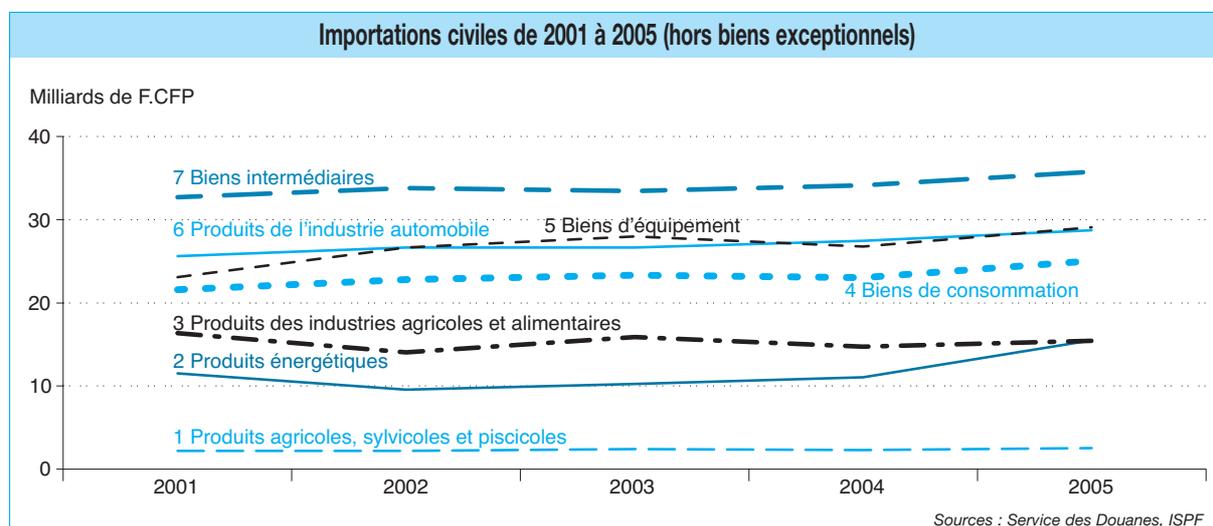
L'Asie toujours plus présente dans nos échanges commerciaux...

En déduisant les importations exceptionnelles, la France reste notre partenaire privilégié avec 48 milliards de F.CFP d'importation. Ce montant est en légère baisse de 251 millions de F.CFP par rapport à 2004. Les produits d'origine française sont principalement des biens intermédiaires (14 milliards de F.CFP), des biens de consommation (11 milliards de F.CFP) et des biens d'équipement (10 milliards de F.CFP).

Aucun changement pour la seconde position qui est occupée par les États-Unis avec un montant de 16 milliards de F.CFP. Ceci représente une hausse de 20 % avec près de 6 milliards de F.CFP de biens d'équipement et 4 milliards de F.CFP de produits des industries agro-alimentaires.

Suit un groupe de trois pays asiatiques avec lesquels nous commerçons de plus en plus, au détriment de l'Australie qui est reléguée à la septième position. Seule la Nouvelle-Zélande réussit à s'intercaler.

Singapour devient pour la première fois notre troisième partenaire commercial avec 10 % des parts de marché. Cet accroissement spectaculaire s'explique par la nouvelle stratégie de nos importateurs de produits pétroliers qui se ravitaillent presque exclusivement dans ce pays. Les principaux approvisionnements sont le gazole (6,9 milliards de F.CFP), le fioul lourd (3,4 milliards de F.CFP) et l'essence (2,6 milliards de F.CFP).



La Nouvelle-Zélande est toujours présente en Polynésie française avec beaucoup de produits alimentaires, notamment les viandes (3,8 milliards de F.CFP) et les produits laitiers (1 milliard de F.CFP) mais aussi les produits métallurgiques (1,2 milliard de F.CFP). Elle se positionne au quatrième rang des pays importateurs avec un montant de 11 milliards de F.CFP qui n'a pas varié depuis les cinq dernières années.

Suivent ensuite dans le classement, la Chine et la Thaïlande qui ont considérablement augmenté leur contribution avec respectivement 9,2 et 5,5 milliards de F.CFP.

La Chine avec 35 % de mieux qu'en 2004 grignote des parts de marché chaque année ; de 3 points en 2001, elle passe à 6 points en 2005. Les principales importations chinoises sont des articles d'habillement (1,1 milliard de F.CFP), du matériel informatique (1 milliard de F.CFP), des articles de sport et de jeux (0,8 milliard de F.CFP).

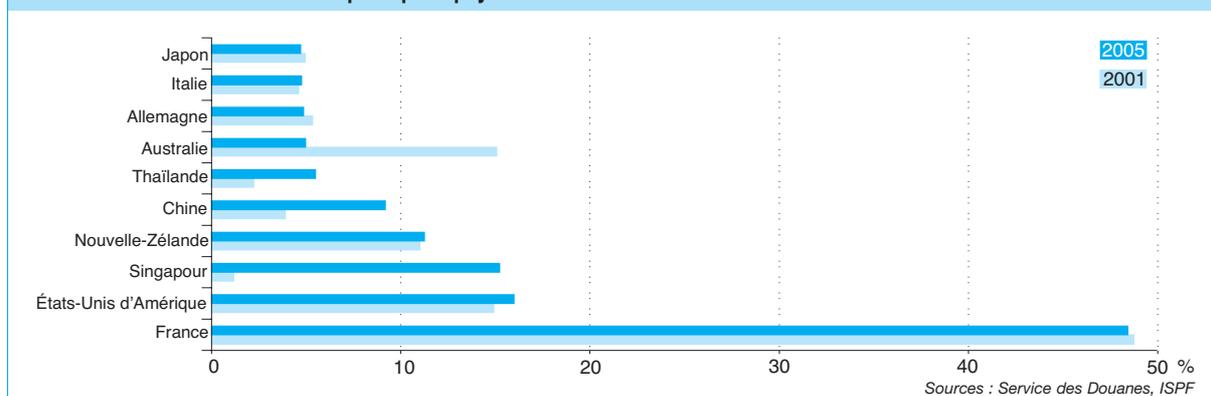
La Thaïlande progresse de 24 % avec une faible diversité de produits : près de la moitié de son marché concerne les véhicules de tourisme (2,7 milliards de F.CFP). Ce pays est devenu le plus grand centre de production de voitures japonaises en dehors du Japon. Ford, Chevrolet et BMW sont également présents et y ont des usines d'assemblage.

L'Australie enfin a perdu le marché des hydrocarbures et accuse une baisse de 56 % en valeur en 2005. Avec 5 milliards de F.CFP d'importation, elle est passée du troisième voire deuxième rang de nos fournisseurs au septième rang. Elle a livré en Polynésie française pour environ 2,2 milliards de F.CFP de produits laitiers, de viandes et de préparations alimentaires diverses.

3. EXPORTATIONS LOCALES EN PROGRESSION

L'ensemble des exportations de la Polynésie française en 2005 représente 21 milliards de F.CFP en valeur FAB (franco à bord). Les exportations militaires baissent de moitié ; elles ne participent qu'à hauteur de 3,2 % du total et se composent essentiellement de retour de biens d'équipement. Les exportations civiles dépassent les 20 milliards de F.CFP avec une progression annuelle de 14 %.

Les principaux pays fournisseurs de biens civils en 2001 et 2005



Les chiffres de nos exportations locales confirment la progression déjà amorcée en 2004. En effet, les recettes ont augmenté de 2 milliards de F.CFP par rapport à 2004 et se situent à plus de 17 milliards de F.CFP. Les bons résultats polynésiens à l'étranger sont une fois de plus conditionnés par les produits perliers représentant les trois quarts des ventes.

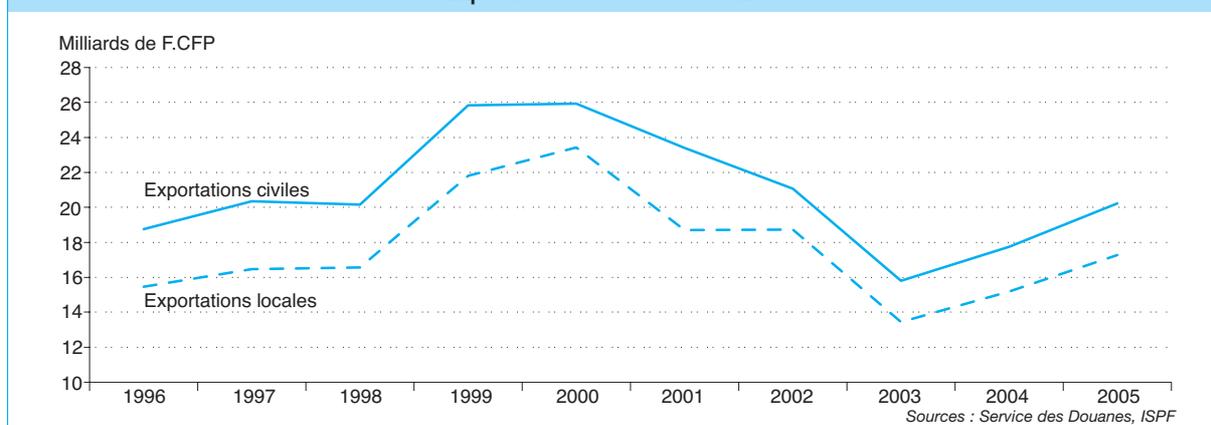
Cependant, les exportations « made in Tahiti » présentent une palette de produits assez diversifiée : le nono (1,4 milliard de F.CFP), le poisson (425 millions de F.CFP), la nacre (395 millions de F.CFP), l'huile de coprah (292 millions de F.CFP), la vanille (202 millions de F.CFP) et le monoï (164 millions de F.CFP).

Les autres produits totalisent 1,5 milliard de F.CFP soit 9 % de l'ensemble. Une quinzaine d'entre eux dépassent les 10 millions de F.CFP par exemple les articles de bijouterie et de joaillerie, la bière, l'huile essentielle de « Tiare Tahiti », les ouvrages en nacre...

L'or noir polynésien...

Grâce à une conjoncture internationale plus favorable que les deux années précédentes, la perle noire de Tahiti augmente ses ventes de 13 %. Encore loin des

Exportations civiles de 1996 à 2005



meilleures années (21 milliards de F.CFP en 2000), les recettes pour 2005 progressent de 1,5 milliard de F.CFP pour atteindre les 13 milliards de F.CFP. La perle de culture brute représente 96 % de ce total et place le pays en leader mondial dans ce domaine.

Les ouvrages en perles, c'est-à-dire les perles montées, serties ou enfilées après avoir été assorties, ont réalisé un score remarquable en triplant la facture à l'exportation (0,5 milliard de F.CFP). Ce succès peut être attribué au dispositif d'aide du régime d'entreprise franche réservé à ces ouvrages. Ce dernier secteur d'activité ne participe qu'à hauteur de 4 % dans le marché de la perle bien qu'il offre la plus forte valeur ajoutée.

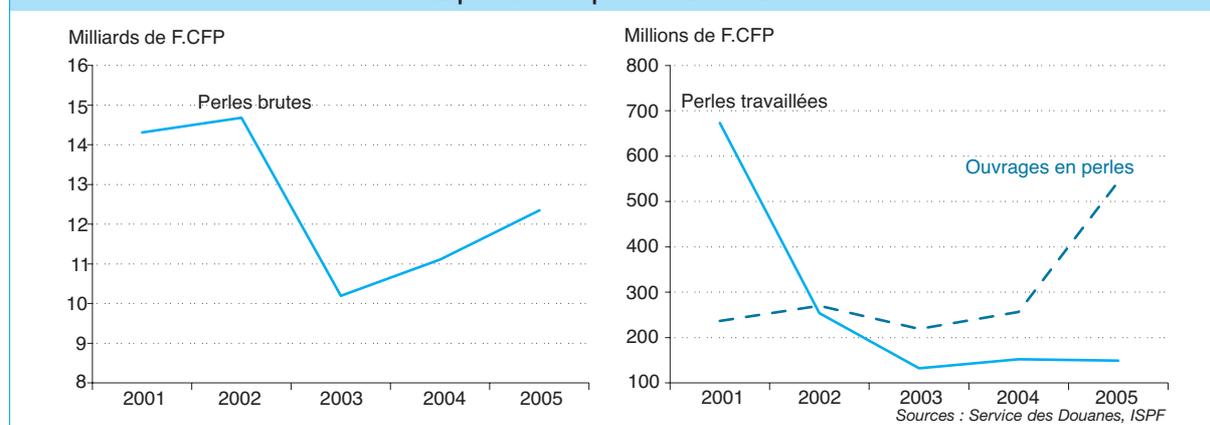
Les deux principaux acheteurs de perles polynésiennes, 84 % du total, sont le Japon et Hong Kong pour des montants quasiment identiques. Suivent les États-Unis et la Thaïlande avec, pour chacun, 5 % des achats. À peine 3 % des produits perliers partent vers l'union européenne. Il faut signaler la diversité des points de vente puisque la perle de Tahiti a été envoyée à destination de 34 pays.

Le tonnage et le nombre de perles toutes catégories confondues ont baissé respectivement de 3 % pour 9 tonnes et de 6 % pour 5 millions de perles vendues. La classification douanière des perles ne permet pas d'isoler les qualités (A, B, C et D), les formes (rondes, semi-rondes, baroques et cerclées) et les tailles. Il semble donc délicat d'indiquer un prix moyen qui ne tient pas compte de ces disparités. À titre indicatif pour les perles de culture brutes, toutes qualités, formes et tailles confondues, le prix moyen s'établit à 1 494 F.CFP par gramme. Pour l'ouvrage en perles, il est encore plus difficile d'établir un prix moyen puisque d'autres matériaux comme l'or, l'argent... peuvent entrer dans sa fabrication et dans des proportions très différentes.

Un fruit dynamique : le nono...

Depuis trois ans, le fruit de nono est notre deuxième produit d'exportation. Il supplante largement le secteur de la pêche toujours tributaire de la rareté du poisson. Les recettes du fruit de nono passent de 1,3 milliard de F.CFP en 2004 à plus de 1,4 milliard de F.CFP en 2005, soit une augmentation de 10 %. Le nono se décline en deux variantes exportables : la purée et le jus de fruits. La purée de nono

Exportations de perles de 2001 à 2005



représente 80 % de la valeur totale avec 6 220 tonnes, les 20 % restants sont les jus de fruits pour 6 930 hectolitres.

La presque totalité du nono (86 %) part à destination des États-Unis, 4 % au Japon, 3,5 % en métropole et 3 % en Allemagne. La Chine, nouvel acheteur en 2005, détient pour l'instant 1,4 % du marché. Les pays océaniques assez peu friands de notre produit ont réduit leurs achats de près d'un quart pour un montant de 11 millions de F.CFP.

Les poissons plutôt en filets...

Depuis 2001 la production de pêche exportée a continuellement baissé. Elle diminue encore d'un quart en 2005, 588 tonnes contre 778 tonnes en 2004. La principale cause de cette régression est toujours la rareté de la ressource. Le marché local absorbe également une grande partie de la production hauturière estimée à 5 000 tonnes. Les ventes de poissons sur les marchés extérieurs ont rapporté 425 millions de F.CFP en 2005, en hausse annuelle de 7,5 %.

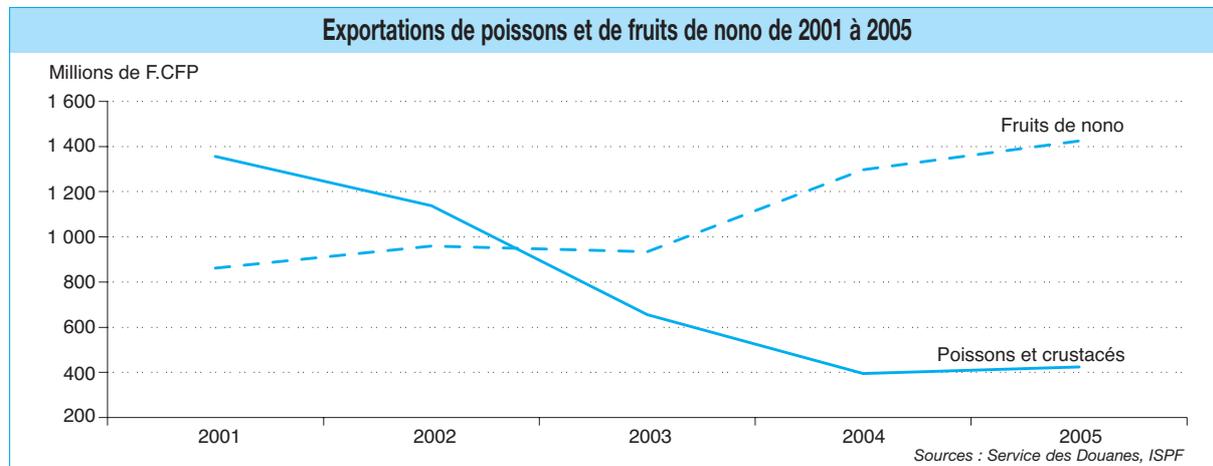
Le meilleur conditionnement pour l'exportation est le filet de poisson frais ou congelé avec 62 % du tonnage total, suivi du poisson frais avec 26 %. Les poissons congelés ne pèsent que 2 % soit 12 tonnes.

Les divers marchés du poisson polynésien sont relativement bien ciblés en fonction de chaque variété. Les États-Unis achètent notre poisson frais et les poissons vivants d'ornement dont raffolent les aquariophiles ; les poissons congelés partent à la conserverie des Samoa américaines et les filets de poissons, surtout la longe congelée à bord, vers la France. Cette dernière présentation se fait remarquer en affichant des hausses intéressantes par rapport à l'année précédente : 30 % en valeur et 13 % en tonnage brut.

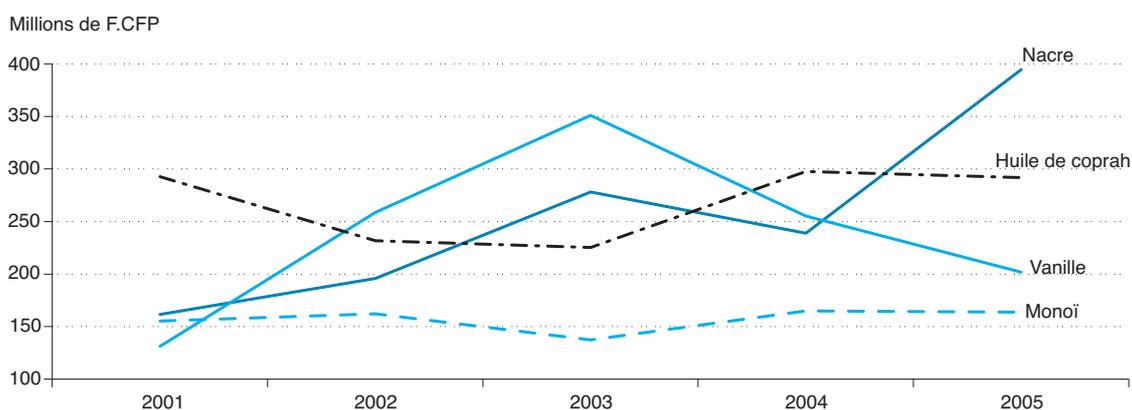
La nacre : record battu...

Les perliculteurs de nos îles utilisent l'huître perlière de l'espèce « pinctada margaritifera ». Élevée en Polynésie pour ses irisations particulières de la nacre, elle fait la renommée des perles de Tahiti. Après les différentes étapes de greffe perlière, les coquilles sont récupérées et vont servir à la fabrication d'objets et de marqueterie en nacre.

Exportations de poissons et de fruits de nono de 2001 à 2005



Exportations de nacre, de vanille, d'huile de coprah et de monoï de 2001 à 2005



En 2005, 2 878 tonnes de coquilles de nacre ont été ainsi exportées exclusivement vers l'Asie au prix de 137 F.CFP du kilo. Ce prix était de 131 F.CFP en 2004 pour 1 827 tonnes. Les recettes ont augmenté de 65 % pour s'établir à 395 millions de F.CFP.

Le coprah se stabilise...

Le coprah récolté surtout dans les archipels des Tuamotu et des Marquises reste la principale production en volume. Il est acheté par l'huilerie de Tahiti qui le commercialise en huile brute pour l'exportation et en huile raffinée pour la production locale de monoï. Depuis la forte baisse de 1998, les exportations d'huile de coprah brute présentent une certaine stabilité en valeur. En 2005, les revenus sont de 292 millions de F.CFP, en baisse de 2 %.

La quantité exportée par contre est à la hausse, elle passe de 5 366 tonnes à 5 703 tonnes. Le prix moyen du kilogramme d'huile brute est en conséquence déprécié de 8 %. L'huilerie écoule sa production dans trois pays : la Belgique (3 200 tonnes), la Nouvelle-Zélande (1 900 tonnes) et la France (600 tonnes).

La vanille naturelle...

La vanille tahitensis exclusivement cultivée en Polynésie française est une variété de la famille des orchidées, très riche en arômes. Elle est utilisée pour son odeur sucrée dans l'alimentation, en parfumerie et en cosmétologie. La vanille naturelle est une des épices la plus chère du marché mondial mais elle est très concurrencée par la vanilline synthétique.

Les pays européens consomment encore de la vanille naturelle et les deux tiers de nos ventes y sont envoyés, soit 6,4 tonnes. Bien que les Américains et les Japonais utilisent beaucoup de vanille de synthèse, ils ont aussi importé 2,9 tonnes de vanille tahitensis. En 2005 les exportations de vanille ont atteint 9,7 tonnes en hausse de 24 % mais avec une diminution assez conséquente de leur valeur au niveau de 202 millions de F.CFP. Le prix moyen annuel au kilo exporté de la vanille tahitienne s'est ainsi effondré par rapport à 2004, il s'établit aux alentours de 21 000 F.CFP soit une baisse de 36 %.

Le monoï de Tahiti, appellation d'origine...

Le monoï de Tahiti est un produit obtenu par la macération de fleurs de « Tiare » dans l'huile de coprah raffinée. En 2005, 238 tonnes de monoï tous conditionnements confondus ont été expédiées hors du territoire. La plus grande quantité de monoï est livrée en fûts, à destination de la métropole pour 216 tonnes. Le monoï de Tahiti conditionné en flacons est envoyé aux États-Unis (5,7 tonnes) mais aussi en France (5,3 tonnes) et en Nouvelle-Calédonie (2 tonnes). Les recettes pour l'année 2005 sont de 164 millions de F.CFP, en légère baisse de 0,7 %.

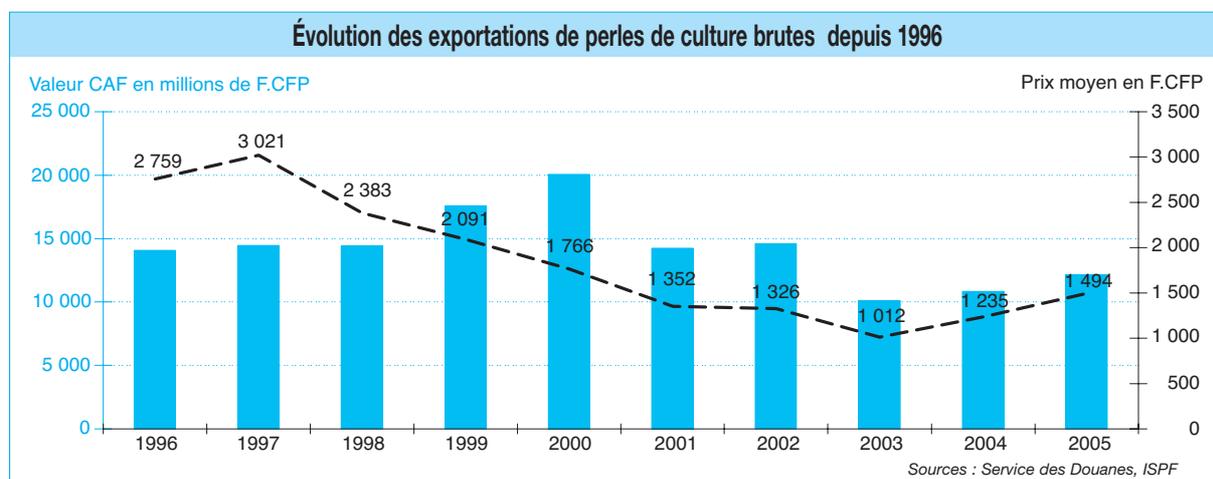


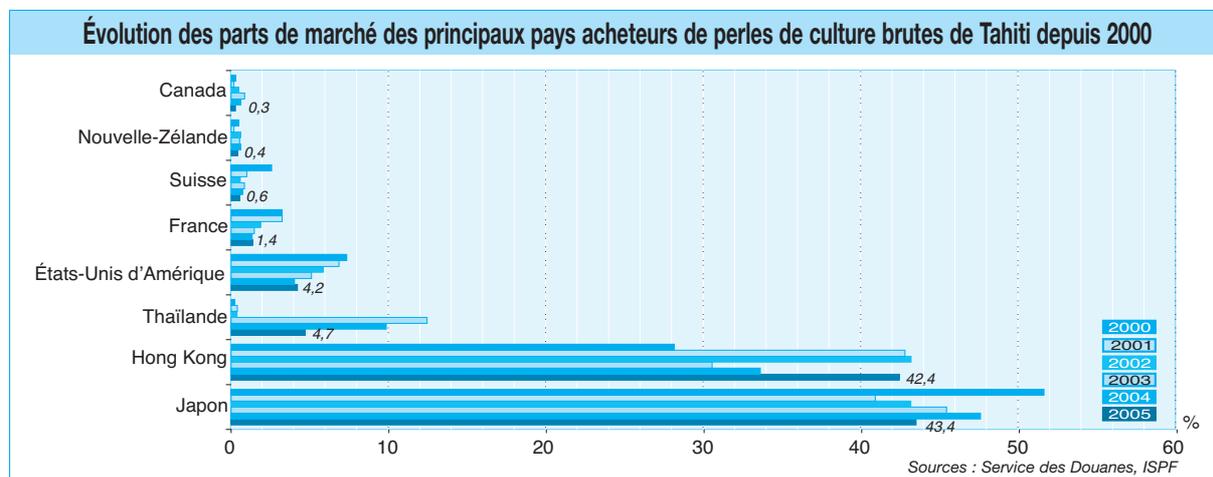
Le redressement du secteur de la perliculture amorcé en 2004 se confirme en 2005 avec une valeur des produits perliers exportés en hausse sensible. La progression continue du prix moyen au gramme de la perle de culture exportée depuis 2003, après six ans de tendance inverse, atteste des effets positifs de la restructuration entreprise, notamment à travers une réglementation plus stricte de la qualité de la perle et un meilleur encadrement de l'ensemble de la filière perlicole. Parallèlement, le développement des exportations d'ouvrages en perles illustre la volonté des acteurs du secteur et des pouvoirs publics de créer localement plus de valeur ajoutée à partir de la perle de Tahiti.

1. POURSUITE DU REDRESSEMENT DU SECTEUR DE LA PERLE

Les exportations de perles brutes enregistrées en 2005 confirment le redressement amorcé depuis 2004. Les ventes à l'export de perles brutes ont rapporté 12,2 milliards de F.CFP, soit une hausse de 13 % par rapport à 2004. Les niveaux restent toujours inférieurs à ceux enregistrés en 1999 et 2000, période où la perle a rapporté jusqu'à 20 milliards au Territoire, mais comparé aux très mauvais résultats de 2003, l'amélioration est significative et témoigne des efforts produits pour améliorer les performances de la filière.

En 2005 la Polynésie a exporté 8 tonnes de perles brutes contre 8,8 tonnes en 2004. Cette baisse de 10 % du volume, pour une valeur exportée plus importante, permet au prix moyen au gramme de passer de 1 235 à 1 494 F.CFP entre ces deux périodes. Cette tendance est confirmée par un nombre total de perles nues exportées qui se réduit encore, tombant sous la barre des 5 millions d'unités en 2005 (5,3 millions d'unités en 2004). Le poids moyen des perles vendues à l'étranger est stable par rapport à 2004 à 1,7 gramme. Le prix moyen à la perle progresse donc de 25 %, à 2 500 F.CFP la perle en 2005 contre 2 000 F.CFP en 2004.





L'amélioration du prix au gramme comme du prix à la perle confirme que la stratégie visant à produire pour l'export des perles de meilleure qualité pour une quantité moindre commence à porter ses fruits, aidée en cela par une demande mondiale soutenue en perles de culture.

En 2005, la valeur des exportations de perles de cultures travaillées* est stable à 50 millions de F.CFP comme en 2004. En revanche, en volume, le marché des perles travaillées connaît une évolution analogue à celle des perles brutes puisque la quantité exportée en 2005 est en baisse de 44 % par rapport à 2004.

En plein développement, grâce notamment au régime des entreprises franches mis en place en 2004 par les pouvoirs publics, les exportations d'ouvrages en perles atteignent 444 millions de F.CFP (contre 157 millions en 2004 et 119 millions en 2003). Six entreprises polynésiennes bénéficient désormais du régime d'entreprise franche. Ce régime permet d'être exempté de droits de douanes et taxes à l'importation sur les intrants, d'être exonéré du droit spécifique sur les perles exportées et d'obtenir un abattement d'impôt au prorata du chiffre d'affaires réalisé à l'export. Les ouvrages en perles fines ou de culture sont donc appelés à jouer un rôle de plus en plus important dans les exportations de produits de la perliculture polynésienne.

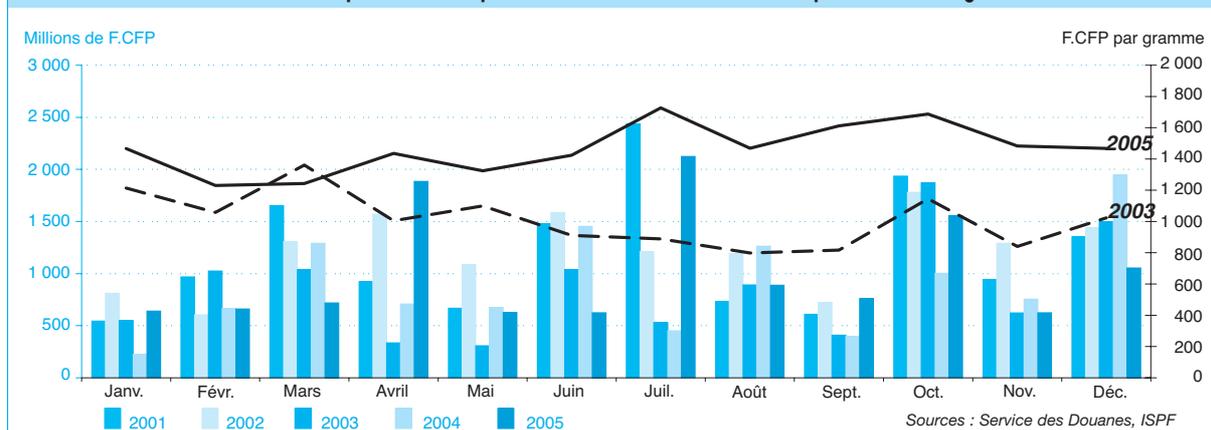
2. PRINCIPAUX ACHETEURS : TOUJOURS LES PAYS ASIATIQUES

Le Japon et Hong Kong demeurent les principaux acheteurs de perles brutes de culture de Tahiti pour un montant de plus de 10 milliards de F.CFP (soit 86 % du total exporté). En moyenne depuis 2000, ils reçoivent 82 % des exportations de perles brutes.

Toujours en troisième position des acheteurs, la Thaïlande a néanmoins importé en valeur 2 fois moins de perles brutes qu'en 2004, malgré une évolution du taux de change plutôt favorable du bath contre l'euro (appréciation de 10 % de la devise contre l'euro et donc contre le franc pacifique).

* : perles qui ont été percées, ou meulées, ou encore sciées et qui peuvent être enfilées pour le transport mais sans avoir été assorties par tailles, qualités ou nuances.

Évolution des exportations de perles de culture brutes et de leur prix unitaire au gramme



Les États-Unis ont légèrement augmenté leurs importations de perles de Tahiti en 2005 (hausse de 80 millions de F.CFP), tout comme la France (+ 20 millions de F.CFP) alors que la Suisse, la Nouvelle-Zélande et le Canada ont été moins actifs en 2005 qu'en 2004.

Peu d'évolution du marché de la perle au niveau mondial...

Selon les données 2004 fournies par le Centre Français du Commerce Extérieur, le marché mondial des perles de culture brutes a peu évolué par rapport à 2003, le chiffre d'affaires est de 412 millions de dollars US, soit une légère diminution de 1,7 %.

La Polynésie confirme en 2004 sa place de leader sur le marché mondial des perles brutes avec 27 % de l'offre (25 % en 2003) suivi de près par l'Indonésie qui, en fournit 24 % comme en 2003. Ces deux zones adjointes à l'Australie représentent 70 % de l'offre mondiale de perles brutes.

Côté demande, loin en tête, le Japon et Hong Kong ont importé, en cumulé, 79 % du stock de perles offertes en 2004 (77 % en 2003), les États-Unis, troisième acheteur, se contentant de 7% du marché (9 % en 2003).

Toujours selon la même source, le Japon et l'Australie demeurent les principaux fournisseurs internationaux de perles de cultures travaillées avec respectivement 26 et 23 % d'un marché estimé à 787 millions dollars US en 2004, en augmentation de 33 % par rapport à 2003. La part de marché de la Polynésie, toujours en cinquième position, s'améliore, elle passe de 5 à 7 % entre 2003 et 2004.

Du côté des pays acheteurs, les États-Unis confortent leur leadership sur ce marché avec 35 % du total des achats de perles de cultures travaillées (32 % en 2003), devant Hong Kong qui en consomme 27 % (25 % en 2003). L'Italie, l'Allemagne et le Japon complètent, dans l'ordre, ce « quinté » de tête des acheteurs avec chacun une part de marché comprise entre 5 et 6 %.

C'est dans le domaine de l'exportation des ouvrages en perles fines ou de cultures que la Polynésie a le plus gagné en parts de marché. Elle pointe en effet à la sixième place des pays vendeurs avec 4 % du marché en 2004 (contre 2 % en 2003) bien loin cependant de la Chine (34 % du marché), de Hong Kong (20 %) ou du Japon

(14 %) qui en 2004 comme en 2003 sont les plus gros vendeurs d'un marché estimé à 90 millions de dollars US.

3. ÉTAT DES LIEUX DU SECTEUR PERLICOLE POLYNÉSIE

Le recensement général des lagons effectué entre novembre 2001 et août 2003 a fait ressortir que 31 îles abritent une activité de perliculture, parmi lesquels 4 appartiennent à l'archipel des îles de la Société et 27 à celui des Tuamotu-Gambier. Cet état des lieux a permis une remise à jour des bases de données et des plans du service de la perliculture puis la régularisation éventuelle des concessions hors la loi.

En fin d'année 2005, le service de la perliculture dénombre 541 concessions maritimes dédiées à la perliculture pour une surface totale de 10 000 hectares. Les Tuamotu, qui abritent 439 de ces concessions, concentrent 87 % de la surface perlicole totale. Avec 1 000 hectares d'exploitation accordés, l'archipel des Gambier compte pour sa part 55 concessions tandis que 47 autres sont installées dans les îles de la Société.

La procédure de régularisation et d'encadrement initiée par le service de la perliculture est toujours en cours mais fin décembre 2005, ce service avait déjà attribué 688 cartes professionnelles de producteurs d'huîtres perlières ou de perles. Les cartes professionnelles de producteurs de perles de culture (PCT) représentent plus de la moitié (55 %) et le restant est attribué aux producteurs d'huîtres (PHP). La procédure de régularisation se poursuit pour 196 autres cartes de producteurs (107 PHP et 89 PCT).

Les cartes professionnelles déjà délivrées correspondent à 404 concessions dont 48 se concentrent sur la production d'huîtres perlières, 108 ne font que de la production de perles brutes et 248 exercent parallèlement les 2 activités. Ces concessions sont très majoritairement localisées dans les Tuamotu qui accueillent 79 % du total, 11 % sont situées aux Gambier et les 10 % restants dans les îles de la Société, archipel où la production d'huîtres perlières est très peu pratiquée.

Depuis les travaux menés sur l'huître perlière dans le cadre du Programme général de recherche sur la nacre (PGRN), le service de la perliculture en collaboration avec les professionnels de la perle travaillent sur trois axes de recherche principaux : la rentabilité des exploitations, la pérennité et la sécurité de la filière perlicole. Ces programmes ont été financés partiellement par le deuxième contrat de financement.

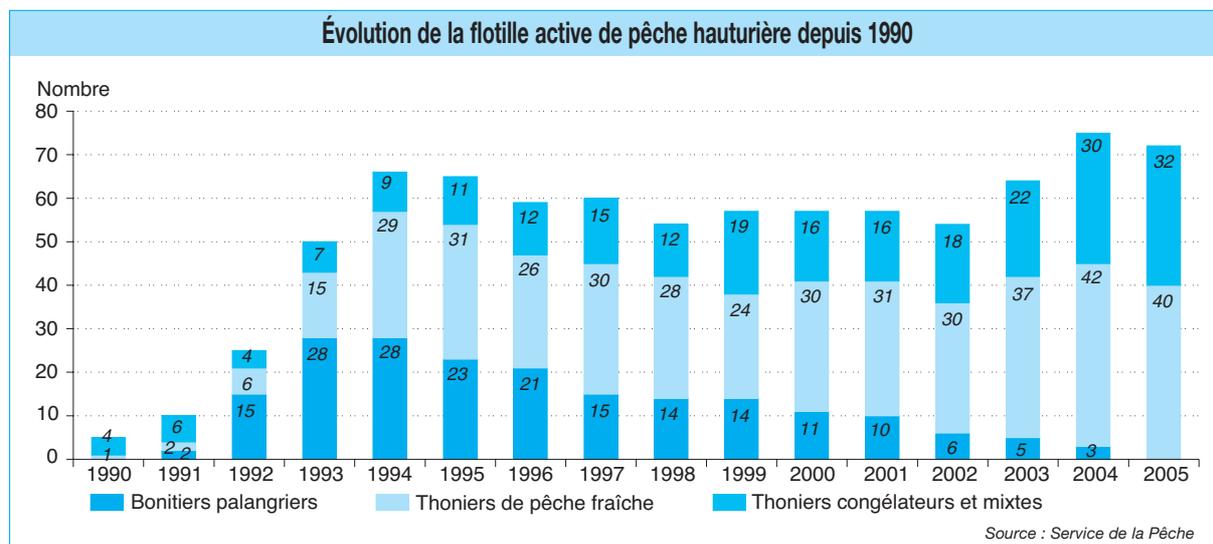
Nouvelle année difficile pour les professionnels de la pêche en Polynésie puisque, comme en 2004, le poisson s'est fait très rare dans les zones de pêche hauturière habituelles. La production est en baisse continue depuis 2001 en relation avec la raréfaction du thon blanc, principale espèce exploitée par les thoniers polynésiens. Cette détérioration durable des rendements remet en question la viabilité de la filière et certaines entreprises survivent uniquement grâce aux aides mises en place par les pouvoirs publics là où d'autres ont aussi purement et simplement dû stopper leur activité.

1. UNE FLOTILLE QUI SE STABILISE...

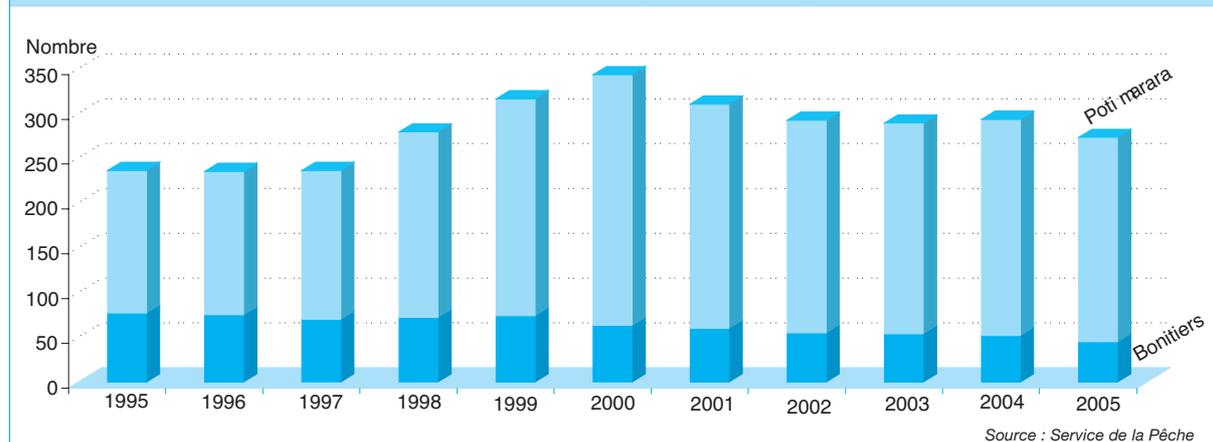
Après 3 ans d'augmentation, l'année 2005 marque une pause avec un nombre de navires en légère baisse, aussi bien pour la pêche hauturière que côtière.

La flottille de pêche hauturière a perdu 3 bâtiments, avec l'arrêt d'activité des 3 bonitiers palangriers encore opérationnels en 2004. Mais ce sont surtout la chute des rendements depuis 2003 et ses conséquences financières qui mettent à rude épreuve la pérennité du nombre d'armements et même celle de la Société d'économie mixte Tahiti Nui Rava'ai. Ainsi, même si le nombre de thoniers, qu'ils soient de pêche fraîche, mixte ou de congélation, est resté stable, en réalité, 13 bateaux ont cessé toute activité en 2005. Ces cessations sont passées inaperçues du fait de l'arrivée simultanée de 13 « nouveaux » bateaux au cours de l'année.

La flottille côtière semble être stabilisée en nombre d'unités, puisque depuis 2001 on compte entre 250 et 300 propriétaires de poti marara ou de bonitiers disposant d'une licence de pêche et en activité. La tendance la plus marquée, depuis la fin des années 90, dans l'évolution de cette flottille reste l'abandon progressif des bonitiers au profit des poti marara, plus petits, plus polyvalents dans les techniques de pêche possibles et plus économiques de fonctionnement et d'entretien.



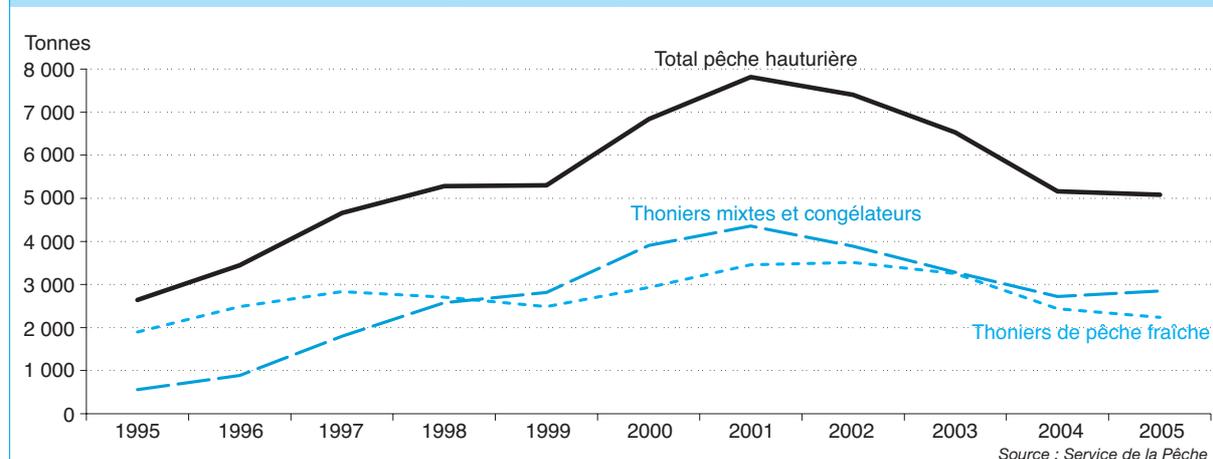
Évolution de la flotte active de pêche côtière depuis 1995



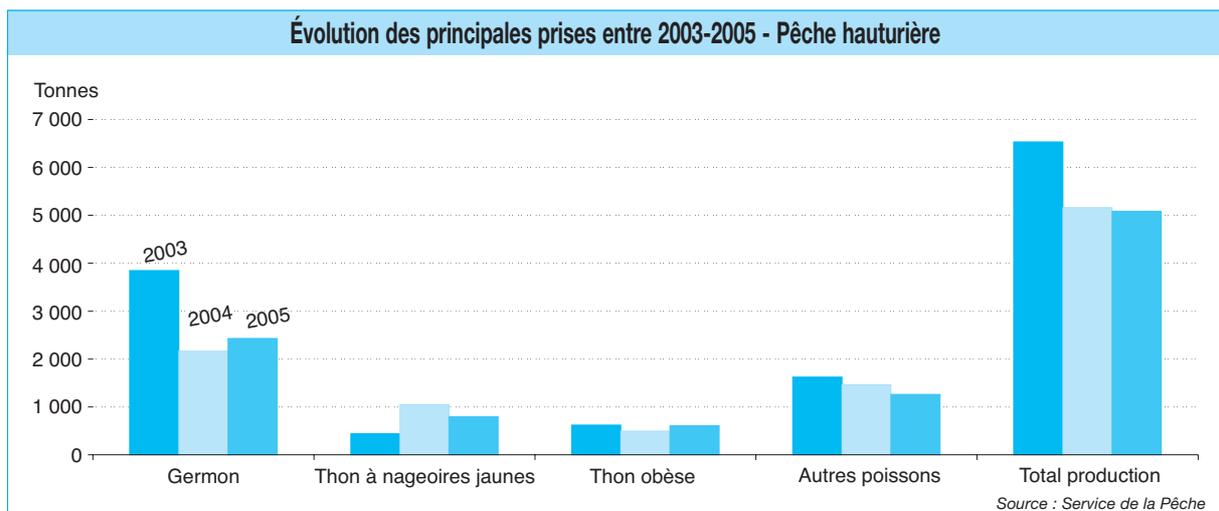
2. UN NIVEAU DE PRODUCTION QUI DEMEURE FAIBLE

La production globale est estimée à 7 000 tonnes en 2005, soit une contraction de 5 % par rapport à 2004 qui résulte essentiellement d'une diminution des prises de la pêche côtière de 13 %. La pêche hauturière ne présente de son côté qu'une très légère baisse de 1,5 % avec une production de 5 085 tonnes en 2005 contre 5 159 tonnes en 2004. Contrairement à l'évolution observée entre 2003 et 2004 où la diminution a été de plus de 20 %, en 2005, la capture de poissons du large semblerait donc se stabiliser. D'avis d'experts, la raréfaction du thon blanc (ou germon) dans les zones de pêche habituelles depuis 2003 serait due à la faiblesse d'amplitude des phénomènes climatiques el Niño et la Niña qui aurait provoqué une réallocation de la ressource au niveau du Pacifique. Il est difficile d'anticiper une amélioration de la production à court terme tant que les conditions océanographiques restent stables mais l'abondance du thon germon à l'échelle du Pacifique n'est pas remise en cause. Afin de s'adapter à la situation, les pêcheurs commencent à prospecter de nouvelles zones de pêche.

Évolution de la production de la pêche hauturière de 1995 à 2005

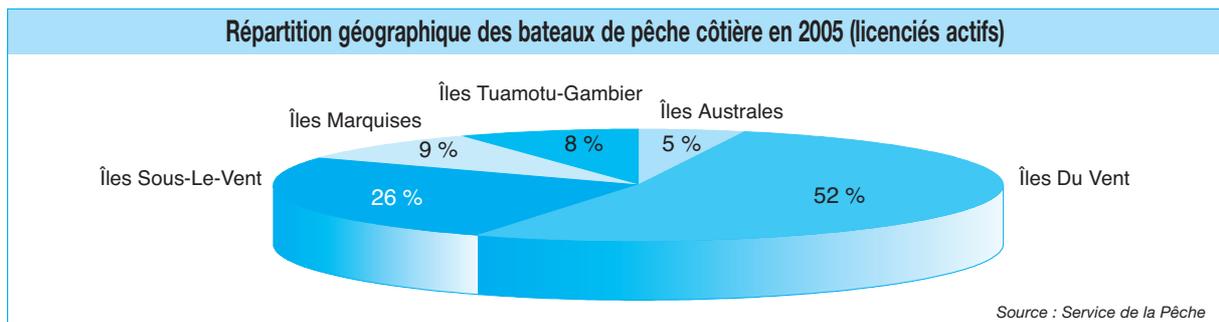


Les thons blancs, les thons à nageoires jaunes et les thons obèses représentent toujours les trois quarts des prises de la pêche hauturière (72 % en 2004 et 75 % en 2003). Depuis 2003, la quantité de poissons capturés a chuté principalement pour les thons blancs et dans une moindre mesure pour les autres types de prises.



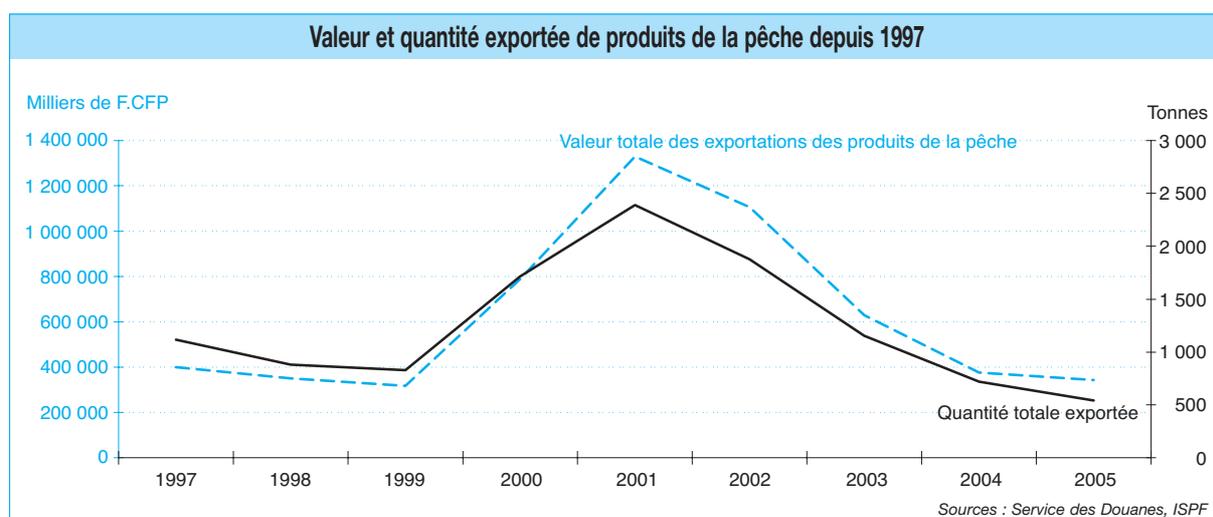
D'un point de vue rendement, 21,5 millions d'hameçons ont été lâchés en 2005 contre 22,5 millions en 2004 et pour 100 hameçons lâchés, les prises ont été en moyenne de 24 kilos en 2005 contre 23 en 2004. Cette légère amélioration est en grande partie liée à la hausse du rendement des thoniers mixtes ou congélateurs qui, de part leur rayon d'action plus important, ont pu prospecter de nouvelles zones de pêches et cibler d'autres ressources.

Les prises de la pêche côtière représentent le quart de la production totale. Avec 1 857 tonnes déclarées, les captures sont en baisse de 13 % par rapport à 2004 (2 140 tonnes). Si la dispersion des pêcheurs actifs licenciés sur l'ensemble des archipels de Polynésie rend délicate la récolte des données concernant leurs captures, la pêche côtière ne doit pas être sous-estimée dans l'ensemble de la filière pêche. Depuis 1996, année où l'accent a été mis sur le développement de la flottille hauturière, la pêche côtière représente bon an mal an entre 20 et 30 % de la production professionnelle totale de poisson du large. La bonite, le thon à nageoires jaunes et le mahi mahi sont toujours les poissons les plus capturés dans ce type de pêche dont ils constituent 75 % des prises en 2005.

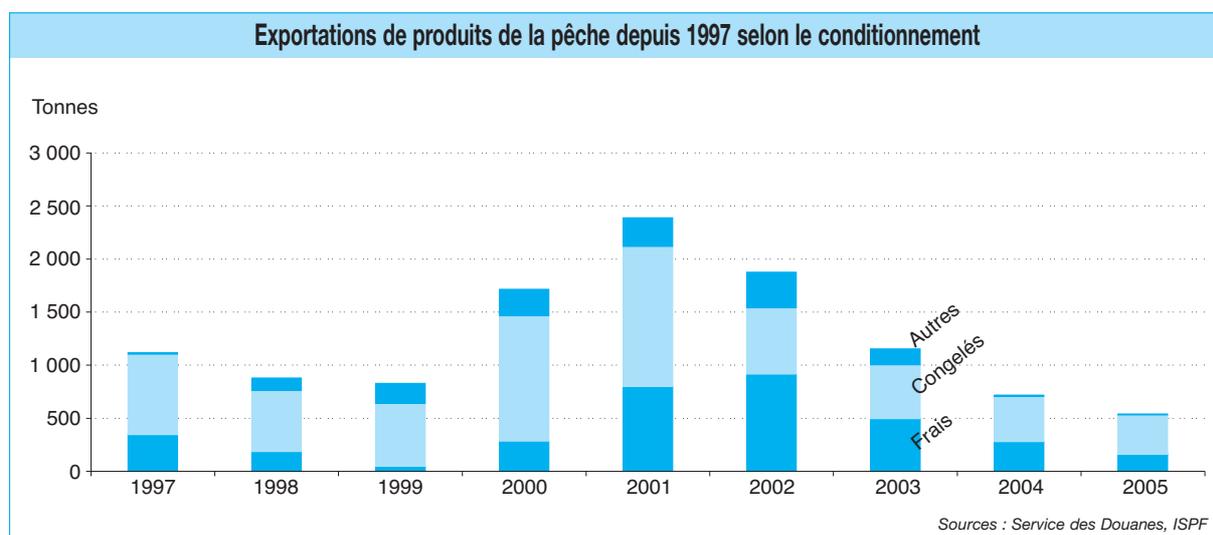


3. DES EXPORTATIONS TOUJOURS EN BAISSSE

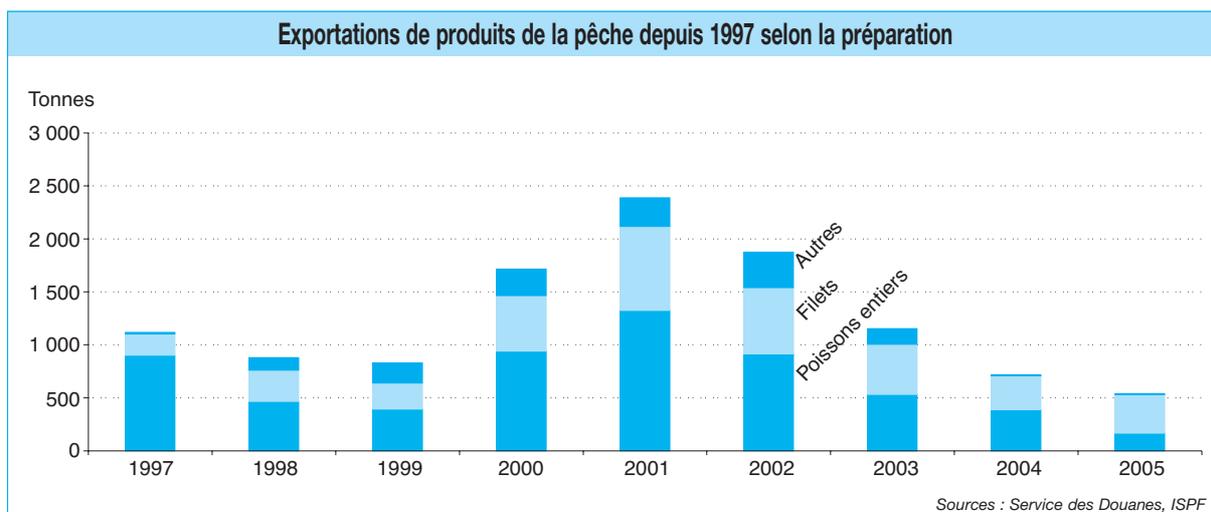
En 2005, comme en 2004, la tendance suivie par les exportations de produits de la pêche (hors poissons d'ornements) est à la baisse, que ce soit en volume (-25 % par rapport à 2004) ou en valeur (-9 %). La Polynésie a en effet exporté pour 340 millions de F.CFP en 2005 (380 millions en 2004) de produits de la pêche pour un poids brut total de 540 tonnes (720 en 2004).



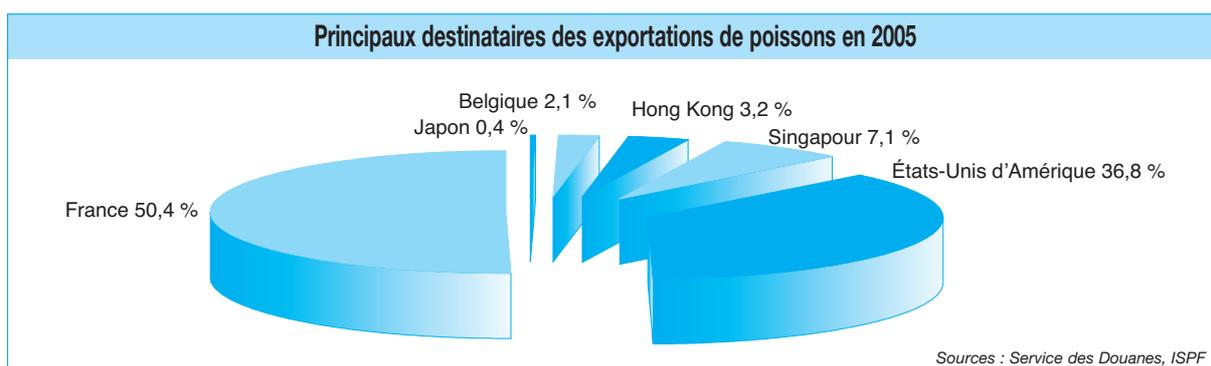
Si les exportations baissent encore cette année en volume, le fait est principalement imputable à la faiblesse de la production de la pêche hauturière, production qui alimente aussi un marché local généralement plus rémunérateur que le marché international. D'autre part, si la baisse des exportations en volume est plus marquée que la baisse en valeur, entre 2004 et 2005, cela s'explique en grande partie par l'amélioration de 13 % du prix au kilo du produit phare à l'export : le filet de thon congelé.



En volume, entre 2004 et 2005, la baisse est moins marquée pour les produits congelés (-14 %) que pour les produits frais (-42 %). Parallèlement ce sont les exportations de poissons entiers qui marquent le recul en 2005, avec 45 % de baisse pour les poissons frais et 90 % pour les poissons congelés par rapport à 2004, tandis que les exportations de filets (frais ou congelés) sont en hausse de 13 %.



La France est devenue en 2005 le premier marché destinataire des poissons polynésiens avec 50 % des produits de la pêche exportés, reléguant les États-Unis, premier acheteur historique, à la seconde place avec 37 % des exportations. L'Europe est surtout cliente de congelés tandis que les États-Unis, plutôt demandeurs de poissons frais, sont en concurrence directe avec le marché local, plus rémunérateur.



4. POLITIQUE DE SOUTIEN DE LA FILIÈRE

Les pouvoirs publics aident le développement de la filière et, dans la période actuelle, la soutiennent à la fois sur le plan technique, économique et financier.

L'aide scientifique et technique, apportée depuis plusieurs années, a conduit à la mise en place, fin 2005, de stations satellites donnant des informations techniques précieuses aux pêcheurs et à la préparation de nouvelles expéditions halieutiques visant à repérer de nouvelles zones propices à la pêche.

Un audit du secteur de la pêche a été lancé courant 2005, de façon à mieux appréhender la structure des charges et coûts pesant sur les pêcheurs, ce qui permettra une meilleure adéquation des aides apportées aux problématiques rencontrées. Cet audit sera complété par une étude de viabilité au cas par cas.

Parallèlement, de nombreuses mesures de soutien ont été mises en place début 2005 : aide consentie sur le prix du gasoil ainsi que sur la glace ; aide sur le tarif du fret aérien pour les produits frais de la pêche hauturière ; mise en place d'un fond de péréquation axé sur le taux du dollar pour soutenir l'exportation de la production hauturière. Ces aides sont intervenues parallèlement aux installations de dispositifs de concentration du poisson (DCP) autour de Tahiti et Moorea visant à soutenir la pêche côtière.

Entreprises polynésiennes

L'année 2005 enregistre une augmentation des créations et réactivations des entreprises (1) ainsi que la poursuite de la baisse des radiations (-7,5 % par rapport à 2004) déjà entamée depuis plusieurs années. Comparé à 2004, le nombre de créations d'entreprises a été multiplié par quatre, soit 310 créations nettes.

Le secteur tertiaire reste majoritaire et représente 69 % du parc des entreprises ainsi que 69 % des créations.

La structure des entreprises évolue peu : prédominance du secteur tertiaire, une majorité de petites entreprises individuelles et une forte concentration sur les Îles Du Vent.

1. CRÉATION D'ENTREPRISES : DYNAMISME DES SERVICES

Le secteur des services, hors commerce, enregistre le taux d'inscription le plus élevé avec 48 % du total des créations. C'est encore le poste de « l'immobilier, locations et services aux entreprises » qui se montre le plus dynamique en représentant 30 % des inscriptions du secteur, puis les « services collectifs, sociaux et personnels » (26 %), les « hôtels et restaurants » (14 %) et la « santé et action sociale » (12 %). Les autres services regroupent les « transports et communications », les « activités financières » et « l'éducation ».

Le secteur le plus créatif est celui du commerce, il constitue à lui seul 21 % du total des créations, bien loin devant les autres activités de services et il dépasse largement les branches industrie et construction. Le poste « commerce de détail et réparation d'articles domestiques » domine avec 60 % des unités créées et plus particulièrement l'activité des représentants de commerce et démarcheurs qui tire à la hausse les créations (22 % des créations du secteur du commerce). Le « commerce de gros et intermédiaires du commerce » arrive en seconde position avec 30 % des créations puis le « commerce et réparation automobile » qui est un poste plus restreint car très spécialisé avec 10 %.

Parmi les autres secteurs, traditionnellement pourvoyeurs d'entreprises, on retrouve l'industrie qui représente 15 % des inscriptions totales et en particulier l'industrie alimentaire, principal vivier des industries, rassemblant 54 % des créations. C'est essentiellement l'activité des plats préparés qui tire à la hausse le nombre des créations dans le domaine alimentaire puisqu'elle représente 60 % des unités créées.

La construction représente 16 % des créations et reste un bastion de l'activité sur le territoire. Ce sont surtout les petits travaux de finition et la construction de maisons et bâtiments qui dominent la profession avec respectivement 34 % et 36 % des unités créées.

(1) Le champ de l'analyse des entreprises est restreint aux secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce et des services (champ ICS) dans le but d'une appréhension plus économique du monde des entreprises. En 2005, ce champ ICS représente 41 % du parc d'entreprises polynésiennes ; les 59 % restant étant constitué par le secteur public (administration), les associations, le secteur primaire et autres sociétés civiles.

Mouvement des entreprises en 2004 et 2005

Unité :	2004	2005	Variation 2005 / 2004	
	nombre	nombre	nombre	%
Entreprises actives au 31 décembre	18 259	18 910	651	3,5
Entreprises créées durant l'année	1 918	2 004	86	4,5
Entreprises radiées durant l'année	1 832	1 694	-138	-7,5
Entreprises réinscrites durant l'année	572	647	75	13,1

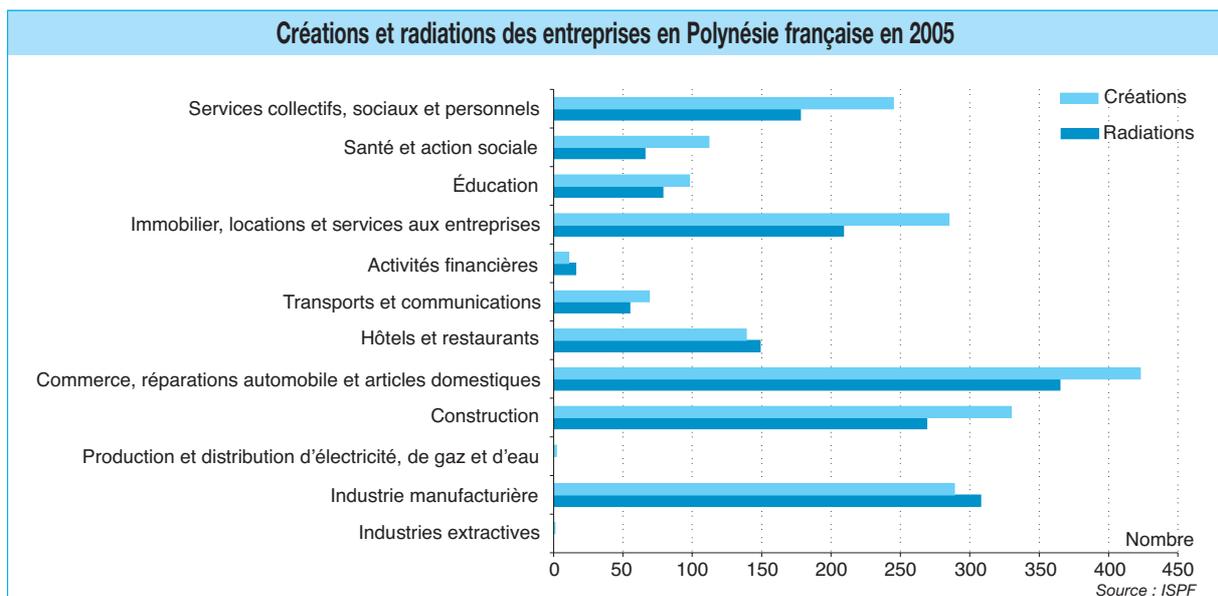
Source : ISPF

2. FORTE ROTATION DE L'ACTIVITÉ

En 2005, les radiations continuent de diminuer. D'une manière générale, les secteurs les plus porteurs de créations sont aussi ceux où les radiations sont les plus nombreuses ; en outre, les radiations concernent surtout des activités de nature temporaire ou sans grande qualification. Par ordre d'importance et par secteur, les services ont le plus fort pourcentage de radiations avec 44 % et le segment « immobilier, locations et services aux entreprises » en réalise à lui seul 28 %, viennent ensuite le commerce avec 22 %, l'industrie avec 18 % et enfin la construction avec 16 %. Dans le total des radiations du commerce, les représentants constituent 26 %, dans l'industrie, l'activité des plats préparés cumule 32 % des radiations et dans la construction, les petits travaux de finition totalisent 47 % des radiations et la construction de maisons et bâtiments, 26 %.

Toutefois, ces radiations ne représentent que 9 % du parc des entreprises productives et restent inférieures au nombre de créations. Le taux de création d'entreprises s'établit à 11 %. Parallèlement, le nombre d'entreprises personnelles ayant repris une activité après une cessation ou radiation s'élève à 647 unités et augmente d'autant le nombre des créations ce qui montre une grande rotation des activités dans le temps et un fort dynamisme.

Créations et radiations des entreprises en Polynésie française en 2005



Source : ISPF

Sur les 2 004 entreprises créées durant l'année 2005, 173 unités ont cessé leur activité au 31 décembre dont 54 % dans les services, 27 % dans le commerce, réparations automobile et d'articles domestiques avec une forte proportion des représentants de commerce (activité souvent temporaire), 8 % dans la construction et 11 % dans l'industrie.

3. CONCENTRATION GÉOGRAPHIQUE AUX ÎLES DU VENT

Le stock d'entreprises du champ ICS inscrites au répertoire des entreprises s'élève à 18 910 unités au 31 décembre 2005 soit une progression de 3,5 % sur un an. Les entreprises polynésiennes restent fortement concentrées sur les Îles Du Vent qui regroupent 78 % des entités productives.

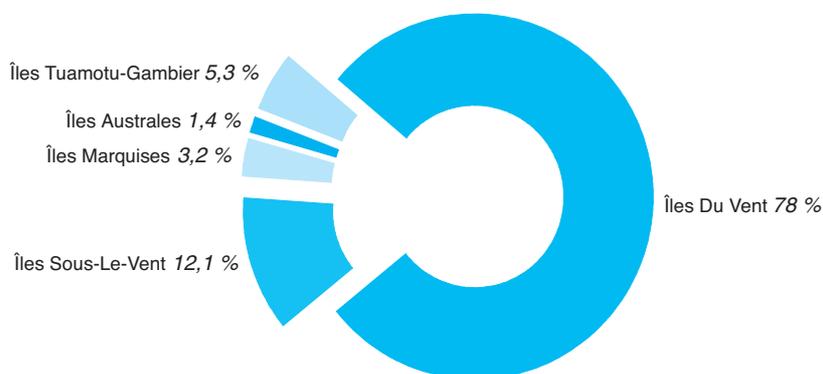
Papeete demeure le principal pôle d'implantation des entreprises des Îles Du Vent puisque 30 % d'entre elles y ont leur siège social. On trouve en second lieu Punaauia (13 %) et ensuite Faa'a (11 %). Géographiquement 58 % des entreprises du territoire relevant des secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce et des services se situent entre Mahina et Paea, les entreprises cherchant à se rapprocher de la capitale afin de bénéficier d'un marché plus large et d'infrastructures plus développées.

Les Îles Sous-Le-Vent accueillent 12,1 % des entreprises. Elles sont majoritaires dans le secteur du « commerce, réparations automobile et d'articles domestiques ». Les Tuamotu-Gambier regroupent 5,3 % des entreprises, les activités de pêche et de perle n'étant pas comptabilisées c'est le commerce qui devient l'activité dominante. Les Marquises avec 3,2 % du parc des entreprises se démarquent par une activité plus portée sur l'industrie. Les Australes sans le secteur primaire ne rassemblent plus que 1,4 % des entreprises du champ ICS essentiellement dans le commerce.

4. UNE MAJORITÉ D'ENTREPRISES INDIVIDUELLES

La majorité des entreprises du territoire sont de petite taille : 87 % d'entre elles se composent de une ou deux personnes. Elles sont constituées essentiellement (80 %)

Répartition géographique des entreprises en Polynésie française en 2005



Source : ISPF

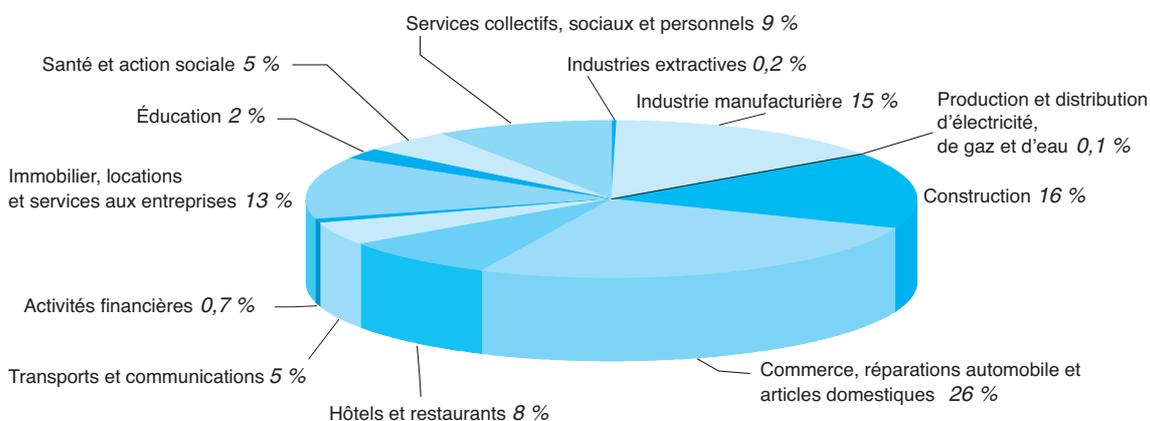
par des entrepreneurs individuels. Cette forme juridique a l'avantage de simplifier les démarches administratives et d'être immédiatement opérationnelle.

Les sociétés commerciales les plus représentées sont les SARL (Sociétés À Responsabilité Limitée) avec 2 076 unités, puis les EURL (Entreprises Unipersonnelles à Responsabilité Limitée) avec 594 unités et les SNC (Sociétés en Nom Collectif) avec 524 unités.

5. UN SECTEUR TERTIAIRE DOMINANT

Les entreprises polynésiennes du champ ICS sont concentrées pour 69 % dans le secteur tertiaire qui regroupe à la fois le commerce (26 %), les services collectifs, personnels et aux entreprises, les transports et communications, l'hôtellerie restauration, l'immobilier, les activités financières, l'éducation, la santé. Ce large panel d'activités favorise cette concentration d'entreprises. Elles sont moins nombreuses dans l'industrie qui en rassemble 15 %, l'absence de ressources naturelles pénalisant le développement de ce secteur. Le secteur de la construction reste stable avec 16 % du parc d'entreprises.

Répartition des entreprises par secteur d'activité en Polynésie française en 2005



Source : ISPF

Bâtiment et Travaux Publics

Le bilan 2005 de l'activité du secteur du BTP est globalement meilleur que celui de 2004. Toutefois, au travers des différents chiffres et indicateurs observés, les résultats sont contrastés. La demande, qu'elle soit publique ou privée, est en augmentation, mais l'amplitude de cette progression est plus marquée dans le secteur privé. Dans la commande publique, contrairement aux années précédentes, l'activité du « Bâtiment » prédomine sur celle des « Travaux publics ».

1. ÉVOLUTION GLOBALE DU SECTEUR

Sur la période 2000 – 2003, le secteur du BTP a connu une croissance continue de son chiffre d'affaires* qui passe de 32,4 milliards à 49,7 milliards de F.CFP (+53 %). Cette augmentation compense le recul de l'activité observée en 2004 : -3 % soit une baisse de 1,5 milliard de F.CFP en un an. Les données de l'année 2005, encore provisoires, indiquent une progression annuelle de 3,9 % ; le chiffre d'affaires retrouve le niveau de 2003, et franchit la barre des 50 milliards de F.CFP.

L'offre du secteur de la construction est toujours dynamique. En témoigne la prépondérance des créations d'entreprises (331) sur les radiations (268). Le répertoire des entreprises (RTE) a recensé 3 003 entreprises relevant du champ ICS** en 2005 alors que 2 800 entreprises ont été répertoriées l'année précédente (+7 %).

Le regain d'activité se remarque également en matière d'emploi. Après la forte baisse des effectifs salariés constatée en 2004 (-8 %), la situation s'améliore en 2005. Les effectifs progressent de 14 % en variation annuelle et de 2 % en moyenne annuelle sur les 2 dernières années, soit 6 000 emplois salariés recensés au 31 décembre 2005.

À l'opposé, les importations civiles de ciment sont plus faibles en 2005. En valeur, elles totalisent un montant annuel de 1,4 milliard de F.CFP en baisse de 5,3 % par rapport à 2004 et un volume de 131 000 tonnes en diminution de 13,5 % contre 151 000 tonnes en 2004.

2. DEMANDE PUBLIQUE EN PROGRESSION

En 2005, une enveloppe globale de 24 milliards de F.CFP est consacrée aux dépenses publiques liquidées soit une majoration de 5,7 % comparée à 2004. Ceci comprend 13,6 milliards de F.CFP de dépenses liées au bâtiment et 10,5 milliards de F.CFP relevant des travaux publics. Contrairement aux trois dernières années, l'année 2005 est plus favorable au bâtiment (56 %) qu'aux travaux publics (44 %) marquant ainsi une différence de conjoncture liée au contexte politique.

* : ce chiffre d'affaires est basé sur les montants déclarés de la TVA - Situation au 06 juillet 2006.

** : le champ ICS est depuis 2002 la nomenclature utilisée pour l'analyse des entreprises. Il se limite aux secteurs productifs que sont l'Industrie, la Construction, le Commerce et les Services.

Dépenses publiques d'équipements liquidées

Unité :		2005	2004*	Variation 2005 / 2004
		F.CFP	F.CFP	%
Bâtiment				
Total des investissements		13 604 770 846	9 794 298 922	38,9
dont :	Construction hors logement	7 769 253 805	5 709 077 907	36,1
	Construction logement	4 680 485 072	3 783 954 041	23,7
	Rénovation hors logement	722 631 969	301 266 974	139,9
	Rénovation logement	432 400 000	-	
Travaux publics				
Total des investissements		10 543 680 269	13 051 749 193	-19,2
dont :	Infrastructures routières et aéroportuaires	5 769 916 940	5 953 260 000	-3,1
	Infrastructures maritimes	3 887 000 000	5 163 770 000	-24,7
Total Bâtiment et Travaux Publics		24 148 451 115	22 846 048 115	5,7

* : La différence de chiffres observée sur l'année 2004 par rapport aux chiffres publiés dans le supplément Te Avei'a 2004 est due à une arrivée tardive de certaines données et à une modification de la nomenclature employée. Les « travaux électriques », les « terrassements », les « viabilisations » et les « autres travaux publics » totalisent un supplément de 1 milliard de F.CFP. Des travaux de l'Établissement des Grands Travaux (EGT) et du Port autonome de Papeete, d'une valeur de 1,3 milliard de F.CFP, complètent les dépenses en « infrastructures maritimes ».

Mise à jour en août 2006 Sources : État - Administration territoriale - Communes - ISPF

La commande publique dans l'activité bâtiment est soutenue à 70 % par trois grandes catégories de construction :

- ▶ l'infrastructure sanitaire (4,6 milliards de F.CFP) avec principalement la poursuite du chantier du nouveau Centre hospitalier de la Polynésie française. Les travaux doivent se terminer en juillet 2007 et l'inauguration est prévue pour juillet 2008. Le coût total estimatif se monte à 25 milliards de F.CFP pour la partie construction de bâtiments.
- ▶ les logements sociaux (3,2 milliards de F.CFP) répartis entre l'Office Polynésien de l'Habitat (OPH) et le Fonds de Développement des Archipels (FDA) – anciennement Fonds d'Entraide aux Îles (FEI). L'OPH a construit cette année 257 logements répartis à parts égales en habitat dispersé et en habitat groupé pour un montant total de 2,7 milliards de F.CFP. Le FDA a installé majoritairement des fare MTR aux Îles Sous-Le-Vent et aux Tuamotu-Gambier avec 74 logements dans chaque archipel.
- ▶ les constructions scolaires (1,7 milliard de F.CFP) où l'investissement de la Direction des Enseignements Secondaires (DES) diminue depuis 2003. En effet, il n'est que de 697 millions de F.CFP soit trois fois moins qu'en 2003 où le montant dépensé était le plus élevé de ces 10 dernières années grâce à la construction du lycée hôtelier de Punaauia.

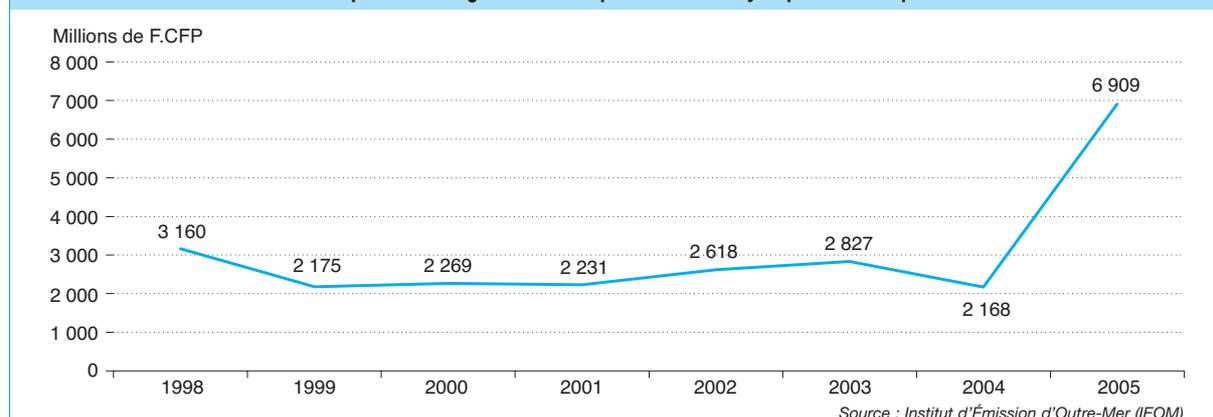
La baisse annuelle de 19 % observée dans les travaux publics n'a pas affecté l'importance des travaux en matière d'infrastructures routières et aéroportuaires. Ils sont toujours en première position pour un montant de 5,8 milliards de F.CFP suivi des infrastructures maritimes (3,8 milliards de F.CFP).

À Tahiti, l'achèvement de la Place Jacques Chirac, l'aménagement de Toata et Paofai, la rénovation d'un tronçon de la RDO et la fin des travaux de la route traversière de Papeete à Mataiea sont les principaux engagements de l'année. Dans l'archipel des Marquises, la réalisation de la route traversière reliant Terre déserte à Taiohae se poursuit.

Malgré un budget primitif de 27 milliards de F.CFP en 2005 plus faible que celui de 2004 (35 milliards de F.CFP), les dépenses d'investissements publics réalisées en 2005 dépassent les prévisions annuelles puisque le taux de réalisation est de 120 %

Bâtiment et Travaux Publics

Prêts pour aménagements et réparations octroyés par les banques



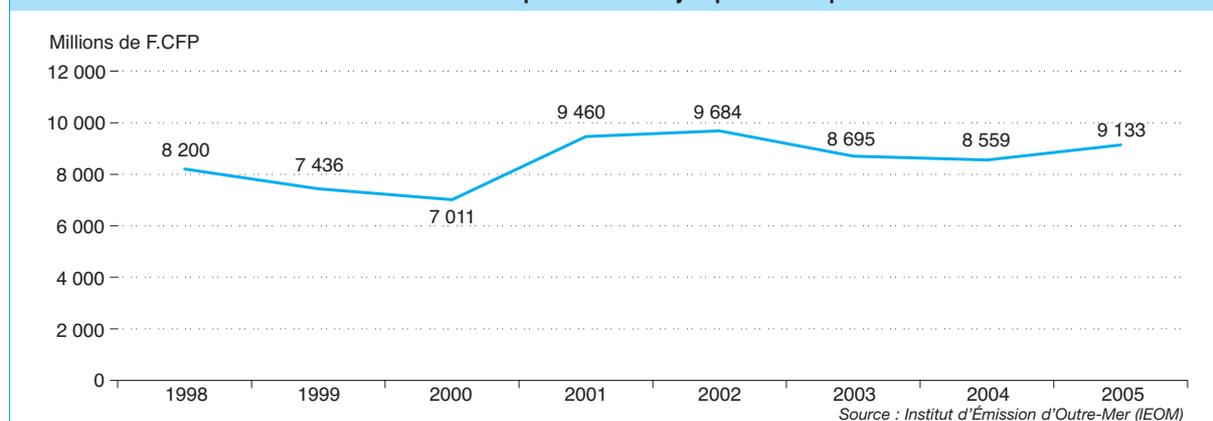
alors que celui de 2004 n'avait été que de 90 %. Les dépenses effectives de 2005 sont supérieures de 1,1 milliard de F.CFP à celle de 2004.

Les grands travaux sont toujours d'actualité mais avancent lentement. Le développement de la zone industrielle de Taravao avec le port de Faratea (le projet sera finalisé en 2006), l'aménagement du Front de Mer de Papeete, le projet de voie rapide vers la Presqu'île et le programme d'assainissement des eaux usées de l'agglomération de Papeete (de Paea à Arue) sont encore au stade des études.

3. LA DEMANDE PRIVÉE DES PARTICULIERS SE REPREND

Après une année 2004 en léger retrait de 2 % sur l'ensemble des prêts de logements accordés par les banques locales, le montant global de l'année 2005 atteint le record des 19,5 milliards de F.CFP pour 2 572 prêts octroyés. Par rapport à 2004, l'augmentation est de 80 % en volume et de 27 % en valeur. Cette remarquable progression est principalement liée la demande de prêts pour l'aménagement de la maison.

Prêts à l'habitat personnel octroyés par les banques



En effet, la valeur globale des prêts pour aménagements s'élève à 6,7 milliards de F.CFP au 31 décembre 2005. Elle a triplé en un an avec une moyenne de 4 millions de F.CFP par prêt. Ce soudain enthousiasme provient en partie du dispositif d'aide au maintien de l'activité des entreprises du second œuvre. Les taux d'intérêt sur ce type de prêts sont plus attractifs. Ainsi le nombre de dossiers est passé de 595 en 2004 à 1 728 en 2005.

La demande des prêts à l'habitat personnel progresse aussi, mais plus modérément avec une variation annuelle de 11,6 % soit 77 prêts accordés en plus par rapport à 2004. Le prêt moyen est de 12 millions de F.CFP soit un total de 9,1 milliards de F.CFP pour 738 prêts. Le quatrième trimestre 2005 a été remarquable avec une forte hausse de 57 %, effet direct de la mise en place des prêts à taux bonifié ; 3 milliards de F.CFP ont été accordés contre 1,9 milliard de F.CFP sur la même période en 2004.

Au 31 décembre 2005, la CPS (Caisse de Prévoyance Sociale) compte 65 800 emplois salariés au Régime Général des Salariés et 10 286 personnes immatriculées au Régime des Non Salariés. Les effectifs salariés progressent de 3,9 % par rapport à 2004 contrairement aux non salariés en légère régression à -0,9 %.

Cette augmentation des effectifs salariés est à mettre au compte du secteur de la construction dont la reprise s'est accentuée au cours de l'année et à la bonne santé des transports aériens.

En équivalent temps plein, le salaire moyen global progresse de près de 2 %.

1. EFFECTIFS SALARIÉS : RETOUR VERS LA CROISSANCE

Au 31 décembre 2005, 65 800 emplois salariés sont déclarés à la Caisse de Prévoyance Sociale, soit une hausse de 3,9 % sur un an. Cette progression significative est équivalente à celle observée en moyenne annuelle sur dix ans. Après l'année 2003 qui avait montré des signes d'affaiblissement avec +2,1 % et plus encore l'année 2004 où l'accroissement était faible à +0,3 %, 2005 voit donc le retour de la croissance sur le marché de l'emploi. Dès le mois de mai, le retard pris en 2004 était comblé, les effectifs regagnant puis dépassant le niveau de juin 2004 (63 800 emplois).

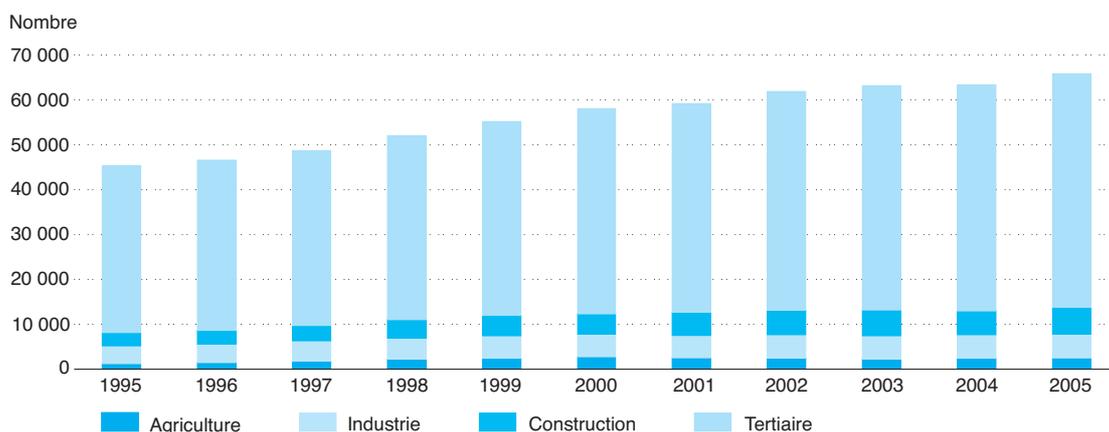
La relance du secteur du BTP et une stabilité politique retrouvée ont nettement favorisé ce retournement de tendance. Le BTP participe pour 30 % à la création des nouveaux emplois et pour 8 % au total des emplois.

Les effectifs salariés du secteur primaire sont en hausse de 2 % en un an et atteignent 2 500 emplois en décembre 2005. Deux activités ont plus particulièrement créé de l'emploi : le secteur de la pêche hauturière qui représente 3 % du total des emplois du secteur primaire retrouve un peu de dynamisme avec 38 emplois supplémentaires ; les effectifs de l'activité de réalisation et d'entretien des plantations ornementales progressent de 6 %. Les emplois de la perliculture (68 % des emplois) se stabilisent à 1 700 emplois salariés alors que la culture des légumes et maraîchage (140 emplois) diminue de 14 %.

La branche de l'industrie enregistre une faible progression de ses effectifs (+1,1 % sur un an) et atteint 5 300 emplois salariés à la fin 2005. Les industries agro-alimentaires (28 % de l'emploi industriel) voient leurs effectifs croître de 4 %, les industries extractives de 14 %, l'industrie chimique de 11 % et la production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau de 5 %. Les effectifs de la métallurgie et le travail des métaux (-5 %) ainsi que la fabrication de matériel de transport (-9 %), les autres industries manufacturières (-7 %) et les industries de l'habillement et du textile (-12 %) diminuent.

Malgré la perte de 500 emplois de décembre 2003 à décembre 2004, les effectifs du BTP ont rattrapé leur retard pour se porter à 6 000 emplois salariés (+14,2 % soit 700 nouveaux emplois). Cet accroissement est principalement imputable aux activités qui étaient en recul en 2004. Ainsi, le secteur du gros œuvre (44 % des emplois, soit 2 600 postes) progresse de 20 % (soit +400 emplois). Le second œuvre, avec 1 900 emplois suit la même tendance (+17 %, soit +300 emplois). Ces augmentations sont en partie liées aux dispositifs publics d'aide à la construction (Prêts Bonifiés, PAB et

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ PAR GRAND SECTEUR



PHB), et à une commande publique plus dynamique que l'année précédente (Centre hospitalier de Polynésie française, aéroports, etc.) qui a permis au secteur des travaux publics de se maintenir à 1 500 emplois (+3 % sur un an).

Si l'année 2004 fut morose pour les effectifs salariés du secteur tertiaire (+0,8 %), en 2005 le nombre d'emplois progresse de 3,2 % et représente 52 000 postes. Le secteur des transports et communications, 12 % des effectifs du tertiaire, est le plus tonique en terme de créations d'emplois avec une hausse de 8,3 % sur un an. L'intégration en tant que personnel salarié à Air Tahiti de personnes jusque-là prestataires de services et l'achat du cinquième Airbus de la compagnie Air Tahiti Nui expliquent pour partie ce dynamisme. Si l'on excepte ces deux entreprises, l'augmentation du secteur des transports et communication n'est plus que de 1,4 % sur l'année.

Contribution des activités à la création d'emplois

Secteur d'activité	2003	2004	2005	Variation 2005 / 2004	
				Absolue	Relative
	nombre	nombre	nombre	nombre	%
Administration publique	14 262	14 051	14 303	252	1,8
Commerce, réparations automobile et d'articles domestiques	9 672	9 851	10 095	244	2,5
Hôtels et restaurants	6 507	6 695	6 752	57	0,9
Transports et communications	5 681	5 852	6 339	487	8,3
Construction	5 738	5 262	6 009	747	14,2
Industrie manufacturière	4 463	4 605	4 616	11	0,2
Immobilier, locations et services aux entreprises	4 453	4 390	4 490	100	2,3
Santé et action sociale	3 068	3 114	3 225	111	3,6
Services collectifs, sociaux et personnels	2 866	2 840	3 002	162	5,7
Pêche, aquaculture, services annexes	1 625	1 716	1 758	42	2,4
Activités financières	1 488	1 533	1 575	42	2,7
Activités des ménages	1 339	1 332	1 388	56	4,2
Éducation	654	729	840	111	15,2
Agriculture, chasse, sylviculture	710	728	735	7	1,0
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	488	496	522	26	5,2
Industries extractives	150	157	179	22	14,0
Effectif global	63 164	63 351	65 828	2 477	3,9

Sources : Caisse de Prévoyance Sociale (CPS), ISPF

Les effectifs des services collectifs sociaux et personnels se sont accrus de 6 % sur un an. Tous les secteurs du tertiaire sont en hausse, les plus faibles augmentations étant à mettre au crédit de l'hôtellerie restauration (où les fermetures d'établissements se sont compensées sur les autres structures d'hôtellerie) et de l'administration publique avec respectivement près de 1 % et 2 % de progression.

Le secteur tertiaire concentre 79 % des emplois, le BTP 9 %, le secteur de l'industrie 8 % et le secteur primaire 4 %.

2. STRUCTURE DES EFFECTIFS SALARIÉS

La répartition de l'emploi salarié est de 72,7 % dans le secteur privé, en légère augmentation par rapport à 2004 et de 27,3 % dans le secteur public.

Le nombre d'emplois des Sociétés Anonymes (-400 postes) et des Sociétés en Nom Collectif (-150) diminue tandis que celui des autres formes juridiques progresse de 50 % (+900 emplois) et celui des autres sociétés de 76 % (+700 emplois).

Les hommes occupent 57 % des emplois salariés, contre 43 % pour les femmes. La répartition par âge montre que le tiers des salariés est âgé de 26 à 35 ans, 30 % ont entre 36 et 45 ans, 17 % ont 25 ans et moins, 17 % entre 46 à 55 ans et 4 % plus de 55 ans.

Les employeurs enregistrés aux Îles Du Vent déclarent 88 % des emplois salariés (dont 47 % à Papeete), 6 % sont enregistrés aux Îles Sous-Le-Vent, 4 % aux Tuamotu-Gambier, 1 % aux Marquises et 1 % aux Australes.

3. LE SALAIRE MOYEN PROGRESSE

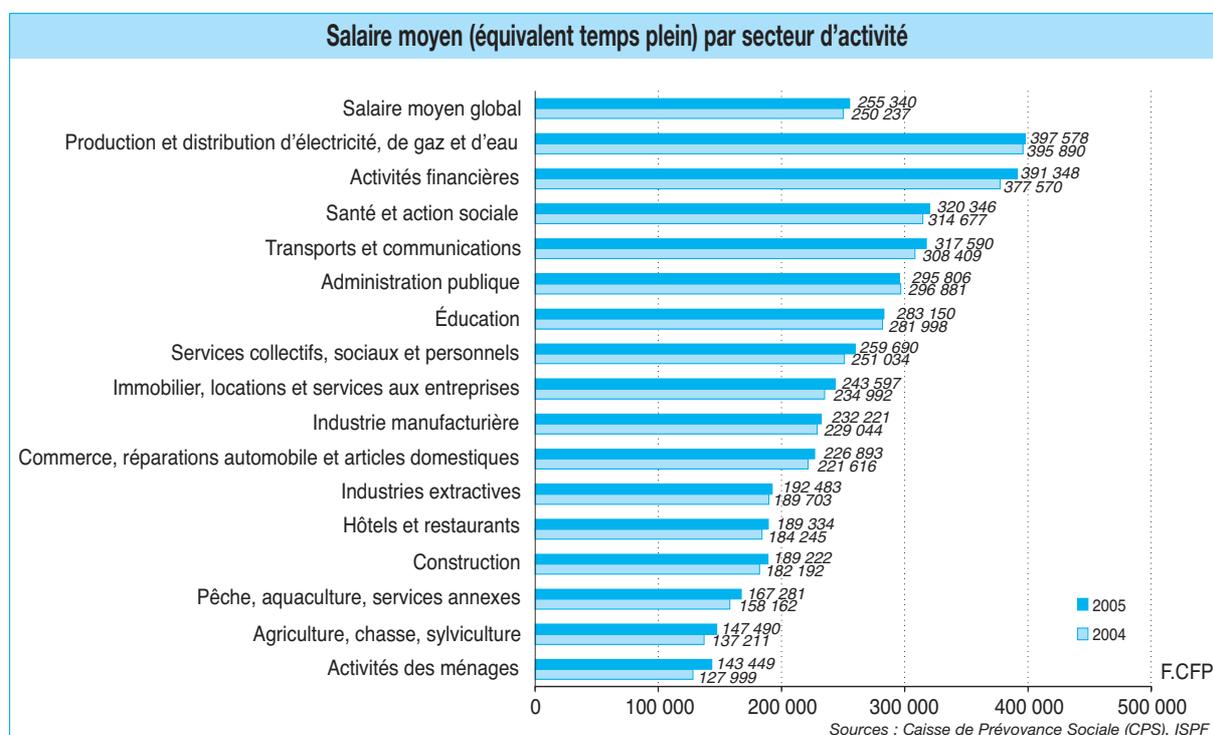
La masse salariale du RGS (Régime Général des Salariés) s'est élevée à 174 milliards de F.CFP, en progression de 5 % par rapport à 2004. Cette progression est le fruit de la hausse des rémunérations et des effectifs, il n'y a pas comme en 2003 un effet mécanique induit par une modification du montant de plafond des salaires déclarés à la CPS, celui reste inchangé à 750 000 F.CFP. Jusqu'en 2002, il était de 650 000 F.CFP et avait été déplacé au plafond actuel en 2003.

En 2005, le montant du SMIG est resté stable à 125 000 F.CFP, après deux hausses successives en 2004. La première augmentation effectuée en mai a porté le SMIG de 105 985 F.CFP à 110 000 F.CFP, la seconde, en décembre, à 125 000 F.CFP, soit une progression annuelle de 18 %.

Les salaires moyens des secteurs les moins rémunérés ont progressé plus rapidement que les activités ayant des rétributions plus élevées. En équivalent temps plein (EqTP)*, le salaire moyen augmente globalement de 2,0 %.

Dans le secteur primaire, la progression annuelle des salaires est de 6,3 % par rapport à 2004. Le salaire moyen des activités liées à l'agriculture progresse de 7,5 % ; il est dorénavant de 147 000 F.CFP, celui du secteur de la pêche et de l'aquaculture atteint 167 000 F.CFP, en augmentation de 5,8 % en 2005.

* : depuis 2004, l'évolution des salaires est calculée en équivalent temps plein, les données contenues dans le fichier de base permettent dorénavant de suivre cet indicateur.



La hausse des rémunérations dans le secteur de l'industrie est plus faible : 1,3 %. Le salaire moyen des industries manufacturières est de 232 000 F.CFP, celui des industries extractives de 192 000 F.CFP, en progression de 1,4 % et 1,5 % respectivement. Les salaires de la production et distribution d'électricité de gaz et d'eau enregistre une légère hausse de 0,4 %, mais restent élevés avec un salaire moyen près de 400 000 F.CFP.

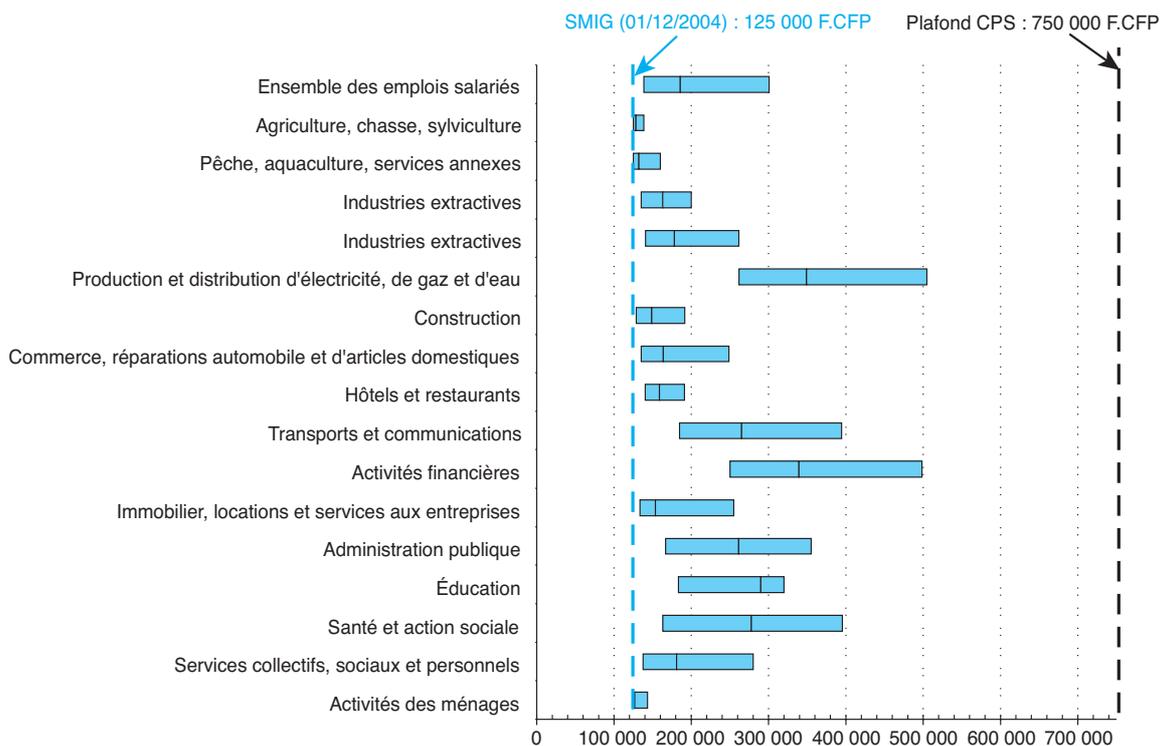
Le salaire moyen du secteur de la construction prend 3,9 % pour s'établir à 189 000 F.CFP.

Dans le secteur tertiaire, le salaire moyen progresse de 1,8 % en 2005. Les secteurs ayant les plus fortes progressions de salaire sont l'immobilier, location et services aux entreprises (+3,7 %), les activités financières (+3,6 %) et les services collectifs sociaux et personnels (+3,4 %). Le secteur des services domestiques (femmes de ménages, jardiniers, etc.) employés par des personnes physiques, tout en demeurant une des activités les plus faiblement rétribuées, a néanmoins bénéficié d'une des hausses les plus significatives (+12 %).

À l'inverse, les rémunérations moyennes de l'administration publique diminuent pour la première fois de 0,4 % à 296 000 F.CFP.

La répartition par quartile des rémunérations salariées se distribue de la façon suivante : le premier quartile des emplois salariés perçoit un salaire mensuel moyen en équivalent temps plein inférieur à 139 000 F.CFP. Ensuite, 25 % reçoivent entre 139 000 F.CFP et 186 000 F.CFP, cette dernière valeur étant la médiane. Le troisième quartile concerne les emplois salariés dont la rémunération se situe entre 186 000 F.CFP et 301 000 F.CFP. Enfin, 25 % gagnent plus de 301 000 F.CFP par mois.

Distribution* des salaires de base par quartile (équivalent temps plein) par secteur d'activité



* : le graphe indique la répartition des salaires de chaque secteur en quartile. Par exemple pour le secteur Construction un quart des emplois salariés ont gagné moins de 128 887 F.C.F.P par mois en équivalent temps plein, 25 % entre 129 000 F.C.F.P et 149 000 F.C.F.P (médiane), 25 % entre 149 000 F.C.F.P et 192 000 F.C.F.P et le dernier quart plus de 192 000 F.C.F.P par mois.

Sources : Caisse de Prévoyance Sociale (CPS), ISPF

4. LA DURÉE MOYENNE DU TRAVAIL SALARIÉ CROÎT

En 2005, les salariés déclarés à la CPS ont effectué plus de 115 millions d'heures de travail, ce volume d'heures est en progression de 2,9 % sur un an et correspond à 56 800 emplois en équivalent temps plein en moyenne chaque mois. Les emplois équivalent temps plein correspondent à la somme des heures travaillées divisée par la durée mensuelle maximale légale du travail (169 heures).

La durée moyenne mensuelle du travail des emplois passe de 148 heures en 2004 à 149 heures en 2005 (+0,7 %).

5. EMPLOI NON SALARIÉ

En décembre 2005, 10 286 personnes sont déclarées au Régime des Non Salariés à la CPS, chiffre en légère diminution par rapport à 2004 (-0,9 %).

Le travail non salarié déclaré est essentiellement masculin : 64 % d'hommes contre

36 % de femmes. Le tiers des non salariés a entre 30 et 40 ans, 9 % ont moins de 30 ans ; ils sont 18 % entre 50 et 60 ans et 12 % chez les plus de 60 ans.

Plus de la moitié des non salariés ont une activité dans le secteur tertiaire (53 %), 13 % dans l'industrie, 12 % dans la construction et 10 % dans l'agriculture, 11 % dans des activités indéterminées.

La légère diminution observée au niveau global se traduit dans le détail par une baisse des effectifs de 0,5 % dans le secteur tertiaire, de 2,5 % et de 2,9 % pour l'industrie et l'agriculture respectivement. Au contraire, les effectifs du secteur de la construction progressent de 1,1 %.

6. MARCHÉ DE L'EMPLOI : REPRISE DE L'OFFRE ET DEMANDE STABLE

Selon les chiffres du Service de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion professionnelle (SEFI), les offres d'emploi sont en hausse de 7 % par rapport à 2004, avec 12 800 offres sur l'année 2005. Le nombre des contrats de travail « classiques » augmente de 17 % avec 3 800 contrats proposés. À l'inverse, les offres d'emploi aidé du secteur marchand et les offres d'insertion du secteur non marchand sont en diminution de 20 %. Comme en 2004, cette baisse est due au fléchissement du nombre d'offres en contrats CIG et DIJ. Les offres de stage de formation professionnelle proposées par le SEFI et le Centre de Formation Professionnelle pour Adultes (CFPA) augmentent de 50 % sur un an pour atteindre 4 280 stages.

Parmi les 3 800 contrats classiques proposés par les entreprises locales, le secteur de la construction est toujours celui qui propose le plus grand nombre d'offres : 880 postes, 23 % des demandes. L'augmentation est très nette par rapport à 2004 (+225 postes) portée par le chantier du nouveau Centre Hospitalier de Polynésie française. Viennent ensuite le « commerce » (14 % des offres, en hausse de 6 %) et l'« immobilier, locations et services aux entreprises » dont le nombre d'emplois offerts progresse de 16 %. Le secteur de l'hôtellerie restauration propose 69 postes de plus que l'année précédente soit plus de 500 emplois pour 2005 en accroissement de 16 %. Ce secteur, de même que le secteur immobilier et services aux entreprises propose 13 % des offres d'emploi normal.

Fin 2005, 4 181 personnes étaient en situation de recherche d'emploi, un chiffre stable sur un an. Le flux de demandeurs d'emploi enregistré au cours de l'année 2005 (19 000 personnes) a progressé de 10 % par rapport à 2004.

Demands et offres d'emploi recensées par le SEFI, Service de l'Emploi

	Année		Variation
	2005	2004	2005 / 2004
	<i>nombre</i>	<i>nombre</i>	<i>%</i>
<i>Unité :</i>			
Demandeurs d'emploi non satisfaits en fin d'année	4 181	4 174	0,2
Demandes d'emploi enregistrées au cours de l'année	19 291	17 486	10,3
dont Primo-demandeurs d'emploi enregistrés en cours d'année	7 177	7 014	2,3
Offres d'emploi de toutes natures enregistrées au cours de l'année	12 821	12 009	6,8
dont offres d'emploi normal	3 782	3 224	17,3
dont offres d'emploi aidé (secteur marchand)	1 542	1 954	-21,1
dont offres d'insertion (secteur non marchand)	3 217	3 975	-19,1
dont offres de stage de formation pour demandeurs d'emploi (SEFI +CFPA)	4 280	2 856	49,9

Source : Service de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion professionnelle (SEFI)

La recherche d'emploi depuis plus de 6 mois concerne 5 % des inscrits, 14 % d'entre eux cherchent depuis 3 à 6 mois, tous les autres sont inscrits depuis moins de 3 mois. Les femmes représentent 55 % des demandeurs et les moins de 25 ans, 40 %. Les Îles Du Vent regroupent 94 % des demandeurs d'emploi dont 90 % à Tahiti.

Un demandeur sur cinq n'a aucune expérience professionnelle, 23 % ont une expérience inférieure à un an, pour 30 % elle est comprise entre 1 et 5 ans et pour 27 % elle est supérieure ou égale à 5 ans. Les inscrits sont 31 % à ne pas posséder de diplôme, 8 % ont le certificat d'étude, 10 % le BEPC, 25 % sont titulaires d'un CAP ou d'un BEP, 19 % ont réussi au baccalauréat et 7 % sont diplômés de l'enseignement supérieur. Un quart des demandeurs diplômés n'ont pas de domaine de formation spécifique (CEPE, BEPC, Bac général), 18 % ont effectué des études en économie, comptabilité, gestion, 8 % dans le BTP, 7 % dans le secrétariat, 7 % dans l'hôtellerie restauration et tourisme et 6 % dans le commerce.

Sur l'ensemble de l'année, le tiers des demandeurs effectuent une première demande d'emploi, un quart se trouve en fin de contrat ou de stage, 15 % recherchent un stage de formation professionnelle, 9 % se déclarent en reprise d'activité et 8 % travaillent actuellement mais sont à la recherche d'un nouveau poste. Les demandeurs sont 6 % à chercher un nouvel emploi après une démission et seulement 1 % à la suite d'un licenciement économique.

Les Contrats à Durée Déterminée (CDD) représentent 60 % des offres d'emplois normal, les CDI (Contrat à Durée Indéterminée) 40 %. Six offres d'emploi normal sur dix sont des créations et 4 sur 10 des remplacements.

Aucun diplôme n'est exigé pour 40 % des offres, 32 % exigent un CAP ou un BEP, 16 % d'être bachelier et 12 % d'avoir effectué des études supérieures. Comparé aux demandes, le désir de postulants diplômés est marqué.

Les entreprises concentrent 90 % des offres d'emploi normal, les 10 % restants se partagent entre les administrations, les associations et les mairies.

Offres d'emploi normal par secteur d'activité

	Unité :	Année		Variation	
		2005	2004	2005 / 2004	
		nombre	nombre	nombre	%
Ensemble des offres		3782	3224	558	17,3
dont:					
Construction		879	654	225	34,4
Commerce, réparations automobile et d'articles domestiques		530	500	30	6,0
Immobilier, locations et services aux entreprises		505	435	70	16,1
Hôtels et restaurants		507	438	69	15,8
Sous-total		2 421	2 027	394	19,4

Source : Service de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion professionnelle (SEFI)

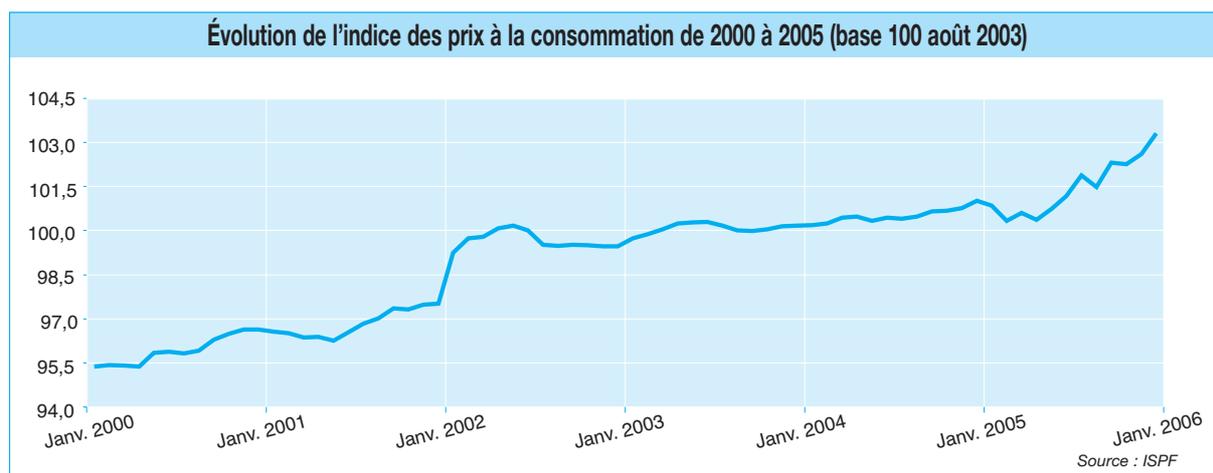


Prix à la consommation

L'indice des prix à la consommation augmente de 2,3 % en 2005, après deux années d'inflation modérée. Les augmentations de prix dans l'alimentation (+3,6 %) et les services (+3,3 %) ont particulièrement joué dans cette tendance à la hausse. S'y ajoutent les effets de la conjoncture internationale avec la forte poussée des prix des produits pétroliers et l'appréciation du dollar.

1. UNE INFLATION SOUTENUE (+2,3 %)

L'année 2005 est placée sous le signe d'une inflation soutenue qui dépasse celle observée durant la mise en place de la TVA où le point culminant avait été de +2 % en 2002. L'augmentation des prix a été continue tout au long de l'année, s'accroissant en fin de période. L'évolution de la conjoncture internationale et locale explique en partie cette tendance à la hausse.



Au niveau international, l'année 2005 a été marquée par les niveaux record des cours du pétrole : 56,9 dollars US le baril de Brent en décembre avec un pic à 63,9 dollars US en août 2005. En décembre 2004, le cours était de 39,6 dollars US avec un pic en octobre à 49,9 dollars US. La progression annuelle moyenne du cours du baril entre 2005 et 2004 est de 42 %.

Ces fluctuations des cours pétroliers influent particulièrement sur une consommation locale essentiellement composée de produits importés. En effet, qu'il s'agisse des

Répartition des importations par zone d'importation

	2004	2005	Variation
<i>Unité :</i>	<i>%</i>	<i>%</i>	<i>%</i>
Pays d'Asie	20,2	27,3	7,1
Union Européenne (UE)	49,6	48,8	-0,8
Australie et Océanie	17,5	10,6	-6,9
Amérique du Nord	10,0	10,6	0,6
Autres zones géographiques	2,8	2,7	-0,1
Total	100,0	100,0	

Sources : Service des Douanes, ISPF

Évolution mensuelle de l'indice des prix à la consommation entre 2003 et 2005 (Base 100 août 2003)



transports aériens ou maritimes, ces augmentations ont été partiellement répercutées sur le fret. Les taxes douanières appliquées sur la valeur C.A.F. (Coût+Assurance+Fret) ont mécaniquement progressé parallèlement au coût du transport. In fine, les prix à la consommation ont intégré ces coûts supplémentaires.

Cependant, l'ampleur du phénomène a été limitée par le comportement des importateurs qui ont déplacé leurs sources d'approvisionnement des marchés européen et océanien vers les zones asiatique et nord-américaine.

En 2005, l'évolution mensuelle de l'indice a été corrélée aux fluctuations des tarifs du transport aérien. Ces dernières, de par l'importance du transport public dans l'indice (près de 4 % du poids total), ont clairement imprimé ce mouvement saccadé de la courbe de l'indice.

Plus généralement sur l'ensemble des services, l'évolution de l'indice reflète aussi l'impact des revalorisations salariales de 2005 que renforce un élément conjoncturel : la hausse substantielle du SMIG en décembre 2004. Bien que celle-ci soit intervenue en 2004, elle n'aura été appliquée de manière pleine et entière qu'en 2005.

Évolution mensuelle des grands groupes de produits de l'indice des prix à la consommation en 2005 (base 100 août 2003)



Cette revalorisation s'est mécaniquement traduite par un accroissement de la masse salariale brute d'environ 4 % et du salaire moyen d'environ 3 %, des résultats comparables à celui de l'inflation constatée sur ce grand groupe. Le D.A.R.S.E. (Dispositif d'Aide à la Revalorisation du SMIG et de l'Emploi) mis en place pour absorber une partie de la revalorisation, a davantage profité à des prestations de services destinées aux entreprises (gardiennage, nettoyage...) qu'à celles destinées aux particuliers.

L'accélération de l'inflation observée en fin d'année provient essentiellement de la forte augmentation des prix des produits alimentaires, qui ont connu une croissance soutenue sur les six derniers mois, particulièrement accentuée en novembre et décembre.

Les produits manufacturés connaissent une évolution mensuelle bien distincte des deux autres grands groupes. L'inflation générale de cette fin d'année 2005 est principalement corrélée à celle de l'alimentaire et de manière plus nuancée, à celle des services. L'évolution des produits manufacturés a principalement infléchi la tendance de l'indice général en début d'année. En 2004, l'écart entre les valeurs extrêmes des indices par grands groupes s'était accru d'environ 4 points, cette année, il s'est accru d'environ 3 points.

2. PRODUITS ALIMENTAIRES (+3,6 %)

Les prix des produits alimentaires ont connu une inflation importante en 2005 (+3,6 %), un résultat dans la continuité de 2004 (+3,2 %). Il s'agit de l'augmentation la plus importante de ces quinze dernières années.

Quelques groupes de produits ont néanmoins évolué à la baisse...

Parmi eux, se trouvent les boissons non alcoolisées dont la variation (-0,7 %) est essentiellement à imputer aux eaux de source locales pour lesquelles la réglementation a changé. Les viandes de boucherie connaissent également un léger fléchissement (-0,2 %) lié à la baisse des prix sur le bœuf (imputable pour partie à celle du dollar néo-zélandais).

Autant ces baisses sont demeurées à des niveaux modérés (moins de 1 %), autant les augmentations ont été très significatives (entre 11 et 14 %).

Hausses significatives, céréales...

Parmi les plus significatives, les hausses des prix des autres produits à base de céréales qui progressent de 11,1 %. Cette forte progression s'explique en partie par la disparition progressive de certains Produits de Première Nécessité (PPN) sur les étalages des commerçants, produits qui se trouvent en nombre dans le groupe de produits observé. La fin des appels d'offre pour distributeur unique sur certains produits, l'absence d'obligation de référencement ont facilité cette évolution.

...produits de la pêche...

Les produits de la pêche connaissent eux aussi une augmentation importante de prix (+12,7 %). Compte tenu de la rareté de la ressource, les campagnes de pêche n'ont pas été bien meilleures qu'en 2004. Les exportations de thonidés ont même diminué en poids entre 2004 et 2005 (respectivement 720 et 536 tonnes).

En valeur par contre, les exportations ont augmenté, profitant d'un prix moyen au kilogramme plus important (520 F.CFP en 2004 contre 630 F.CFP en 2005). Malgré tout, ce prix reste bien inférieur à celui du marché local.

...et volailles et gibiers.

Les prix des volailles et gibiers ont également connu une croissance importante en 2005 (+13,3 %). Cette augmentation est principalement liée aux produits importés (notamment des États-Unis) vraisemblablement sous l'influence du renforcement du dollar (près de 14 % sur l'année).

Les autres variations sont plus modestes. Cependant les prix de la boulangerie pâtisserie ont globalement progressé de 4,6 %. Cette progression est principalement intervenue en septembre lorsque le prix du pain (la baguette) est passé de 43 à 47 F.CFP (+9,3 %).

3. PRODUITS MANUFACTURÉS (+0,4 %)

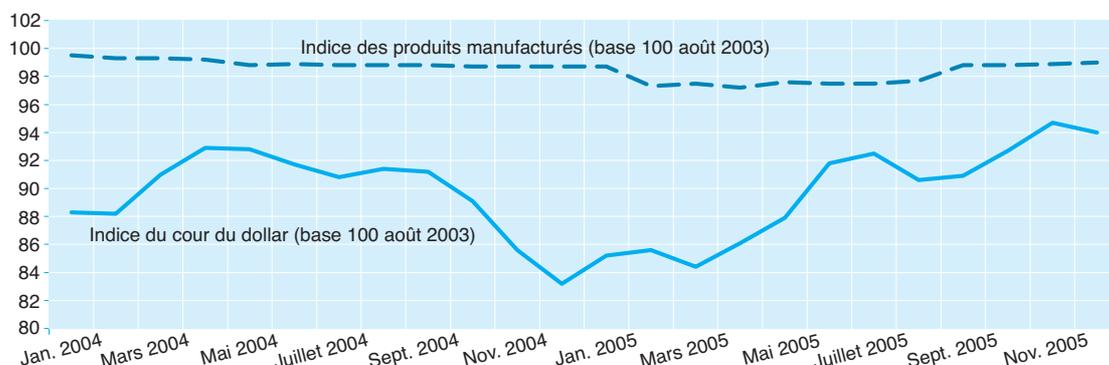
Depuis 1992, les prix de ce grand groupe de produits ne cessent de baisser avec une accélération prononcée en 2004.

La forte concurrence existant dans le secteur des biens manufacturés liée à l'évolution des changes, en particulier celle du dollar US, sont les deux facteurs explicatifs de cette tendance.

Cependant sur le deuxième point, les fluctuations du billet vert ne sont visiblement pas répercutées de la même manière à la hausse qu'à la baisse. En 2004, la baisse du dollar avait peut-être été jugée significative (-8 %) pour une baisse des prix de 1,2 %. En 2005, le dollar a progressé de 14 % pour une inflation de 0,4 %. La baisse des prix des produits manufacturés représentait 15 % de la baisse du billet vert en 2004 ; en 2005, l'inflation due à la monnaie américaine sur ces mêmes produits n'en représente que 3 %.

La répartition des importations par devises montre que nos transactions sont pour moitié effectuées en Euro et pour 18 % seulement en dollar. Cette faible

Comparaison du cours du dollar et des produits manufacturés de l'indice des prix à la consommation (base 100 août 2003)



Source : ISPF

représentation peut expliquer le peu d'impact des évolutions du taux de change en dollar sur l'indice des prix des produits manufacturés.

Le déplacement des sources d'approvisionnement en produit textile vers l'Asie et les pays européens non inclus dans zone Euro limite également l'impact des fluctuations de change. Ces pays, réputés pour leur dynamisme et leur pratique de prix très compétitifs bénéficient aussi de taux de changes favorables.

Les prix des autres produits manufacturés s'accroissent légèrement (+0,4 %), principalement sous l'influence du mobilier (+2,9 %), des articles d'électricité et de quincaillerie (+2,4 %), des savons de ménage et des produits d'entretien (+2,4 %) et des articles de loisir (+10,9 %).

Pourtant, des postes budgétaires importants connaissent une évolution différente, comme les véhicules (-0,4 %) ou les combustibles et l'énergie (-0,4 %). Malgré les revalorisations des prix des carburants (septembre) et de l'électricité (octobre), la baisse prononcée des prix de l'électricité intervenue en février 2005 se révèle in fine plus importante que les autres augmentations et explique la légère diminution sur l'année.

À l'image de 2004, tous les produits dont la technologie est basée sur l'électronique voient leurs prix continuer à diminuer en 2005. C'est le cas de la photo optique non médicale (-6,1 %) où les procédés argentiques sont presque totalement remplacés par le numérique et les articles électro-acoustiques (-11,1 %) où l'avancée technologique fait baisser le prix du matériel standard avec une obsolescence très rapide. À noter que cette baisse des prix est identique à celle de l'année précédente.

Autant 2004 avait été dynamique pour la technologie MP3 et ses dérivés, autant 2005 est marquée par l'arrivée massive des écrans plats à des prix très compétitifs. Les graveurs de DVD de salon deviennent plus accessibles provoquant mécaniquement la chute des prix des simples lecteurs DVD ou DIV X. Même évolution sur la téléphonie mobile où une gamme chasse l'autre en l'espace de quelques mois. Les nouveaux modèles, bien plus sophistiqués, arrivent sur le marché avec des prix déjà inférieurs à ceux équipés « d'anciennes technologies ».

4. SERVICES (+3,3 %)

2005 se présente comme une année inflationniste pour les services dont les tarifs s'accroissent de 3,3 %. Il s'agit de la plus forte augmentation depuis 1999 (deuxième année de la réforme TVA). L'évolution de certains groupes a pesé significativement dans l'évolution globale des services. C'est le cas notamment des loyers (+2,8 %), des transports publics (+15,2 %) ou des hôtels, restaurants, cantines (+1,7 %). Soulignons que l'évolution des loyers a suivi approximativement celle de l'inflation générale.

Hausses des transports publics...

La hausse tarifaire des transports publics est essentiellement liée au transport aérien international. L'augmentation importante des cours du pétrole répercutée sur le kérosène a provoqué des ajustements tant sur le prix des billets que sur les taxes aéroportuaires, dont le prix est supporté par le voyageur.

Par ailleurs, jusqu'à fin 2004, les compagnies aériennes affichaient une tarification très lisible et bien établie. Il y avait schématiquement la basse, la moyenne et la haute

saison. Aujourd'hui, les tarifs sont rendus fluctuants par les taux de remplissage. Cela signifie que le prix de vente d'un billet d'avion dépend à la fois du taux de remplissage de l'avion et de la saison touristique (ou des vacances scolaires). Cela se traduit par des fluctuations mensuelles importantes, tant sur le groupe transport que sur l'indice général (du fait d'une forte pondération).

...et des hôtels restaurants.

L'augmentation du poste « hôtels, restaurants, cantines » provient des revalorisations salariales et également de l'inflation générale sur les prix des produits alimentaires (ces derniers servant de consommations intermédiaires pour la restauration). Elle est de 1,7 %.

Cette inflation est moins soutenue que celle des années précédentes, (+2,4 % en 2004, +2,9 % en 2003, +4,4 % en 2002). Elle est aussi sensiblement inférieure au rythme annuel moyen constaté depuis 20 ans qui est de l'ordre de 2,8 %. Ceci peut s'expliquer parce qu'en décembre 2005, aucune revalorisation des grilles tarifaires n'est intervenue. Ce n'est qu'en janvier 2006 qu'elle est apparue (+0,6 %). Elle correspond à une augmentation annuelle d'environ 2,3 %, qui reste inférieure aux années précédentes sur ce service spécifique.

Baisse des Postes et Télécommunications.

La baisse de 3 % des postes et télécommunications repose essentiellement sur des effets qualité. En effet, en octobre 2005 l'OPT a modifié ses prestations sur certains de ses forfaits, tout comme Mana en fin d'année sur l'internet. Bien qu'apparemment transparent pour le consommateur en terme de prix (le prix des abonnements n'ayant pas évolué), les prestations offertes en compensation ont progressé (augmentation du temps de communication). Cela se traduit par un coût unitaire des prestations légèrement diminué.

5. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

En 2004 l'inflation polynésienne se situait à un niveau inférieur à celui de ses partenaires commerciaux. En 2005, elle se situe à un niveau comparable. En dehors de la Chine et du Japon, rares sont les pays qui ont pu contenir la pression exercée par la hausse des prix du pétrole. La Polynésie française ne fait pas exception à la règle avec les répercussions sur les prix du transport.

Pays ou zone géographique	Inflation	
	2004	2005
<i>Unité :</i>	%	%
Australie	2,6	2,3
Chine	3,9	0,2
Chili	2,4	3,7
États-Unis	3,3	3,4
Fidji	2,8	2,4
Japon	0,2	-0,7
Nouvelle-Zélande	2,7	3,2
Singapour	1,5	1,3
Europe	2,2	2,2
France métropolitaine	2,1	1,5
Polynésie française	0,8	2,3

Source : Instituts statistiques nationaux

Département et collectivité d'Outre-Mer	Inflation	
	2004	2005
<i>Unité :</i>	%	%
France métropolitaine	2,1	1,5
Guadeloupe	2,3	1,8
Martinique	3,0	1,9
Guyane	1,6	1,5
Réunion	2,3	2,6
Nouvelle-Calédonie	0,9	2,6
Polynésie française	0,8	2,3

Sources : INSEE, ISEE, ISPF

Prix à la consommation

Nos voisins du Pacifique connaissent d'ailleurs pour la plupart une inflation supérieure à la nôtre. Rare exception, Singapour grand centre de raffinage du pétrole qui comme tel ressent moins la fluctuation des cours pétroliers. C'est aussi la principale source d'approvisionnement pour l'ensemble des pays du Pacifique Sud.

Si sur le plan interne, les 2,3 % d'inflation de l'année 2005 peuvent paraître importants au regard des années passées, compte tenu du contexte international et de l'inflation chez nos partenaires commerciaux, ce résultat n'est pas démesuré. Force est également de constater que les inflations néo-calédonienne et polynésienne se suivent d'année en année. En 2004, elle était de 0,9 % sur le « Caillou » pour 0,8 % en Polynésie française (respectivement 2,6 % et 2,3 % en 2005).

La distance avec les sources d'approvisionnement peut apparaître comme un facteur explicatif important de l'inflation. En effet, les Départements d'Outre-Mer situés dans les Caraïbes connaissent une inflation plus modérée, comparable à celle de la métropole (leur principal partenaire commercial). Les collectivités plus éloignées comme La Réunion ou celles du Pacifique Sud présentent une inflation plus marquée.



Bilan démographique

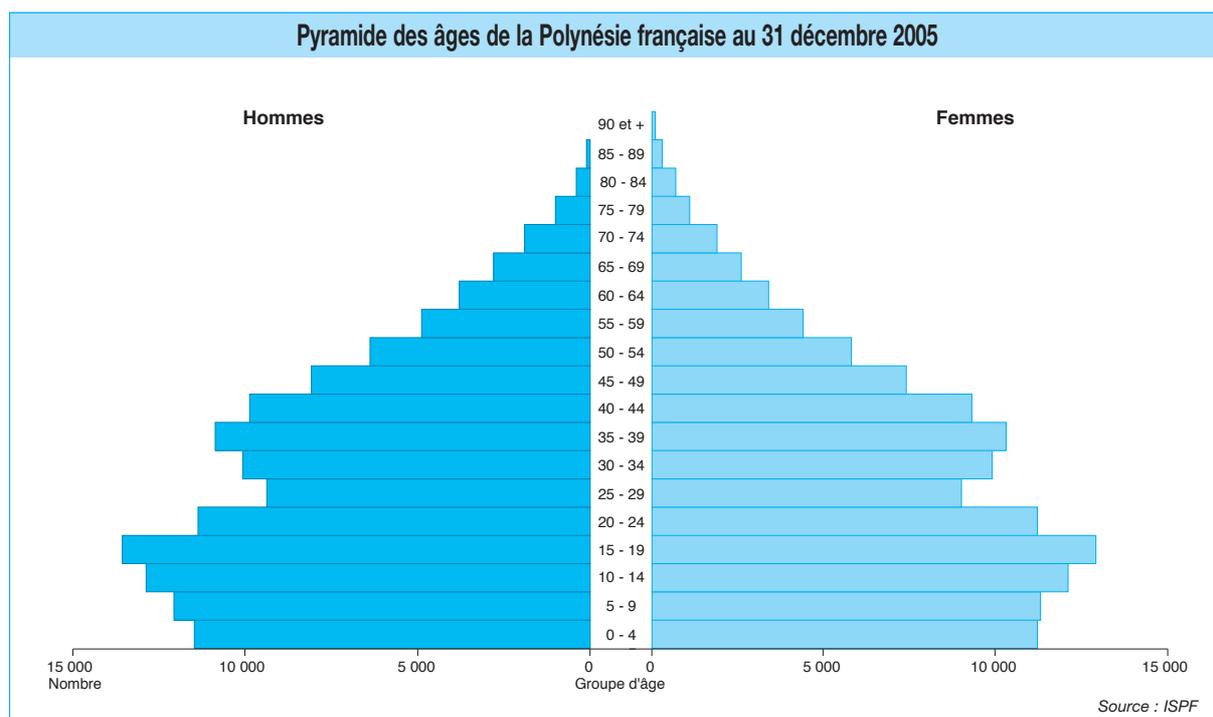
Au 1^{er} janvier 2006, la population est estimée à 256 200 habitants, soit un accroissement annuel de 1,3 %. Les principaux indicateurs démographiques en 2005 confirment la baisse du rythme d'accroissement naturel de la population. Le taux général de fécondité continue à s'infléchir, passant de 65 enfants pour 1 000 femmes en âge de procréer en 2004 à 64 pour mille en 2005. Cependant, le nombre de naissances vivantes est en augmentation de 0,8 % (4 467 naissances en 2005 contre 4 431 en 2004).

Le nombre de décès est en hausse, 1 239 personnes contre 1 130 en 2004, soit une augmentation de 9,6 %. Le taux brut de nuptialité reste aux alentours de 4 ‰.

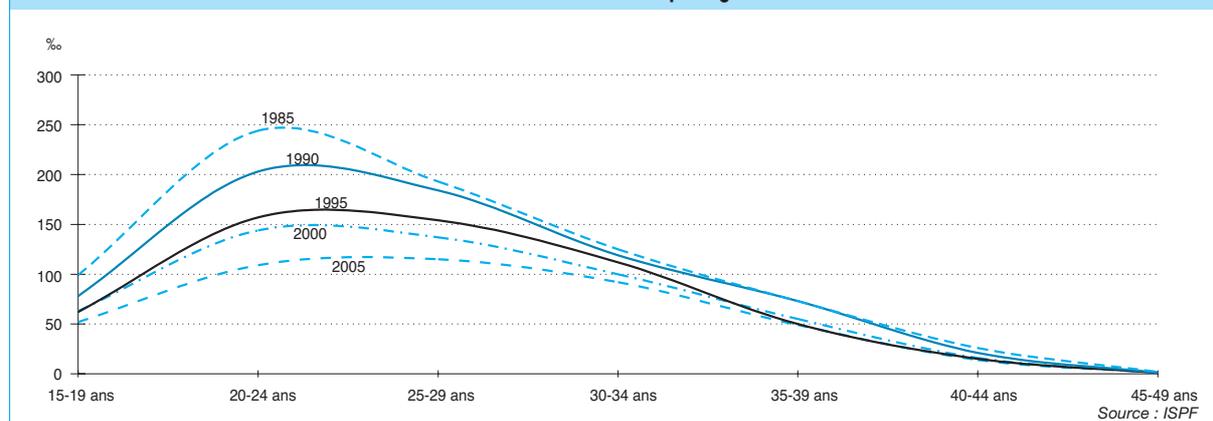
1. BAISSÉ DU RYTHME D'ACCROISSEMENT NATUREL ET DE LA FÉCONDITÉ

Pour l'année 2005, le nombre de naissances est de 4 467, en légère augmentation de 0,8 % par rapport à 2004. Ceci s'explique principalement du fait de l'augmentation de la génération des femmes de 15 à 49 ans (+2 %). Mais le taux brut de natalité s'établit à 17,5 ‰. Désormais largement sous la barre des 20 ‰, il évolue à la baisse de façon continue depuis l'année 2000. Le rythme d'accroissement naturel de la population est aussi plus faible, à 3 228 personnes contre 3 301 en 2004 soit un taux d'accroissement naturel de 12,7 ‰ contre 13,2 ‰. Cette diminution est aussi observée de manière continue depuis l'année 2000.

La baisse du rythme de l'accroissement naturel modifie aussi la structure par âge de la population. Le vieillissement de la population s'accroît. La part des moins de



Taux de fécondité par âge



20 ans qui représentait 43,5 % de la population totale en 1999 est passée à 40,0 % en 2005. Inversement, les 60 ans et plus représentent dorénavant 7,9 % contre 6,6 % en 1999. Les plus de 80 ans augmentent régulièrement en valeur absolue ; en valeur relative, leur pourcentage est stable.

Depuis l'année 2000, la répartition des naissances selon l'âge de la mère montre que le nombre des naissances diminue pour chaque âge des femmes en âge de procréer de moins de 35 ans. En particulier chez les 15-19 ans, ce chiffre est à nouveau inférieur à 680.

Le calendrier de la fécondité s'est donc modifié avec un allongement de l'âge moyen de la mère à la naissance et une tendance à la baisse de la fécondité, modérée mais régulière, qui se confirme avec un nombre d'enfants par femme de 2,16 contre 2,19 en 2004. Le taux général de fécondité s'élève à 64 enfants pour 1 000 femmes en 2005 contre 65 ‰ en 2004.

2. HAUSSE DE LA MORTALITÉ

En 2005, la mortalité s'établit à un niveau record de 1 239 décès contre 1 129 en 2004, soit un taux brut de mortalité en hausse à 4,9 ‰. Ce taux retrouve sa valeur exceptionnelle de 2001 alors que depuis 1999, il se maintenait entre 4,4 et 4,6 ‰ (excepté l'année 2001 mentionnée).

Après la forte baisse de 2004, la mortalité infantile retourne à ses niveaux antérieurs, soit 28 décès d'enfants de moins d'un an en 2005. Par contre, le nombre de mort-nés diminue à 31, il revient à des niveaux moyens après le pic en 2004 à 46, seuil jamais franchi depuis plus de dix ans.

Globalement, la baisse de la mortalité a été forte jusqu'à la fin des années 80 notamment à travers la diminution de la mortalité infantile qui passe de 23,1 ‰ en 1985 à 6,3 ‰ en 2005, ce qui montre l'importance des progrès sanitaires en Polynésie. L'espérance de vie à la naissance a bénéficié de cette baisse de la mortalité infantile. Complémentairement, l'amélioration de l'espérance de vie passe dorénavant par une diminution de la mortalité aux âges élevés, en particulier par une diminution de la mortalité prématurée, que l'on définit comme la mortalité survenue avant l'âge de 65 ans. En 2005, la mortalité prématurée correspond encore à près de

Bilan démographique

46 % de l'ensemble des décès. À titre de comparaison, elle ne concerne plus qu'un décès sur cinq en France en 1999 où elle est déjà considérée comme importante par rapport à la moyenne européenne. L'analyse des causes de décès par les services de la santé montre que les traumatismes, en particulier, les morts dues aux accidents de la circulation, les tumeurs et les maladies cardiovasculaires sont les principaux responsables de cette mortalité avant 65 ans.

3. STABILITÉ EN MATIÈRE DE NUPTIALITÉ

Le nombre de mariages est en légère diminution, 1 061 mariages célébrés en 2005 contre 1 105 en 2004. Le taux brut de nuptialité s'établit à 4,2 mariages en moyenne pour 1 000 individus, la tendance est donc à la stabilité des unions légitimes depuis 2001.

L'âge moyen à la date de mariage n'a cessé d'augmenter depuis vingt ans. Il est en moyenne de 33 ans pour les femmes et supérieur pour les hommes à 36 ans. En

Indicateurs démographiques annuels de la Polynésie française de 2000 à 2005

	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Population au 1 ^{er} janvier (en milliers)	232,9	237,2	241,3	245,4	249,2	252,9
Population moyenne de l'année (en milliers)	235,1	239,3	243,4	247,3	251,0	254,6
Naissances vivantes enregistrées	4 933	4 874	4 763	4 501	4 431	4 467
Taux brut de natalité (‰) (a)	21,0	20,4	19,6	18,2	17,7	17,5
Nombre de mort-nés	25	32	17	35	46	31
Taux de mortinatalité (‰) (b)	5,0	6,5	3,6	7,7	10,3	6,9
Décès enregistrés	1 046	1 171	1 127	1 122	1 130	1 239
Taux brut de mortalité (‰) (c)	4,4	4,9	4,6	4,5	4,5	4,9
Solde du mouvement naturel	3 887	3 703	3 636	3 379	3 301	3 228
Taux d'accroissement naturel (‰)	16,5	15,5	14,9	13,7	13,1	12,7
Nombre de décès d'enfants de moins d'un an	34	36	32	31	20	28
Taux de mortalité infantile (‰) (d)	6,9	7,4	6,7	6,9	4,5	6,3
Taux de mortalité fœto-infantile (‰) (e)	11,9	13,9	10,3	14,6	14,7	13,1
Nombre de décès d'enfants âgés de moins de 7 jours	18	11	13	10	6	9
Taux de mortalité néonatale précoce (‰) (f)	3,6	2,3	2,7	2,2	1,4	2,0
Taux de mortalité périnatale (‰) (g)	8,7	8,8	6,3	9,9	11,6	8,9
Nombre de décès d'enfants âgés de moins de 28 jours	23	14	19	12	7	16
Taux de mortalité néonatale (‰) (h)	4,7	2,9	4,0	2,7	1,6	3,6
Taux de mortalité post-néonatale (‰) (i)	2,2	4,5	2,7	4,2	2,9	2,7
Nombre de mariages	1 116	981	1 048	1 053	1 105	1 061
Taux brut de nuptialité (‰) (j)	4,7	4,1	4,3	4,3	4,4	4,2

(a) Taux brut de natalité : Rapport des naissances vivantes à la population moyenne

(b) Taux de mortinatalité : Rapport des mortinaissances aux naissances totales (vivantes + mort-nés)

(c) Taux de mortalité : Rapport des décès à la population moyenne

(d) Taux de mortalité infantile : Rapport des décès d'enfants âgés de moins d'un an aux naissances vivantes

(e) Taux de mortalité fœto-infantile : Rapport des mortinaissances et des décès de moins d'un an aux naissances totales (vivantes + mort-nés)

(f) Taux de mortalité néonatale précoce : Rapport des décès d'enfants âgés de moins de 7 jours aux naissances vivantes

(g) Taux de mortalité périnatale : Rapport des mortinaissances et des décès d'enfants âgés de moins de 7 jours aux naissances totales (vivantes + mort-nés)

(h) Taux de mortalité néonatale : Rapport des décès d'enfants âgés de moins de 28 jours aux naissances vivantes

(i) Taux de mortalité post-néonatale : Rapport des décès d'enfants survenus entre le 28^e et le 365^e jour aux naissances vivantes

(j) Taux brut de nuptialité : Rapport des mariages à la population moyenne

Source : ISPF

2005, la différence d'âge entre les époux est de près de cinq ans et demi, en moyenne.

La structure de la population de 15 ans et plus selon l'état matrimonial entre les deux recensements de 1996 et 2002 montre que la diminution de la proportion des personnes mariées est plus importante chez les femmes que chez les hommes. Le nombre des femmes mariées rapporté à la population féminine globale de chaque classe d'âge est en nette diminution dans les classes jeunes : 8 points de moins chez les 20-29 ans et les 30-39 ans par rapport à 1996. Chez les femmes mariées, la classe d'âge la plus nombreuse en 2002 est toujours celle des 30-39 ans (30 % en 2002 contre 31 % en 1996), en revanche, les 20-29 ans ont nettement diminué (10 % en 2002 contre 15 % en 1996).

Situation de la France métropolitaine									
	2002	2003	2004	2005		2002	2003	2004	2005
<i>Unité :</i>					<i>Unité :</i>				
Naissances	761,6	761,5	767,8	774,6	<i>Unité :</i>				<i>année</i>
Décès	534,2	550,0	508,5	527,2	Espérance de vie	75,8	75,9	76,7	76,8
Excédent naturel	227,4	211,5	259,3	247,4	Hommes	83,0	82,9	83,8	83,8
Solde migratoire	95,0	100,0	105,0	95,0	Femmes				
Variation totale	322,4	311,5	364,3	342,4	<i>Unité :</i>				<i>Milliers</i>
<i>Unité :</i>					Mariages	279,1	276,0	259,4	271,6
Taux de natalité	12,8	12,7	12,7	12,7	<i>Unité :</i>				<i>%</i>
Taux de mortalité	9,0	9,2	8,4	8,7	Taux de nuptialité	3,8	3,5	4,2	4,5
Taux de mortalité infantile	4,1	4,0	3,9	3,6	<i>Unité :</i>				<i>%</i>
<i>Unité :</i>					Population				
ICF (enfants par femme)	1,87	1,88	1,90	1,92	Moins de 20 ans	25,5	25,4	25,3	24,9
					65 ans et plus	16,0	16,1	16,1	16,4

ICF : Indicateur Conjoncturel de Fécondité.

Source : INSEE

Taux brut de mortalité

Il rapporte le nombre de décès de l'année « n » à la population présente en milieu d'année (population moyenne). Il représente donc le nombre moyen de décès pour 1 000 individus de la population sous observation pour une année donnée.

Taux de mortalité infantile

Il rapporte le nombre de décès d'enfants de moins de 1 an de l'année « n » au nombre de naissances de la même année.

Espérance de vie à la naissance

Elle représente le nombre d'années que vivront en moyenne les individus s'ils étaient soumis à une loi de mortalité considérée de leur naissance jusqu'à leur extinction.

Taux de natalité

Il rapporte le nombre de naissances vivantes de l'année « n » à la population moyenne de cette même année. Il représente donc le

nombre moyen de naissances vivantes pour 1 000 individus de la population sous observation pour une année donnée.

Taux global de fécondité générale

Il rapporte le nombre de naissances vivantes d'une année « n » à la population moyenne de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans). Il représente donc le nombre moyen d'enfants par femme en âge d'avoir des enfants pour une année et une population donnée.

Indicateur Conjoncturel de Fécondité (ICF)

Il est la somme des taux de fécondité par âge observés une année donnée. Il représente donc le nombre moyen d'enfant(s) nés vivants que mettrait au monde une femme ayant atteint l'âge de 50 ans, si durant toute sa vie féconde elle connaissait à chaque âge, la fécondité observée une année donnée.



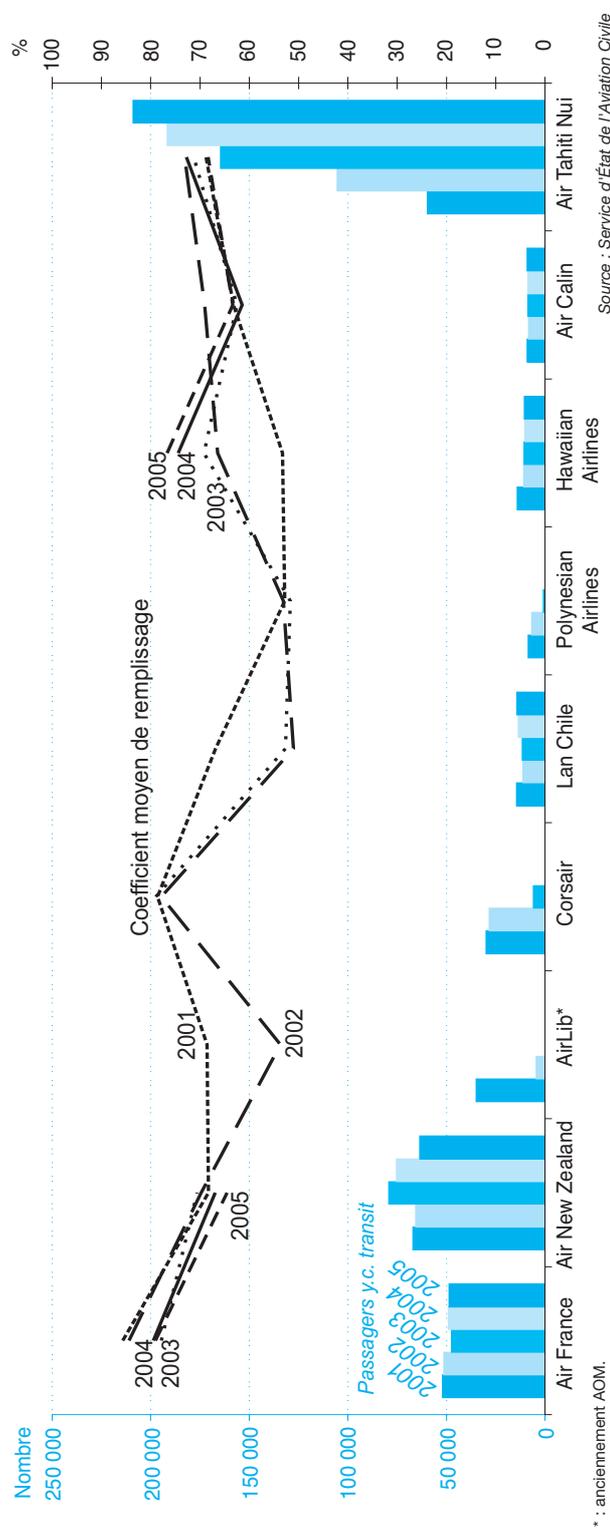
2- TABLEAUX ET GRAPHIQUES

Trafic international de passagers (vols réguliers)

	Vois au départ de Tahiti-Faa'a			Sièges offerts			Passagers (y compris transit)			Coefficient moyen de remplissage			Part de marché		
	2005	2004	Variation 2005 / 2004	2005	2004	Variation 2005 / 2004	2005	2004	Variation 2005 / 2004	2005	2004	Variation 2005 / 2004	2005	2004	Variation 2005 / 2004
Unité :	nombre	nombre	%	nombre	nombre	%	nombre	nombre	%	%	%	%	%	%	%
Air Tahiti Nui	1040	896	16,1	305 760	263 424	16,1	209 022	191 683	9,0	68,2	72,8	-6,3	58,9	54,9	7,1
Air New Zealand	424	489	-13,3	98 596	112 802	-12,6	63 620	75 450	-15,7	64,5	66,9	-3,6	17,9	21,6	-17,1
Air France	156	157	-0,6	61 603	61 824	-0,4	48 703	49 139	-0,9	79,1	79,5	-0,5	13,7	14,1	-2,6
Lan Chile	104	105	-1,0	23 261	22 710	2,4	14 273	13 678	4,4	61,4	60,2	2,0	4,0	3,9	2,5
Hawaiian Airlines	52	53	-1,9	13 576	13 825	-1,8	10 412	10 287	1,2	76,7	74,4	3,1	2,9	2,9	-0,5
Air Calin	53	53	0,0	14 307	14 113	1,4	9 063	8 669	4,5	63,3	61,4	3,1	2,6	2,5	2,7
Total	1 829	1 753	4,3	517 103	488 698	5,8	355 093	348 906	1,8	68,7	71,4	-3,8	100,0	100,0	-0,0

Source : Service d'État de l'Aviation Civile

Trafic international de passagers par compagnie au départ de Tahiti-Faa'a (vols réguliers)

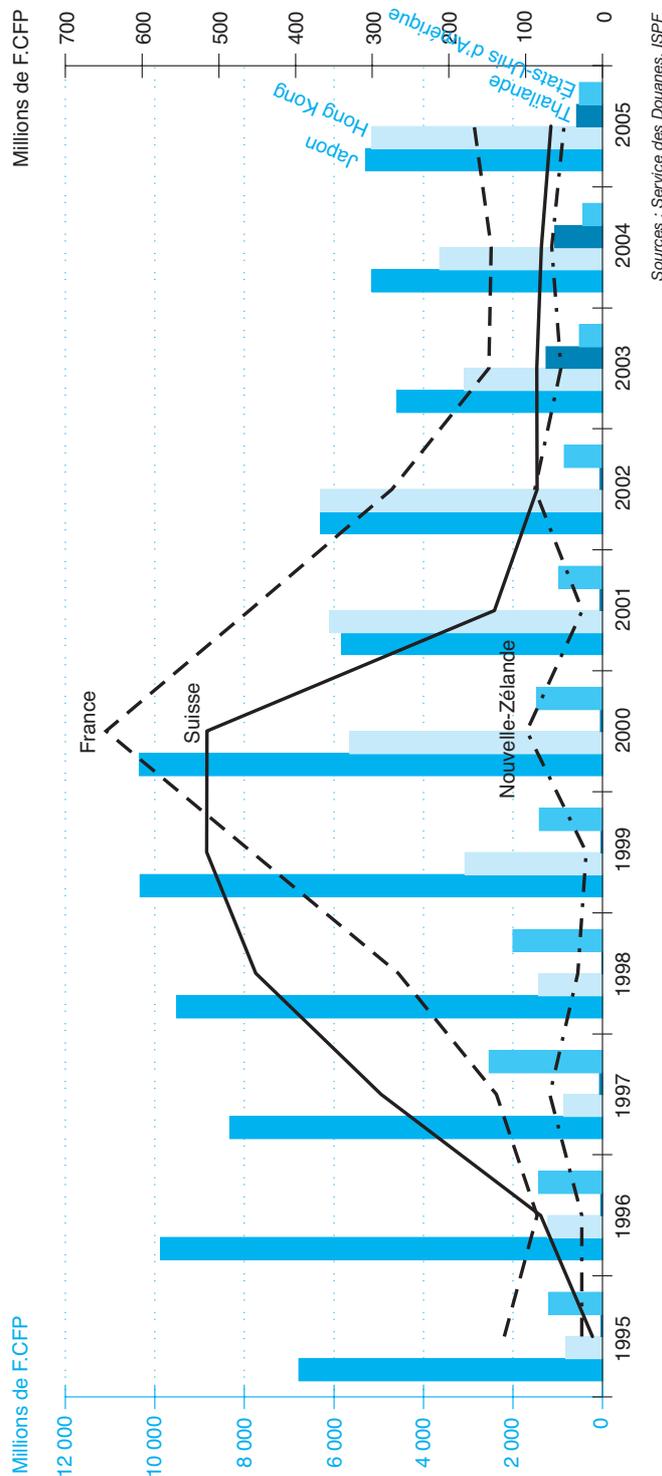


Exportations des perles brutes par pays destinataire

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Unité : Millions de F.CFP								
Japon	9 506	10 327	10 348	5 820	6 297	4 586	5 150	5 281
Hong Kong	1 424	3 067	5 640	6 089	6 299	3 083	3 638	5 151
Thaïlande	13	24	45	56	56	1 256	1 066	571
États-Unis d'Amérique	1 998	1 405	1 471	975	852	515	435	511
France	266	457	647	460	274	148	145	167
Suisse	452	516	515	141	85	86	79	67
Nouvelle-Zélande	32	21	99	26	88	54	66	50
Canada	48	27	61	22	71	86	65	35
Total	14 429	17 574	20 073	14 244	14 601	10 107	10 834	12 156
	100							
	65,9	58,8	51,6	40,9	43,1	45,4	47,5	43,4
	9,9	17,5	28,1	42,7	43,1	30,5	33,6	42,4
	0,1	0,1	0,2	0,4	0,4	12,4	9,8	4,7
	13,8	8,0	7,3	6,8	5,8	5,1	4,0	4,2
	1,8	2,6	3,2	3,2	1,9	1,5	1,3	1,4
	3,1	2,9	2,6	1,0	0,6	0,8	0,7	0,6
	0,2	0,1	0,1	0,5	0,6	0,5	0,6	0,4
	0,3	0,2	0,3	0,2	0,5	0,9	0,6	0,3
	100							

Sources : Service des Douanes, ISPF

Évolution des exportations des perles brutes par principaux pays destinataires



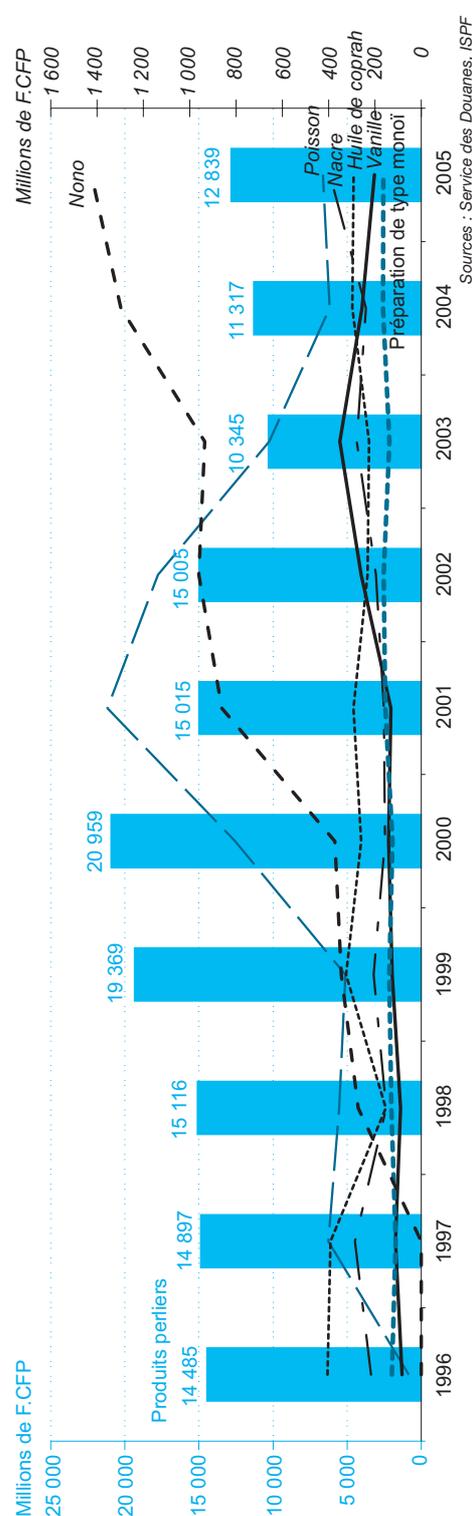
Sources : Service des Douanes, ISPF

Exportations locales

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Variation 2005 / 2004	Part relative en 2005
								%	%
<i>Unité : Millions de F.CFP</i>									
Produits perliers	19 369	20 959	15 015	15 005	10 345	11 317	12 839	13,4	74,3
dont perles de culture brutes	17 575	20 073	14 244	14 601	10 707	10 960	12 156	70,9	70,4
Nono	346	373	861	960	935	1 298	1 424	9,8	8,2
Poissons	327	804	1 356	1 137	656	395	425	7,5	2,5
Nacre	205	157	162	196	278	239	395	65,2	2,3
Huile de coprah	324	259	293	232	225	298	292	-1,9	1,7
Vanille	125	141	131	259	361	255	202	-21,0	1,2
Préparations de type monoi	138	124	155	162	137	165	164	-0,7	0,9
Total exportations locales	21 810	23 421	18 700	18 725	13 439	15 177	17 270	13,8	100,0
<i>Unité : Tonnes</i>									
Produits perliers	11	12	11	11	10	9	9	-3,3	0,0
dont perles de culture brutes	8	11	11	11	10	9	8	-8,3	0,0
Nono	3 690	3 101	3 428	3 579	4 150	6 042	6 955	15,1	32,4
Poissons	842	1 736	2 423	1 924	1 210	778	588	-24,4	2,7
Nacre	906	741	808	1 268	1 943	1 827	2 878	57,5	13,4
Huile de coprah	4 635	5 750	4 819	5 201	5 022	5 366	5 703	6,3	26,5
Vanille	7	7	6	11	12	8	10	23,9	0,0
Préparations de type monoi	196	180	222	243	201	261	238	-8,6	1,1
Total exportations locales	11 436	15 537	14 710	17 479	16 561	19 603	21 488	9,6	100,0

Sources : Service des Douanes, ISPF

Exportations locales



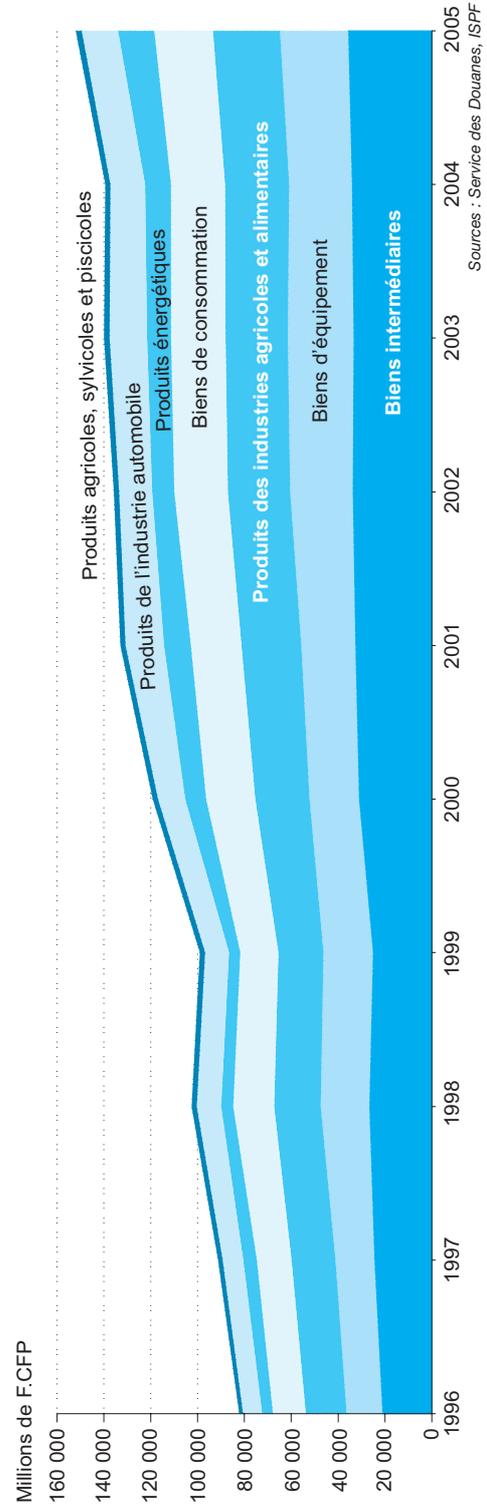
Sources : Service des Douanes, ISPF

Importations civiles

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Variation 2005 / 2004	Part relative en 2005
<i>Unité : Millions de F.CFP</i>									
Biens intermédiaires	25 095	31 093	32 671	33 793	33 453	34 116	35 736	4,7	23,5
Biens d'équipement	21 086	21 112	23 064	26 666	27 991	26 764	29 049	8,5	19,1
Produits des industries agricoles et alimentaires	19 359	23 138	25 592	26 668	26 649	27 479	28 709	4,5	18,9
Biens de consommation	16 296	21 041	21 585	22 772	23 310	23 036	25 045	8,7	16,5
Produits énergétiques	4 803	8 875	11 492	9 561	10 223	11 024	15 504	40,6	10,2
Produits de l'industrie automobile	10 181	11 635	16 321	14 064	15 904	14 750	15 401	4,4	10,1
Produits agricoles, sylvicoles et piscicoles	2 188	2 166	2 180	2 169	2 435	2 280	2 544	11,6	1,7
Total	99 007	119 060	132 905	135 693	139 964	139 450	151 989	9,0	100,0
<i>Unité : Tonnes</i>									
Biens intermédiaires	245 591	256 708	275 603	311 364	319 244	336 147	306 599	-8,8	35,2
Biens d'équipement	11 668	12 387	13 646	16 818	18 325	16 973	19 043	12,2	2,2
Produits des industries agricoles et alimentaires	121 085	134 786	143 516	142 891	145 330	150 906	152 625	1,1	17,5
Biens de consommation	16 551	20 537	21 229	22 630	24 340	25 567	26 905	5,2	3,1
Produits énergétiques	244 522	279 643	287 137	290 009	312 086	313 107	334 059	6,7	38,3
Produits de l'industrie automobile	10 212	10 882	15 157	13 004	15 392	14 893	15 429	3,6	1,8
Produits agricoles, sylvicoles et piscicoles	15 653	16 635	16 217	16 141	17 208	16 893	17 255	2,1	2,0
Total	665 280	731 576	772 505	812 858	851 925	874 486	871 915	-0,3	100,0

Sources : Service des Douanes, /SPF

Importations civiles



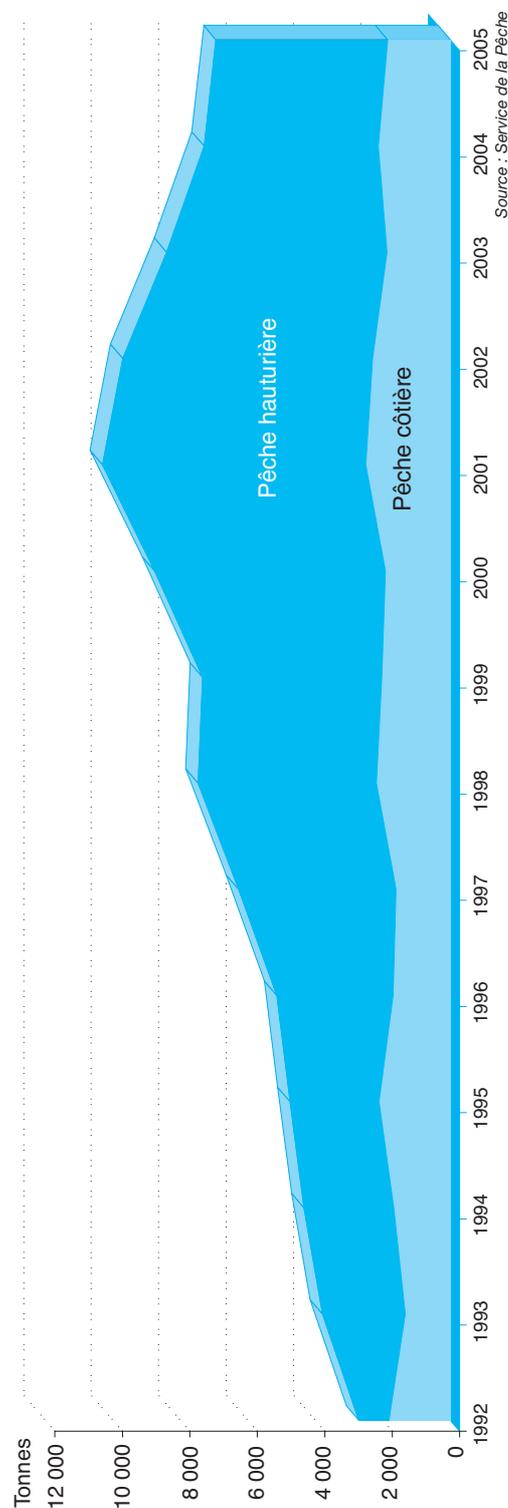
Pêche des professionnels polynésiens

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Flottille professionnelle active	301	294	296	333	373	400	367	346	353	368	348
Pêche hauturière	65	59	60	54	57	57	57	54	64	75	75
Bonitiers palangriers	23	21	15	14	14	11	10	6	5	3	0
Thoniers de pêche fraîche	31	26	30	28	24	30	31	30	37	42	40
Thoniers mixtes							0	2	4	4	0
Thoniers congélateurs*	11	12	15	12	19	16	16	16	18	26	32
Pêche côtière	236	235	236	279	316	343	310	292	289	293	273
Bonitiers	77	75	70	72	74	63	60	55	54	52	45
Poti marara	159	160	166	207	242	280	250	237	235	241	228
Production (poids vifs)	4748	5145	6272	7474	7337	8761	10317	9702,844	8409,22	7299	6942
Pêche hauturière	2 638	3 442	4 660	5 282	5 304	6 837	7 811	7 401	6 530	5 159	5 085
Bonitiers palangriers	381	484	309	270	253	216	228	102	81		
Thoniers de pêche fraîche	1 513	1 999	2 528	2 438	2 234	2 713	3 228	3 409	3 167	2 438	2 238
Thoniers mixtes							0	533	853	1 074	
Thoniers congélateurs*	561	889	1 799	2 574	2 816	3 908	4 355	3 357	2 429	1 647	2 847
Ligneurs 40°S	183	69	24	0	0	0	0	0	0	0	0
Pêche côtière	2 110	1 703	1 612	2 192	2 033	1 924	2 506	2 301	1 879	2 140	1 857
Bonitiers	1 611	1 126	934	992	827	631	891	711	646	767	557
Poti marara (a)	499	577	678	1 200	1 206	1 397	1 615	1 590	1 233	1 373	1 300

* : à partir de 2005, thoniers mixtes et congélateurs sont regroupés

Source : Service de la Pêche

Production des pêches côtière et hauturière depuis 1992

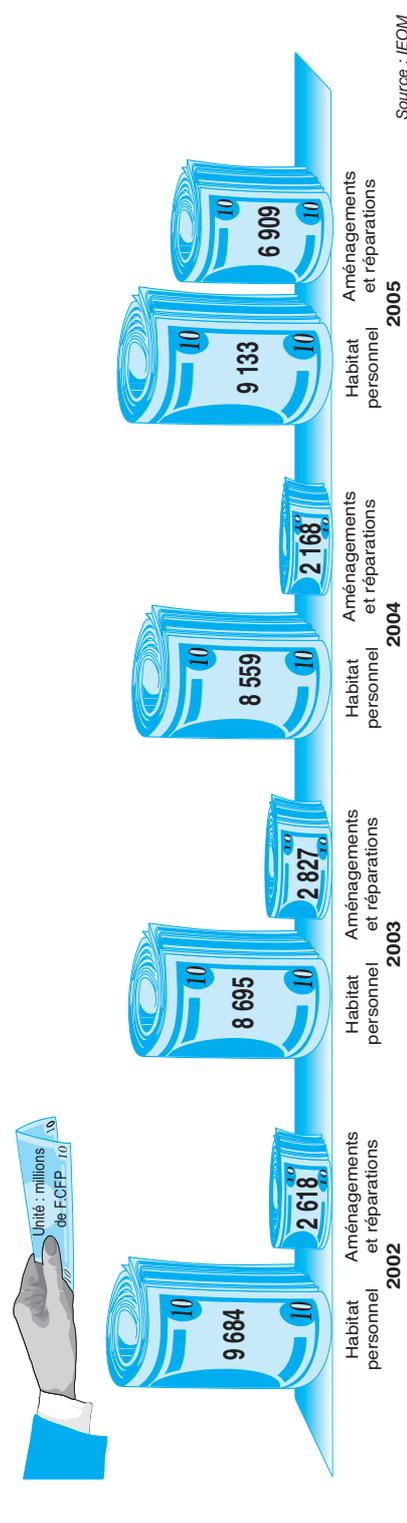


Dépenses publiques d'équipement liquidées (cumul au 31 décembre)

	2001	2002	2003	2004	2005	Variation 2005 / 2004 %
<i>Unité : F.CFP</i>						
Bâtiment						
Locaux administratifs	4 922 732 672	2 166 327 182	292 551 733	162 563 000	104 564 559	-35,7
Logements sociaux	2 312 100 000	1 316 164 636	3 369 817 402	3 783 954 041	3 240 485 072	-14,4
Constructions scolaires	1 652 036 902	2 065 306 350	1 785 774 163	1 181 491 881	1 699 308 044	43,8
Logements de fonction	132 082 919	274 334 150	93 000 000	-	1 872 400 000	-
Équipement collectif	-	424 501 901	598 267 482	868 690 000	1 044 013 171	20,2
Équipement social	302 900 000	114 049 046	3 000 000	18 000 000	-	-
Équipement sanitaire	1 145 147 507	4 042 081 371	1 707 500 000	2 596 000 000	4 608 000 000	77,5
Autres	-	-	1 290 304 453	1 183 600 000	1 036 000 000	-12,5
Total	10 467 000 000	10 402 764 636	9 140 215 213	9 794 298 922	13 604 770 846	38,9
Travaux publics						
Infrastructures routières et aéroportuaires	1 176 051 674	6 572 309 314	6 438 000 000	5 953 260 000	5 769 916 940	-3,1
Infrastructures maritimes	1 145 535 728	3 350 153 867	2 563 000 000	5 163 770 000	3 887 000 000	-24,7
AEP - Assainissement	1 324 281 961	549 461 886	123 000 000	867 045 646	200 429 290	-76,9
Travaux électriques	100 293 666	42 039 130	78 000 000	290 470 000	488 733 186	68,3
Terrassement généraux	-	-	583 000 000	98 000 000	57 500 000	-41,3
Viabilisation de terrains	372 605 410	540 619 171	417 000 000	496 270 747	103 761 505	-79,1
Autres	274 806 055	49 841 830	-	182 932 800	36 339 348	-80,1
Total	4 393 574 494	11 104 425 198	10 202 000 000	13 051 749 193	10 543 680 269	-19,2
TOTAL GÉNÉRAL	14 860 574 494	21 507 189 834	19 342 215 213	22 846 048 115	24 148 451 115	5,7

Sources : État, Administration territoriale, Communes, ISPF

Prêts immobiliers accordés par les établissements de crédits locaux



Effectifs salariés déclarés à la Caisse de Prévoyance Sociale

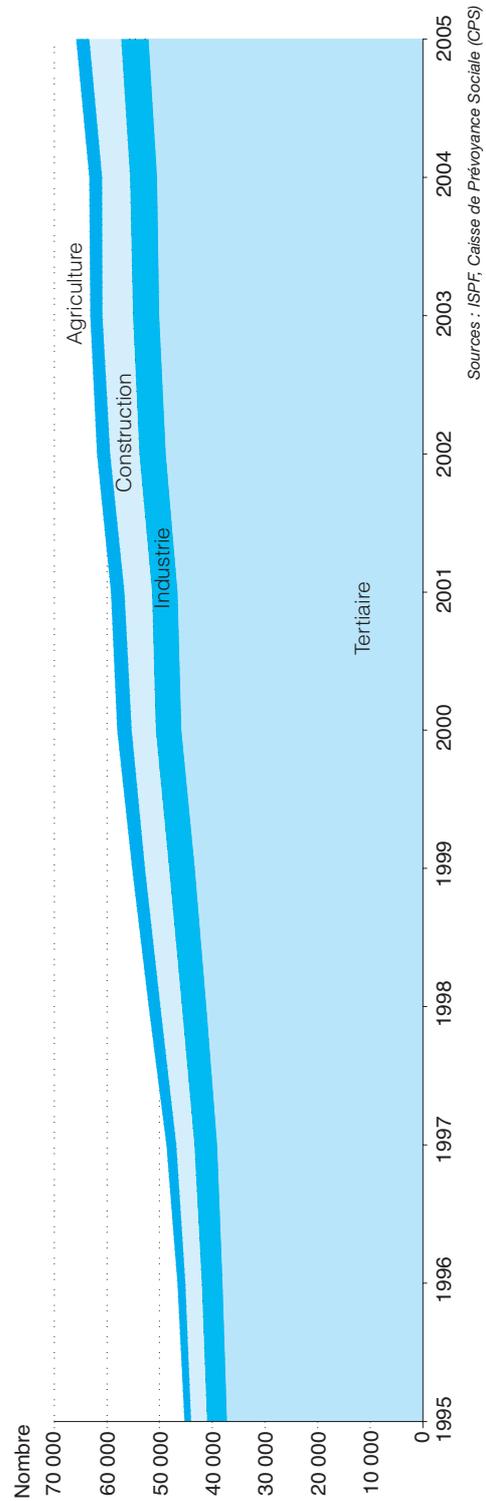
Unité :

Nombre

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Agriculture	2 202	2 436	2 772	2 545	2 525	2 335	2 444	2 493
Agriculture, chasse, sylviculture	563	688	655	681	673	710	728	735
Pêche, aquaculture, services annexes	1 639	1 748	2 117	1 864	1 852	1 625	1 716	1 758
Industrie	4 756	4 998	4 990	4 981	5 127	5 101	5 258	5 317
Industries extractives	163	194	178	148	149	150	157	179
Industrie manufacturière	4 154	4 353	4 372	4 365	4 496	4 463	4 605	4 616
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	439	451	440	468	482	488	496	522
Construction	4 066	4 556	4 542	5 172	5 508	5 738	5 262	6 009
Tertiaire	41 034	43 225	45 750	46 505	48 729	49 990	50 387	52 009
Commerce, réparations automobile et d'articles domestiques	7 973	8 421	9 037	9 291	9 394	9 672	9 851	10 095
Hôtels et restaurants	5 433	5 889	6 212	5 823	6 211	6 507	6 695	6 752
Transports et communications	4 100	4 395	4 675	4 814	5 135	5 681	5 852	6 339
Activités financières	1 468	1 447	1 423	1 481	1 497	1 488	1 533	1 575
Immobilier, locations et services aux entreprises	2 961	3 181	3 559	3 619	4 116	4 453	4 390	4 490
Administration publique	125 057	12 993	13 628	13 938	14 655	14 262	14 051	14 303
Éducation	520	535	524	546	667	654	729	840
Santé et action sociale	2 336	2 467	2 649	2 770	2 890	3 068	3 114	3 225
Services collectifs, sociaux et personnels	2 472	2 587	2 722	2 925	2 842	2 866	2 840	3 002
Activités des ménages	1 264	1 310	1 321	1 298	1 322	1 339	1 332	1 368
Total des effectifs salariés déclarés à la CPS	52 058	55 215	58 054	59 203	61 889	63 164	63 351	65 828

Sources : ISPF, Caisse de Prévoyance Sociale (CPS)

Effectifs salariés déclarés par secteur d'activité



Sources : ISPF, Caisse de Prévoyance Sociale (CPS)

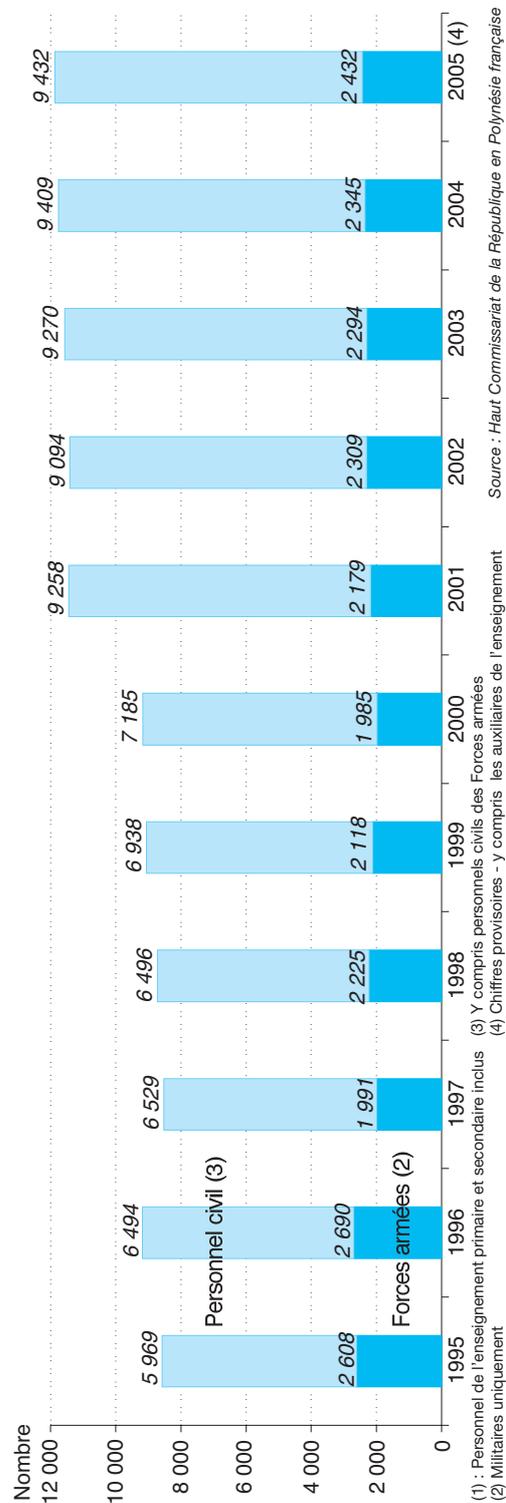
Salaires moyens* déclarés à la Caisse de Prévoyance Sociale

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Primaire	136 124	140 969	145 004	145 040	148 317	150 488	152 268	161 856
Agriculture, chasse, sylviculture	116 771	117 496	121 735	124 335	130 618	133 953	137 211	147 490
Pêche, aquaculture, services annexes	142 309	148 797	151 524	151 092	154 218	156 542	158 162	167 281
Industrie	208 899	212 512	218 467	223 914	227 733	240 066	244 655	247 934
Industries extractives	147 502	157 247	166 632	181 304	188 438	187 866	189 703	192 483
Industrie manufacturière	194 741	199 247	205 872	210 686	213 375	224 191	229 044	232 221
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	342 164	345 587	351 489	352 829	364 147	391 795	395 890	397 578
Construction	161 378	160 454	164 293	172 897	177 224	179 776	182 192	189 222
Tertiaire	227 344	232 229	238 087	243 697	250 690	258 679	263 399	268 195
Commerce, réparations automobile et d'articles domestiques	187 478	192 887	200 088	205 365	209 210	217 486	221 616	226 893
Hôtels et restaurants	156 077	158 669	164 506	172 429	174 009	179 504	184 245	189 334
Transports et communications	263 028	268 245	274 445	281 425	290 100	301 094	308 409	317 590
Activités financières	330 402	345 971	348 975	355 302	356 583	371 648	377 570	391 348
Immobilier, locations et services aux entreprises	206 154	209 946	215 918	216 347	219 830	227 969	234 992	243 597
Administration publique	257 976	265 227	270 512	274 769	284 229	291 910	296 881	295 806
Éducation	257 021	254 382	253 783	251 471	269 577	277 913	281 998	283 150
Santé et action sociale	272 838	276 516	282 937	286 641	298 868	309 346	314 677	320 346
Services collectifs, sociaux et personnels	206 607	211 350	224 854	237 022	243 148	250 280	251 034	259 690
Activités des ménages	109 334	111 006	114 130	117 353	122 074	124 476	127 999	143 449
Salaires moyens globaux	216 934	220 821	226 054	231 544	237 700	246 052	250 237	255 340

* : salaire moyen calculé sur la base d'un équivalent temps plein

Sources : ISPF, Caisse de Prévoyance Sociale (CPS)

Personnel d'État en Polynésie française (1)



(1) : Personnel de l'enseignement primaire et secondaire inclus (3) Y compris personnels civils des Forces armées (4) Chiffres provisoires - y compris les auxiliaires de l'enseignement

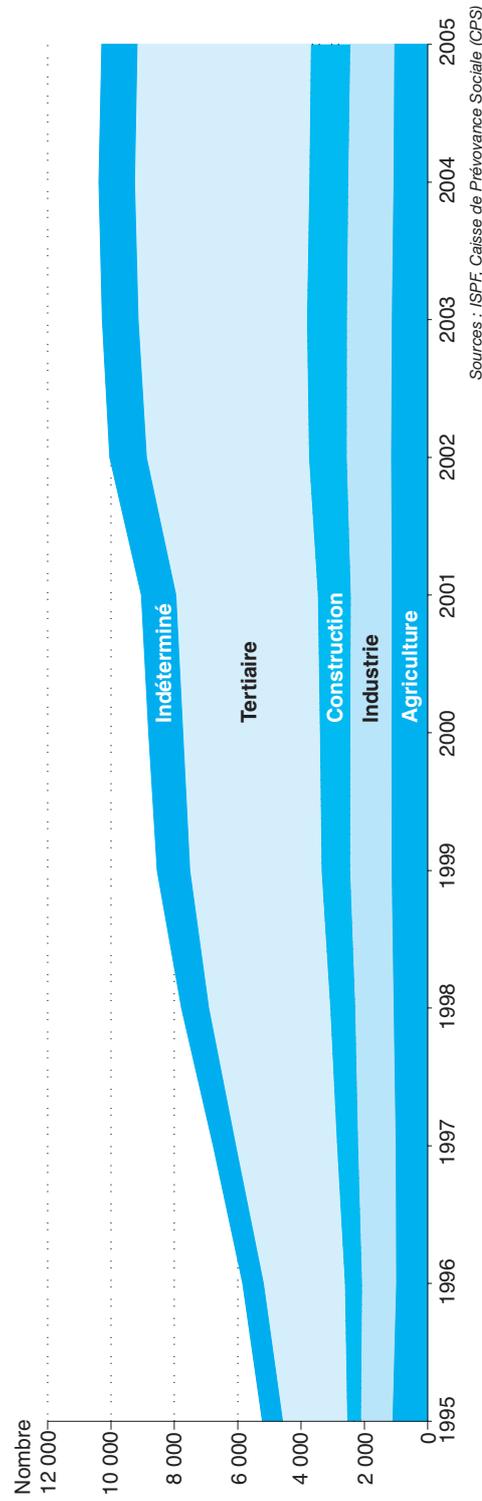
Évolution des non salariés déclarés à la CPS par grand secteur d'activité

Au 31 décembre	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Agriculture	1 011	1 030	1 090	1 155	1 166	1 152	1 173	1 148	1 098	1 066
Industrie	1 045	1 147	1 181	1 281	1 262	1 260	1 370	1 389	1 399	1 364
Construction	573	700	820	929	996	1 067	1 223	1 286	1 257	1 271
Tertiaire	2 559	3 189	3 828	4 149	4 307	4 472	5 113	5 319	5 502	5 474
Indéterminé	657	701	850	1 022	1 074	1 082	1 161	1 133	1 127	1 111
Total	5 845	6 767	7 769	8 536	8 805	9 033	10 040	10 275	10 383	10 286

Unité : Nombre

Sources : ISPF, Caisse de Prévoyance Sociale (CPS)

Évolution des non salariés déclarés à la CPS par grand secteur d'activité



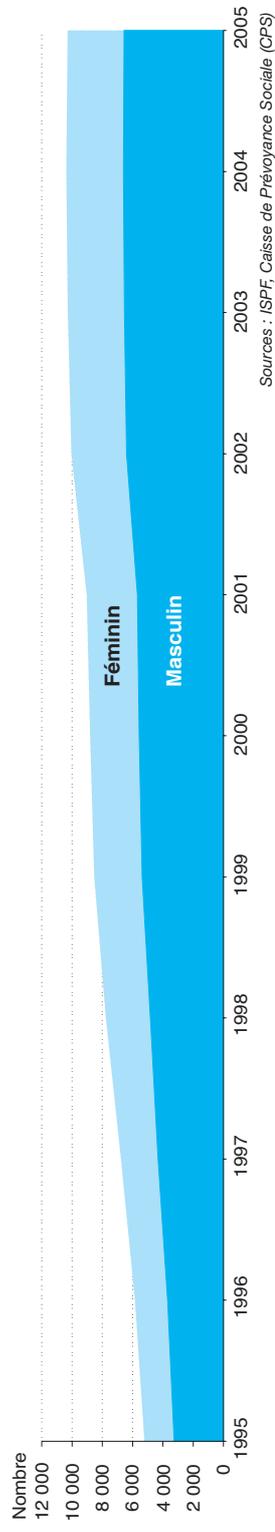
Évolution des non salariés déclarés à la CPS par sexe

Au 31 décembre	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Masculin	3 682	4 315	4 822	5 372	5 561	5 687	6 398	6 535	6 599	6 559
Féminin	2 163	2 452	2 947	3 164	3 244	3 346	3 642	3 740	3 784	3 727
Total	5 845	6 767	7 769	8 536	8 805	9 033	10 040	10 275	10 383	10 286

Unité : Nombre

Sources : ISPF, Caisse de Prévoyance Sociale (CPS)

Évolution des non salariés déclarés à la CPS par sexe



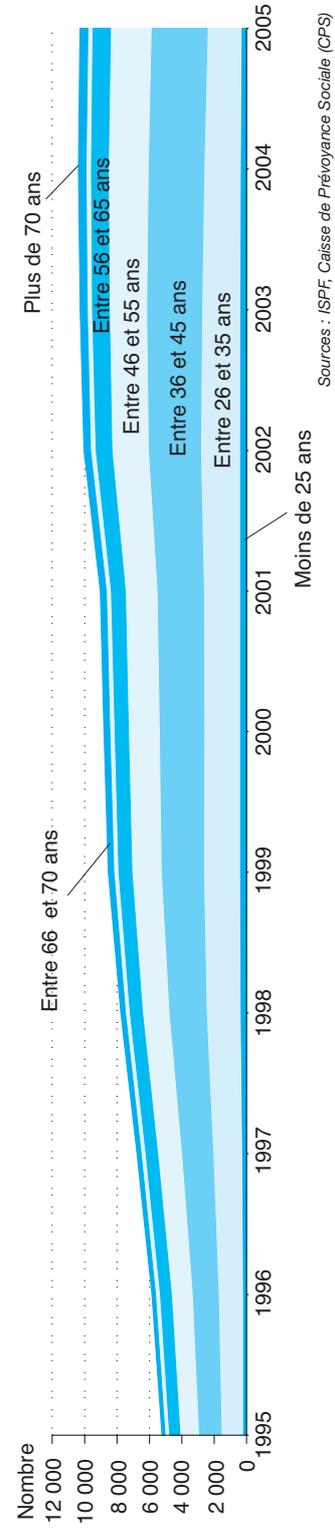
Évolution des non salariés déclarés à la CPS par tranche d'âge

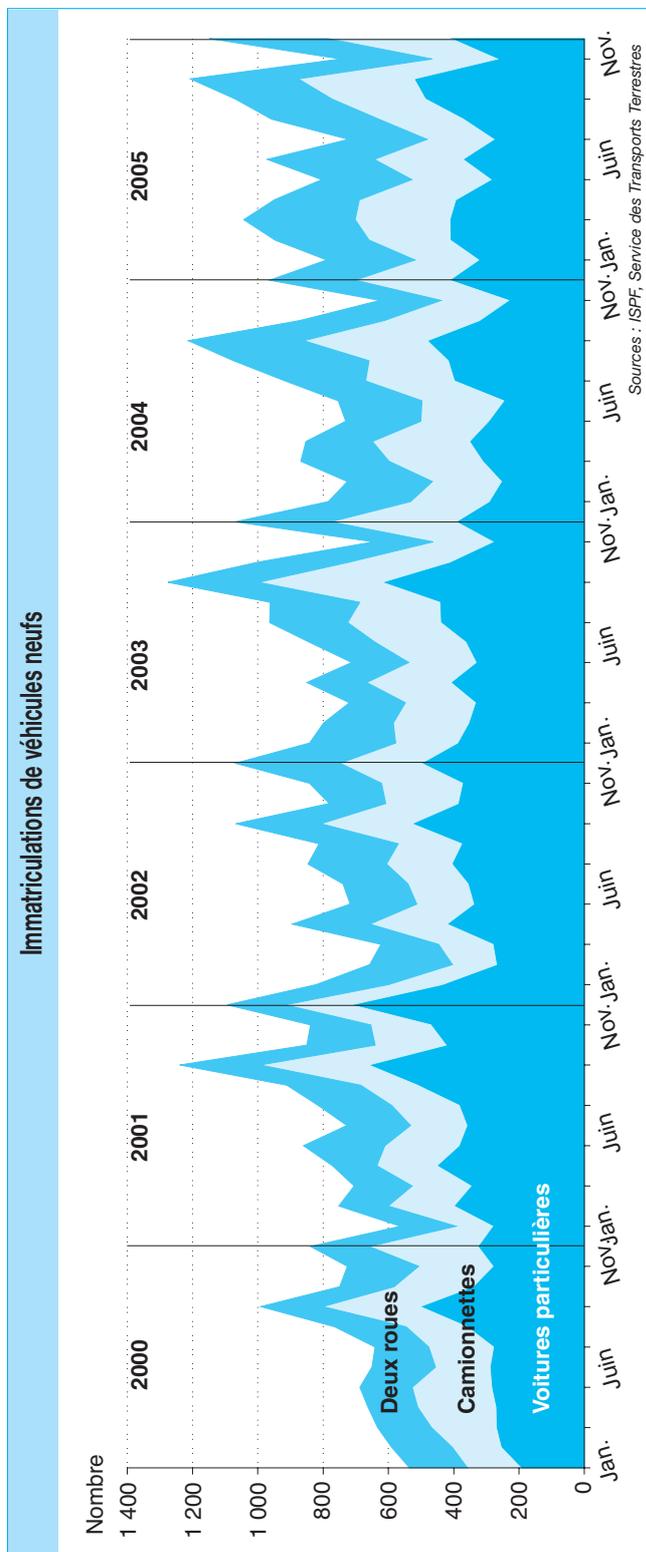
Au 31 décembre	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
18 ans et moins	5	4	22	17	17	15	18	9	5	9
Entre 19 et 25 ans	246	303	383	418	418	421	418	417	385	328
Entre 26 et 35 ans	1 502	1 782	2 085	2 236	2 214	2 233	2 410	2 355	2 251	2 096
Entre 36 et 45 ans	1 602	1 927	2 298	2 602	2 738	2 865	3 223	3 391	3 442	3 458
Entre 46 et 55 ans	1 300	1 484	1 647	1 816	1 915	1 968	2 259	2 315	2 467	2 517
Entre 56 et 65 ans	728	770	814	855	882	903	1 032	1 088	1 098	1 137
Entre 66 et 70 ans	247	249	234	255	274	259	281	276	279	280
Plus de 70 ans	215	248	286	337	347	369	399	424	456	481
Total	5 845	6 767	7 769	8 536	8 805	9 033	10 040	10 275	10 383	10 286

Unité : Nombre

Sources : ISPF, Caisse de Prévoyance Sociale (CPS)

Évolution des non salariés déclarés à la CPS par tranche d'âge



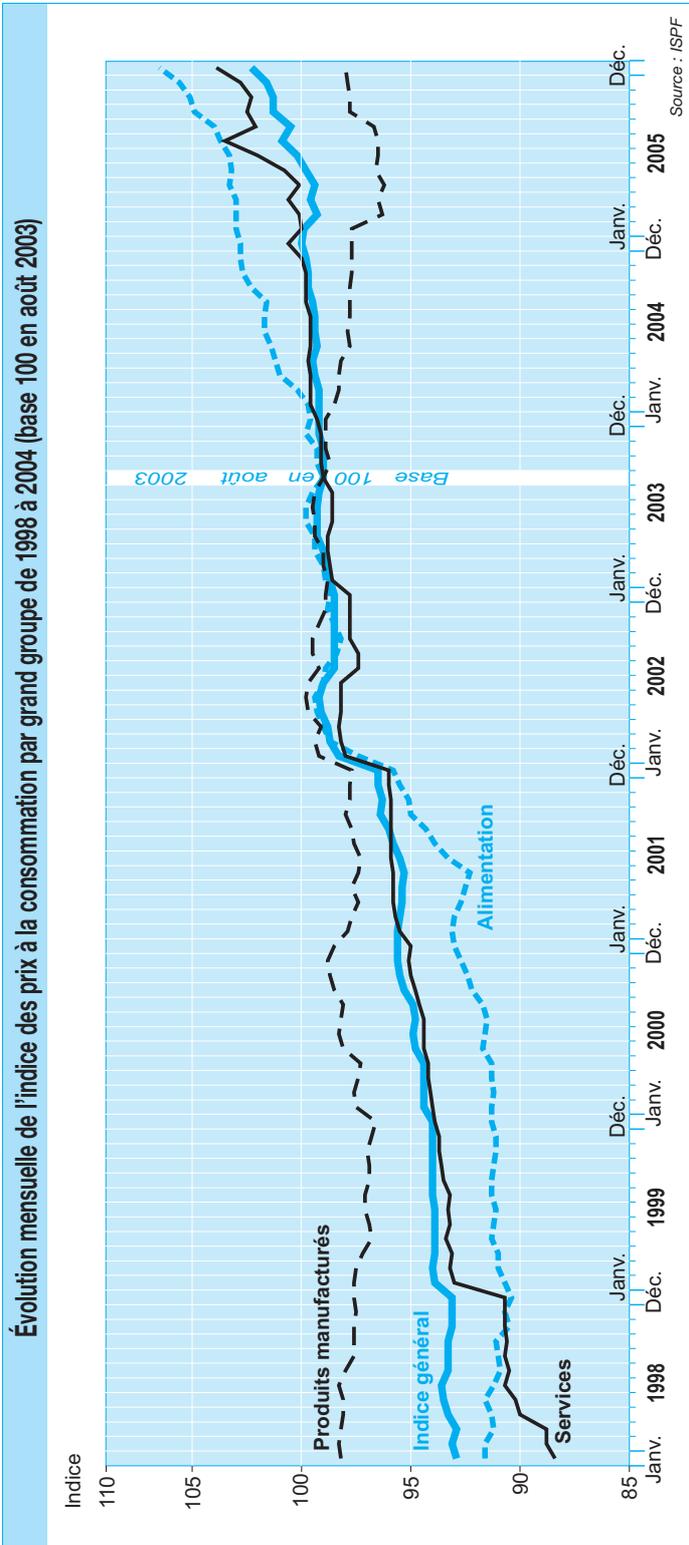


Immatriculations de véhicules neufs

		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octobre	Nov.	Déc.	Total
Voitures Particulières	2003	388	354	334	409	332	363	440	443	620	412	280	393	4 768
	2004	292	254	311	352	293	247	398	417	481	321	232	413	4 011
	2005	324	411	412	394	286	372	277	371	487	522	266	409	4 531
Camionnettes	2003	190	231	214	257	206	278	285	245	378	307	183	384	3 158
	2004	240	211	287	297	208	250	272	242	379	291	207	289	3 173
	2005	195	248	290	295	242	272	205	259	286	354	200	378	3 224
Deux roues	2003	263	213	171	184	174	201	239	274	277	280	183	292	2 751
	2004	252	261	270	204	230	256	246	415	353	258	187	262	3 194
	2005	270	288	341	260	276	327	240	328	295	330	280	361	3 596
TOTAL	2003	841	798	719	850	712	842	964	962	1 275	999	646	1 069	10 677
	2004	784	726	868	853	731	753	916	1 074	1 213	870	626	964	10 378
	2005	789	947	1 043	949	804	971	722	958	1 068	1 206	746	1 148	11 351

Unité : Nombre

Sources : ISPF, Service des Transports Terrestres



Évolution mensuelle de l'indice des prix à la consommation par grand poste en 2005

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
<i>Indice base 100 en août 2003</i>												
Indice général	100,86	100,34	100,6	100,37	100,75	101,18	101,88	101,49	102,32	102,27	102,61	103,31
Alimentation	104,01	103,98	104,01	104,33	104,22	104,27	104,67	105,02	105,88	106,1	106,56	107,52
Produits manufacturés	98,72	97,27	97,46	97,17	97,56	97,45	97,48	97,65	98,82	98,84	98,89	99,03
Services	101,03	101,11	101,59	101,07	101,76	102,97	104,52	103,09	103,54	103,28	103,82	104,93

Source : ISPF